



* 0 0 0 3 4 2 9 *

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d'Yverdon.



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *29 janvier 1901.*

Le Chef de service du Département.

L. *Hauve*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 52 de l'année 1898 au n° 4 de l'année 1901

Ce que nous certifions.

Yverdon le 20 Février 1901



L'officier de l'Etat civil
M. H. H. H.

N^o 5

Gillieron-Boentzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Fevrier ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gillieron Allysse marchand de détail

de Servion domicilié à Verdon

célibataire

né à Servion le huit Mai mil huit cent septante

fils de Frédéric Gillieron

et de Jeanno Louise née Devaud, domiciliés à Servion

2^o Boentzo Julie Marguerite sans profession

de Rougemont domiciliée à Verdon

célibataire

née à Verdon le dix-huit Décembre mil huit cent septante et un

fille de "Héru" Boentzo, décédé

et de Louise Marguerite née Combondu, domiciliée à Verdon

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-cinq, à Servion et à Verdon, le vingt six Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Servion, Rougemont et Verdon,
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de

Oron, et de Rougemont.

Signatures des époux :

Allysse Gillieron
Marguerite Gillieron

Signatures des témoins :

L. Lache Juron
M. Muhl id

L'officier de l'état civil :

Ch. Hahil

N° 6

Greiner - Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Février mil neuf cent un mit huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Greiner Louis menuisier

de Allaman (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Grandson le vingt-et-un Avril mil huit cent septante-sept

fil de François Greiner, menuisier à Yverdon

et de Henriette Marie née Affolter, décédée

2° Martin Louise Emma sans profession

de Valèyres-sous-Montagny domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-cinq Février mil huit cent septante-sept

filie de Marie Louise Martin, domiciliée à Yverdon

et de

Les publications ont eu lieu à Allaman à Valèyres-sous-Montagny et à Yverdon le deux Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Allaman, Valèyres-sous-Montagny et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Louis Greiner Louise Greiner

Signatures des témoins :

A. Comte Yverdon B. Diserens

Communiqué : à l'état civil de

Rollé et de Montagny.

L'officier de l'état civil :

M. Mahill

Louise Emma Greiner née Martin, épouse de Louis Greiner, désignée dans l'acte ci. contre a été adoptée, le 29 octobre 1926, par Louise Greiner née Martin, veuve de François Greiner, domiciliée à Yverdon, née le 13 août 1856.

Inscrit le 11 Novembre 1926.

L'officier de l'état civil :

M. Mahill



N° 4
Coeytaux-Dibiéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février ~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Coeytaux Jules Louis agriculteur

de Dailens (Vaud) domicilié à Yens

célibataire

né à Yens le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Louis Samuel Coeytaux, agriculteur

et de Louise Jenny Albertine, née Chauoy, domiciliés à Yens

2° Dibiéville Elise ménagère

de Ependes et Essert-Pittet domiciliée à La Grange Décoppet

célibataire

née à Villars-sous-Champvent le vingt-trois Juin mil huit cent septante-huit

fille de Abram Mèville, agriculteur

et de Fanny née Beney, domiciliés à la Grange Décoppet

Les publications ont eu lieu à Dailens, le vingt-trois Janvier, à Yens
le vingt-quatre, à Susevaz, Ependes et Essert-Pittet le vingt-cinq
Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Villars-sous-Yens pour la
célébration du mariage à
Yverdon

Signatures des époux :

Jules Coeytaux

Elise Dibiéville

Signatures des témoins :

Eug. Gruet Yverdon
J. Collet " "

Communiqué : à l'Etat civil de
Villars-sous-Yens, de Sullens, de Bel-
mont et de Method.

L'officier de l'état civil :

H. Mareschal
suppléant

N° 8

Renaud-Bovay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal du district de Fribourg rendu en date du 12 septembre 1927 définitif et exécutoire le 6 décembre 1927, le mariage inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 12 décembre 1927

L'officier de l'état civil:

J. Guignier



Aujourd'hui vingt-trois Février mil neuf cent un

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Renaud Charles Alfred — agriculteur

de Gimel et St-Georges domicilié à Fey

célibataire

né à Villeneuve le vingt-huit novembre mil huit cent septante-deux

fil de Jules Alfred Renaud

et de Marie Elisa née Demartins domiciliés à Montet

2° Bovay Louise

de Chaniaz domiciliée à Chaniaz

célibataire

née à Chaniaz le vingt et un Juillet mil huit cent septant-huit

filie de Jules Aimé Jean Bovay agriculteur

et de Constance Albertine née Heim, domiciliés à Chaniaz

Les publications ont eu lieu à Fey le cinq, à Chaniaz, le cinq, à Gimel et à St-Georges le huit Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de Fey, pour la célébration du mariage à Verdon

Signatures des époux:

Renaud Alfred
Bovay Louise

Signatures des témoins:

Henri Bally Verdon
Alain Gochat

L'officier de l'état civil:

M. Habill

Communiqué: à l'Etat civil de Gimel, Longjumeau, Fey et Mollondin

N^o 9
Bovay-Affolter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En la maladie de l'époux ce mariage a été célébré le 16 Mars 1901



A. Mabil
 off. de l'Etat civil

Aujourd'hui *deux Mars* mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bovay Ulysse* *agriculteur*

de *Correvon* domicilié à *Correvon*

célibataire

né à *Correvon* le *deux Mai* mil huit cent *cinquante-neuf*

fils de *Jean Daniel Bovay*

et de *Suzanne Marie née Forestier, les deux décédés*

2^o *Affolter Elise* *cuisinière*

de *Leuzigen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Leuzigen* le *seize Janvier* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *FredERIC Affolter*

et de *Elisabeth née Hauser, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Correvon, à Leuzigen et à Lausanne* le
vingt-six Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de St Cierges pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

U. Bovay
Elise Bovay

Signatures des témoins :

David Lacheron Ursins
J. Bovay, Paudy

Communiqué : à l'Etat civil de *St Cierges, d'Ach et de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Mabil

N° 10

Barbey-Niklès

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *deux Mars* _____ mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Barbey Ernest* _____ *gypcier* _____de *Vuarrens* _____ domicilié à *Vuarrens* _____*célibataire* _____né à *Vuarrens* _____ le *vingt-neuf Juillet* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____fils de *Jules Barbey, agriculteur à Vuarrens* _____et de *Anne Victoire née Giniesty, décédée* _____2° *Niklès Rosa* _____ *Cuisinière* _____de *Sens (Berne)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____*célibataire* _____née à *Sens* _____ le *vingt Décembre* _____ mil huit cent *septante-sept* _____fille de *Elisabeth Niklès née Weber, domiciliée à Frey* _____~~et de~~ _____Les publications ont eu lieu à *Vuarrens, à Sens et à Yverdon* le *deux* _____
Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de
Vuarrens pour la célébration du
mariage à Yverdon __________

_____Communiqué: à l'Etat civil de
Vuarrens et de Brügg __________

Signatures des époux:

Ernest Barbey
Rosa Barbey

Signatures des témoins:

Freymond A. Yverdon
Jacques E. Frey

L'officier de l'état civil:

H. Nabelh

N° 11
Corthéoy-Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mars*

~~mil huit cent quatre-vingt~~
 mil neuf cent *un*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corthéoy Ulysse* *Charretier*

de *Dompierre (Aud)* domicilié à *Verdon*

célibataire

né à *Dompierre* le *deux Mars* mil huit cent *septante et un*

fil de *Alexis Corthéoy, agriculteur*

et de *Sabine née Benthorcy, domiciliés à Cerniaz*

2° *Besson Rosine* *cuisinière*

de *Cronay* domiciliée à *Cronay*

célibataire

née à *Cronay* le *quatorze Décembre* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Jean David Gabriel Besson*

et de *Jeannette, née Duperré, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Dompierre, à Cronay et à Verdon, le*
seize Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Dompierre, Cronay et Verdon
Les actes de naissances des époux

Signatures des époux :

Ulysse Corthéoy
Rosine Corthéoy

Signatures des témoins :

Besson Jules Cronay
Ami Boissal Verdon.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habié

Communiqué : à l'Etat civil de
Lucens et de Hollondins.

N° 12

Bessero-Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer **Potterat-Louis Baptiste** né à Yverdon, le 11 Février 1901. Ce qu'attestent les déclarants par leur signatures.

*Bessero Fulgenzio
Potterat Adèle
Yverdon le 9 Mars 1901
L'officier de l'état civil
Ch. Mahill*



mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Aujourd'hui neuf Mars par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bessero Fulgenzio Ambrogio — mason
de Migiandone (Novare, Italie) domicilié à Yverdon
célibataire

né à Migiandone le sept Février mil huit cent septant-sept
fils de Louis Bessero
et de Marie née Fério, domiciliés à Migandone

2° Potterat Adèle — ménagère
de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Yverdon
célibataire

née à la Grotte, rière Breycovagnes, le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt
fille de Louis Potterat, décédé
et de Céline née Losey, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, le vingt-cinq, à Yverdon, le vingt-sept Janvier et à Migandone, les dix et dix-sept Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Les certificats de publication à Chavannes-le-Chêne et à Yverdon.
Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage de l'ordre par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Signatures des époux :
Bessero Fulgenzio
Bessero Adèle

Signatures des témoins :
A. Jochoy Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :
Ch. Mahill

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Leusanne, et à l'Etat civil d'Yverdon

N° 13

Maurer-Redard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer François Ernest ajusteur au J.P.

de Genève domicilié à Yverdon

célibataire

né à Genève le huit Février mil huit cent septante neuf

fils de Charles Maurer, émailleur

et de Alexandrine née Foretay, domiciliés à Genève

2° Redard Isaline Louise sans profession

de Belleperche (Neuchâtel) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le onze avril mil huit cent septante-quatre

fille de François Alexis Redard, décédé

et de Catherine née Noir, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu aux Verrières le huit, à Genève et à Yverdon
le neuf Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Genève, aux Verrières et à Yverdon, Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Ernest Maurer

Isaline Maurer

Signatures des témoins :

Paulard et Louis Guerdon

Ami P. Sautin

L'officier de l'état civil :

H. Habill

Communiqué : au bureau cantonal de l'état civil de Genève et à l'état civil des Verrières

N^o 14
Devenoge-Lilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mars* _____ mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Devenoge Henri Louis** _____ *agriculteur* _____

de *Aruex* _____ domicilié à *Aruex* _____

célibataire _____

né à *Aruex* _____ le *vingt-trois Avril* mil huit cent *quatre-vingt-un* _____

fils de *Jean Louis Devenoge, décédé* _____

et de *Louise née Baudat, domiciliée à Aruex* _____

2^o **Lilloud Julia** _____ *ménagère* _____

de *Burtigny* _____ domiciliée à *Aruex* _____

célibataire _____

née à *Yersois* _____ le *seize Août* mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

fille de *Samuel Henri François Lilloud, agriculteur à Aruex* _____

et de *Charlotte née Richard, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Aruex* le *vingt-trois* et à *Burtigny* le *vingt-cinq* *Février* de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Aruex pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil d'Aruex et de Gilly _____

Signatures des époux :

Henri Devenoge
Julia Devenoge

Signatures des témoins :

Henri Lilloud, Aruex
Edouard Michel Yverdon.

L'officier de l'état civil :

H. Hallé

N° 15
Recordon-Gygax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Recordon Armand Louis mécanicien

de Bercher domicilié à Yverdon

célibataire

né à Chamblon le six Mars mil huit cent septante-sept

fils de Jean Frédéric Recordon, cafetier

et de Julie née Gillieron, domiciliés à Yverdon.

2° Gygax Ida Bertha Journalière

de Seeberg (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Derendingen le vingt-quatre Avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Jacob Gygax

et de Elisabeth née Waldmann, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Bercher, à Seeberg et à Yverdon le deux
Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Bercher, Seeberg et à Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de
St. Cierges et de Seeberg.

Signatures des époux :

Armand Recordon

Bertha Recordon

Signatures des témoins :

Mrs. Pochon Yverdon

Ami Pochon

L'officier de l'état civil :

H. Mahill

N^o 16

Berner-Blaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Mars* mil neuf cent ~~un~~ *un*
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Berner Adolphe* *chaudronnier*

de *Rupperschwyll (Argovie)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Rupperschwyll le cinq Juin* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Maria Berner, domiciliée en Alsace*

~~et de~~

2^o *Blaser Elisabeth* *cuisinière*

de *Langnau (Berne)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Niederheunigen le six Juillet* mil huit cent *septante et un*

fille de *Ulrich Blaser, décédé*

et de *Christina née Venni, domiciliée à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Rupperschwyll et à Langnau le huit, à Yverdon le neuf Février de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Rupperschwyll, à Langnau et à Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de

Rupperschwyll ou de Langnau

Signatures des époux :

Adolf Berner

Elisabeth Berner

Signatures des témoins :

Haeckler *me J. Orban*

Ami Gochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

M. Mabilly

N° 17
Hiltbrand-Chevenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-deux Mars* _____ mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hiltbrand Jean Frédéric* _____ tailleur _____

de *Burgistein (Berne)* _____ domicilié à *Dailly (Morcles)* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Faug* _____ le *dix-neuf Mai* _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fils de *Jean Hiltbrand, à Rueyes* _____

et de *Marguerite née Balmer, décédée* _____

2° *Chevenaz Bertha Louise* _____ cuisinière _____

de *Bulle* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bulle* le *vingt-quatre novembre* mil huit cent *septante-sept* _____

fille de *Auguste Chevenaz* _____

et de *Hémiette Lina née Lassueur, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Bullet le huit, à Kirchenthurnen, Lavey*
et Yverdon, le neuf Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Bex pour la célébration du ma-
riage à Yverdon. _____

Signatures des époux :

Hiltbrand Frédéric _____

Hiltbrand Louise _____

Signatures des témoins :

Louis Chevenaz Yverdon _____

B. Roussier _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Kirchenthurnen, de Bex et de Bulle _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille _____

N^o 18
Fivaz-Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fivaz Edouard Louis employé de fabrique

de Yvonand et Lassel domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le douze Mai mil huit cent septante

fils de Henri Antoine Humbert Fivaz

et de Rosette née Jordan, les deux décédés

2^o Mayor Rosina Susanne cigarière

de Echallens domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le six Décembre mil huit cent septante deux

fille de François Alexandre Mayor

et de Louise Marguerite née Besseau, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Echallens et à Yverdon le deux, à Lassel le trois et à Yvonand le quatre Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Yvonand Lassel, Echallens et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Fivaz Edouard
Rosina Fivaz

Signatures des témoins :

Fivaz Justus Yverdon
Guisi Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabillet

Communiqué : à l'état civil d'Yvonand, de Granges et d'Echallens

N^o 19
 Vogt-Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Mars* _____ mil neuf cent *un* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vogt Ernest Ottmar* _____

de *Grenchen (Solcure)* _____ domicilié à *Grenchen* _____

célibataire _____

né à *Grenchen* _____ le *neuf Mai* _____ mil huit cent *soixante* _____

fils de *Eusèbe Vogt, décédé* _____

et de *Anna Maria née Vogt, domiciliée à Grenchen* _____

2^o *Bourgeois Isabelle Julia Emma* _____

de *Ballaigues* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon* _____ le *premier Octobre* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Louis Edouard Bourgeois, domicilié à Yverdon* _____

et de *Julia Marie née Chenuz, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Grenchen le cinq*, à *Yverdon le six* et à *Ballaigues le neuf Mars* de la présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Grenchen, pour la célébration du mariage à Yverdon. _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Grenchen et de Ballaigues* _____

Signatures des époux :

Ernest Vogt
Isabelle Vogt

Signatures des témoins :

E. Bourgeois Yverdon
A. Dous Champromet
Bourgeois Genève
 Officier de l'état civil :

Ch. Malin

N^o 20
Grin. Buffan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Mars* _____ mil neuf cent *un* —
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Grin Ernest Louis* _____ *agriculteur* _____

de *Belmont près Yverdon* _____ domicilié à *Suarrens* _____

célibataire _____

né à *Belmont* _____ le *dix-huit Octobre* mil huit cent *septante-cinq* _____

fils de *s. défunts Louis Emile Grin* _____

et de *Suzette Rosine née Gauthier* _____

2^o *Buffan Léonie* _____ *couturière* _____

de *Suarrens (Vaud)* _____ domiciliée à *Suarrens* _____

célibataire _____

née à *Suarrens* _____ le *seize Aou* mil huit cent *septante-huit* _____

fille de *Jacques Buffan, domicilié à Suarrens* _____

et de *Cherésine Henriette née Laurent, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Suarrens et à Belmont* le *quatorze* _____
Mars de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Suarrens pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Suarrens et de Belmont* _____

Signatures des époux :

Ernest Grin
Léonie Grin

Signatures des témoins :

Henri Dollé, Yverdon
Alme Bochat

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N^o 21
Henriod - Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Mars* mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Henriod Auguste Emile* manoeuvre

de *Sullens (Vaud)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon* le *diez-sept Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Louise Henriod, cuisinière à Yverdon*

2^o *Giddey Emma Augustine* cuisinière

de *Grandvaux et Lutry* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née *rière Grandvaux* le *vingt-deux Mars* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *François Samuel Giddey*

et de *Lydie née Chappuis, les deux décedés*

Les publications ont eu lieu à *Sullens le huit, à Grandvaux, Lutry et Yverdon, le neuf Mars de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sullens, Grandvaux, Lutry et Yverdon, Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Emile Henriod
Emma Henriod

Signatures des témoins :

Arthur Etienne Yverdon
Louis Robert

Communiqué : à l'état civil de

Sullens, de Cully et de Lutry

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 22

Kohrbasser-Bruzzese

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohrbasser Charles forgeron au J. J.

de Corsallettes (Fribourg) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre Mai mil huit cent septante-six

fils de Georges Marcel Lucien Kohrbasser, seieur

et de Henriette Despierraz, domiciliés à Yverdon

2° Bruzzese Caroline domestique

de Siracuse (Sicile, Italie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Plainpalais le treize Avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Léopold Bruzzese, décédé

et de Célestine née Jaquenoud, domiciliée à Saxon

Les publications ont eu lieu à Corsallettes et Yverdon le neuf, à Siracuse le vingt-quatre Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Corsallettes, Siracuse et Yverdon, Les actes de naissance des époux, l'autorisation de la mère de l'épouse qui est mineur, l'acte de décès du père de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil de Courtion et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Kohrbasser Charles.

Caroline Kohrbasser

Signatures des témoins :

E. Fattet Yverdon

Lucien Kohrbasser u.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 23
 Trumler-Frütiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inter-
 ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître
 pour leur enfant et vouloir légitimer
 Frütiger Maximilien, né à Yverdon
 le 27 Février 1901.
 Ce qu'attestent les déclarants par leurs
 signatures.

Martin Trumler
 Magdalena Frütiger
 Yverdon le 6 avril 1901
 L'officier de l'état civil
 Ch. Habille



Aujourd'hui Six Avril _____ mil neuf cent un
 _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trumler Martin _____ tailleur _____

de Riegenschlag (Bohème, Autriche) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Riegenschlag le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Johann Trumler _____

et de Maria née Fenzal, domiciliés à Riegenschlag _____

2° Frütiger Madeleine _____ domestique _____

de Oberhofen (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Oberhofen le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de Abraham Frütiger _____

et de Elisabeth née Krebs, domiciliés à Hilterfingen _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâss, à Yverdon le quinze et à Ober-
hofen le seize Décembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
 Oberhofen et Yverdon. Les actes de
 naissance des époux. Le permis pour
 la célébration du mariage, délivré
 par le Département de Justice et
 Police du Canton de Vaud. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Hilterfingen et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

Signatures des époux :

Martin Trumler
Magdalena Frütiger

Signatures des témoins :

A. Kreis Yverdon
J. Sponz Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 24
Recordon - Cand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *treize Avril* _____ mil neuf cent ~~un~~
 _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Recordon Louis _____ tapissier _____

de Bercher (Vaud) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Chamblon _____ le cinq Octobre mil huit cent septante-huit _____

fils de Jean Frédéric Recordon, cafetier à Yverdon _____

et de Julie née Gillieron, sa femme _____

2^o Cand Elise _____ ménagère _____

de Rances (Vaud) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon _____ le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de François Charles Cand, décédé _____

et de Cécile née Zoëll, domiciliée à Yverdon. _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le seize, à Rances le dix-sept et à
Bercher le dix-huit Mars de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publications à
Bercher, Rances et Yverdon, Les actes
de naissance des époux, L'acte de
décès du père de l'époux, Le consen-
tement de la mère de l'épouse qui est
mineure. _____

Communiqué: à l'état civil de
St. Cierges et de Baulmes. _____

Signatures des époux:

Louis Recordon
Elise Recordon

Signatures des témoins:

Hermi Bollé Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil:

Ch. Habille

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Cand Emile Louis, né à Paris le 29 Mars 1900. Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.

Louis Recordon
Elise Cand

Yverdon le 13 avril 1901

L'officier de l'état civil

Ch. Habille



N° 25
Meige - Leclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Avril* ~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meige Aimé* ~~_____~~ *Cordonnier* ~~_____~~
de *Sugnens (Saud)* ~~_____~~ domicilié à *Combremont-le-Grand*
Célibataire ~~_____~~

né à *Combremont-le-Grand*, le *dix-huit Décembre*, mil huit cent *septante et un*.

fil de *François Meige, décédé* ~~_____~~

et de *Jeanne Marguerite née Bovey, ménagère à Combremont-le-Grand* ~~_____~~

2° *Leclard Berthe* ~~_____~~ *ménagère* ~~_____~~

de *Montcherand* ~~_____~~ domiciliée à *Yevy* ~~_____~~

Célibataire ~~_____~~

née à *Montcherand*, le *dix-neuf Avril* mil huit cent *septante-neuf*.

fille de *Susette Elise Leclard, domiciliée au Havre (France)* ~~_____~~

~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Montcherand, à Combremont-le-Grand,*
à Yevy, le vingt-trois, et à Sugnens le vingt-quatre Mars de la
présente année ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Combremont pour la célébration
du mariage à Yverdun ~~_____~~

Communiqué : à l'Etat civil de *Fey,*
d'Orbe, de Combremont et de Yevy. ~~_____~~

Signatures des époux :

Aimé Meige
Berthe Meige

Signatures des témoins :

Louis Meige Yverdon
Edouard Meige à Criffier

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly

N° 26
Duc-Schneeberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duc François** jardinier

de Gossens (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Serkoud le cinq Décembre mil huit cent septante six

fil de Jean Duc, agriculteur à Donneloye

et de Anna Elisabeth, née Burkhalter, décédée

2° **Schneeberger Louise Sophie** ménagère

de Hubberg (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Corsecoux le premier Février mil huit cent septante sept

filie de Louis Marc Samuel Schneeberger, décédé

et de Louise née Chervalley, domiciliée à Serey

Les publications ont eu lieu à Gossens et à Yverdon, le vingt-trois, à Surrenroth, le vingt-quatre Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Gossens, Surrenroth et Yverdon.
 Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de Surrenroth et d'Ursins.

Signatures des époux :

Duc François

Sophie Duc

Signatures des témoins :

Hermann Duc Yverdon

Louise Duc S.D.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 27.
Aeschimann-Fiebler

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile :
Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aeschimann Charles Albert — mécanicien
de Lützelstüh (Berne) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Yverdon le quatorze Janvier mil huit cent Septante-quatre
fils de Charles Frédéric Aeschimann, décédé
et de Selma Cunigunde née Seiler, domiciliée à Yverdon

2° Fiebler Lina Anna — lingère
de Leuggern (Argovie) domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Yverdon le vingt Avril mil huit cent Septante-sept
fille de Adolphe Fiebler, décédé
et de Anna Elise née Bourgeois, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lützelstüh et à Leuggern le quinze,
à Lausanne et à Yverdon le seize Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Lausanne pour la célébration
du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Lützelstüh, Leuggern et Lausanne

Signatures des époux :

Charles Aeschimann
Lina Aeschimann

Signatures des témoins :

H. Fiebler Fritsch
Emile Aeschimann Procha

L'officier de l'état civil :

A. Mahill

N° **28****Mermoud-Correvon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt Avril** ^{mil neuf cent ~~un~~} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mermoud Constant Auguste** agriculteurde **Poliez-le-Grand (Faud)** domicilié à **Freytorrens**célibatairené à **Compiègne** le seize Avril mil huit cent **soixante-huit**fils de **Samuel Mermoud, agriculteur à Freytorrens**et de **Louise née Propay, décédée.**2° **Correvon Hélène Emma** ménagère.de **Freytorrens, Yverdon, Yvonand, Horray et Cuarny** domiciliée à **Freytorrens**célibatairenée à **Freytorrens** le seize Août mil huit cent **septante-neuf.**fille de **Charles Correvon**et de **Louise née Martin domiciliés à Freytorrens.**Les publications ont eu lieu à **Yverdon, Yvonand, Horray, Cuarny et Freytorrens, le trente Mars, à Poliez-le-Grand, le premier Avril de la présente année.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Comblémont pour la célébration du mariage à Yverdon_____

_____Communiqué : à l'Etat civil de Bottens, Comblémont et d'Yvonand._____

Signatures des époux :

Constant Mermoud
Hélène Mermoud

Signatures des témoins :

Ay Tochon Yverdon
Alain Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Effel

N° 29
Schneuwely-Dettwyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Avril* mil neuf cent *un*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schneuwely Alfred* valet de chambre
de *Winneryl (Fribourg)* domicilié à *Plainpalais*
célibataire

né à *Gubonne* le *vingt-six Mai* mil huit cent *soixante-sept*
fils de *Joseph Frantz Schneuwely, horloger*
et de *Thérèse née Hummel, domiciliés à Versoix*

2° *Dettwyler Sophie Caroline* femme de chambre
de *Langenbruck (Baile Campagne)* domiciliée à *Yverdon*
célibataire

née à *Randeron* le *quatre Août* mil huit cent *soixante-cinq (65)*
fille de *Jean Dettwyler, décédé*
et de *Marguerite née Krattiger, domiciliée à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais le trente Mars, à Winneryl et Yverdon, le premier, et à Langenbruck le quatre Avril de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Plainpalais pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de *Winneryl, Langenbruck et au bureau cantonal de l'Etat civil de Genève.*

Signatures des époux :

Alfred Schneuwely
Sophie Schneuwely

Signatures des témoins :

V. Dapoz Yverdon
B. Wuthrich

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 30

Matthey - Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey Albert Louis employé au T.S

de Vallorbe (Vaud) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt-neuf Avril mil huit cent septante-sept

fils de Marc Louis Matthey, inspecteur de Police à Vallorbe

et de Rose Julie née Glardon, décédée.

2° Chevalier Rose Fanny

de Croy, Orbe et Romainmôtier domiciliée à Vallorbe

célibataire

née aux Ouchens, près Oulens, le sept Octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Frédéric Chevalier, agriculteur à Croy

et de Rose née Matthey

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le six, à Croy et Romainmôtier le sept et à Orbe, le huit Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe, pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Matthey Albert
Rose Matthey

Signatures des témoins :

Henri Bolle Yverdon
Ami Pochon in

L'officier de l'état civil :

H. Habille

approuvé la radiation ci-contre
Ch. Habille
M. d. l'É.C.

Communiqué : à l'Etat civil de
Hünemühl, Langenbruck et au
bureau cantonal de l'Etat civil à
Vallorbe, Romainmôtier, et Orbe.

N° 31

Chapuis - Grin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent *un*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° *Chapuis Emile Samuel Louis, boucher*

de *Epalinges (Vaud)* domicilié à *Yverdon*

veuf de Eugénie Julie née Farel des Le Seizo Ferrier mil neuf cent.

né à *Yverdon le quinze Juillet* mil huit cent *Septante et un*

fils de *Jean Etienne Chapuis*

et de *Anne Susanne née Roulet, décédée*

2° *Grin Clémence Hélène, lingère*

de *Gressy* domiciliée à *Yverdon*

Célibataire

née à *Yverdon le trois Avril* mil huit cent *Septante-huit*

fille de *Auguste Grin, agriculteur*

et de *Marie Louise née Rioud, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Gressy le cinq, à Epalinges et à Yverdon le six Avril de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Epalinges, Gressy et Yverdon les actes de naissance des époux l'acte de décès de la première femme de l'épouse

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges et de Belmont.

Signatures des époux :

E. Chapuis

Hélène Grin

Signatures des témoins :

Mrs. Pochon Yverdon

Ami Pochon

L'officier de l'état civil :

H. Abille

N° 32
Caretti-Beauverd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reintégration.

Le 4 Juillet 1925, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de M^{lle} Fanny Adèle Caretti née Beauverd, veuve de Caretti Carlo, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Charvornay.

Inscrit le 14 juillet 1925.



L'officier de l'état civil:

Chellailla

Inscrit dans le double le 28 juillet 1925.

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Caretti Carlo entrepreneur

de Aurano (Novare, Italie) domicilié au Day, près Vallorbe
veuf de Jeanne Marie Hélène née Tarride des le treize Mai
mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Aurano le vingt-trois Mai mil huit cent soixante

fil de Giovanni Caretti, agriculteur à Zoverallo (Italie)

et de Teodolinda née Caretti

2° Beauverd Fanny Adèle demoiselle de magasin

de Charvornay (Vaud) domiciliée à Charvornay

célibataire

née à Charvornay le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante-cinq

filles de Louis Beauverd, décédé

et de Louise Henriette Adèle née Perrinaz, domiciliée à Charvornay

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept, à Charvornay le
dix-neuf Mars et à Aurano les trente et un Mars et sept Avril
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Ch. Caretti

Fanny Caretti

Signatures des témoins :

Languetin Jules Yverdon

Chirouze Pontarlier

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe, Charvornay et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Chellailla

N° 33.
Favre-Forrestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai ~~mil neuf cent~~ mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Mlyse agriculteur

de Chierrens domicilié à Chierrens

Célibataire

né à Chierrens le seize Mars mil huit cent septante-trois

fils de Jules Favre

et de Marline née Lemat, les deux décédés

2° Forrestier Aline

de Chierrens domiciliée à Chierrens

Célibataire

née à Chierrens le onze Mai mil huit cent septante-sept

filie de Gabriel Forrestier, décédé

et de Sylvie née Bullox, domiciliée à Chierrens

Les publications ont eu lieu à Chierrens le premier Avril de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St. Cierges pour la célébra-
tion des mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil
de St. Cierges

Signatures des époux :

Mlyse Favre

Aline Favre

Signatures des témoins :

Ernest Favre Chierrens

Alain Rochat Verdun

L'officier de l'état civil :

H. Mabilh

N° 34
Jaquier - Bosey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaquier Héli aubergiste

de Goumoëns-la-Ville domicilié à Donneloye

veuf de Marie Louise née Breitenstein, dès le quatorze Avril mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Goumoëns-la-Ville, le douze Juin mil huit cent soixante-six

fils de Samuel Louis Jaquier, agriculteur

et de Louise née Beyençon, domiciliés à Mollondins

2° Bosey Ida ménagère

de Chanéaz domiciliée à Chanéaz

célibataire

née à Chanéaz le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante-sept

fille de Alexandre Bosey

et de Susanne Marie née Jaquier, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Donneloye et Chanéaz le vingt-huit
et à Goumoëns-la-Ville, le vingt-neuf Avril de la présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Mollondins, pour la célébra-
tion du mariage à Overdon_____

_____Communiqué : à l'Etat civil de
Echalens et de Mollondins_____

Signatures des époux :

Héli Jaquier
Ida Jaquier

Signatures des témoins :

Eugène Centlières Chanéaz
Alice Centlières "

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 35

Charbon - Gilliland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juin* mil neuf cent *un*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charbon Aimé* agriculteur

de *Breytorrens* domicilié à *Combremont-le-Grand*

célibataire

né à *Breytorrens* le *vingt Avril* mil huit cent *cinquante-six*

fils de *Louis Frédéric Charbon*

et de *Jeanne Françoise Sylvie née Nicaty, les deux décédés*

2° *Gilliland Louise Gabrielle* ménagère

de *Combremont-le-Grand* domiciliée à *Combremont-le-Grand*

célibataire

née à *Combremont-le-Grand* le *cinq Novembre* mil huit cent *cinquante-six*

fille de *François Rodolphe Gilliland*

et de *Jeanne Louise née Grin, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Breytorrens et à Combremont-le-Grand* le *quatorze Avril* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont-le-Grand pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : *à l'Etat civil de Combremont*

Signatures des époux :

Aimé Charbon

Louise Charbon

Signatures des témoins :

Charbon, Yverdon

Adèle Charbon Yverdon

Ami Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 36

Blanc-Gillabert
née Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc Hippolyte Alexandre peintre-gypcier

de Boège (St^e Laroie, France) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Boège le six Avril mil huit cent soixante-cinq

fils de Marie Théodule Blanc, plâtrier

et de Julie Alexandrine née Layat, domiciliés à Boège

2° Gillabert Marie née Besson ménagère

de Charornay domiciliée à Yverdon

veuve de Jean James Gillabert dès le neuf Août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Yverdon, le premier Juin mil huit cent soixante et un

fille de s^s défunts Jacques Denis Besson

et de Pauline Rosalie née von Büren

Les publications ont eu lieu à Charornay le dix, à Yverdon le onze et à Boège les douze et dix-neuf Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Charornay et Yverdon. L'acte de naissance de l'épouse, l'acte du premier mariage de l'épouse. Le permis pour la célébration du mariage, délivré par le Département de Justice et Police des Cantons de Vaud
Communiqué : à l'Etat civil de Charornay et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

H. Blanc
Marie Blanc

Signatures des témoins :

E. Dubois Yverdon
E. F. ...

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 37
Gonin - Beney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Huit Juin mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonin Hector agriculteur

de Essertines-sur-Yverdon domicilié à Essertines-s/ Yverdon

célibataire

né à Essertines le quatre Avril mil huit cent septante six

fils de Emile Gonin, agriculteur à Essertines

et de Adèle née Perret décédée

2° Beney Louise Olympe ménagère

de Valleyres-sous-Ursins domiciliée à Valleyres s/s Ursins

célibataire

née à Valleyres-s/s-Ursins le dix-neuf Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Jean Abran Beney, agriculteur à Valleyres-sous-Ursins

et de Nancy née Auberson, décédée

Les publications ont eu lieu à Valleyres-sous-Ursins le dix-huit
et à Essertines le vingt Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Yverens pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil _____
de Yverens et d'Ursins.

Signatures des époux :

Hector Gonin
Olympe Beney

Signatures des témoins :

Louis Beney Valleyres
Ami Pochon Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 38

Meyste-Jaquier née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 14 novembre 1921 déclaré définitif et exécutoire le 21 janvier 1922 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a déclaré l'épouse coupable.

Inscrit le 6 février 1922

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

Signé dans le double le 7 février 1922



Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyste Denis Edouard instructeur-trompette

de Correvon (Vaud) domicilié à Lausanne

veuf de Oline Elisa née Adornand dès le vingt et un Juin mil neuf cent

né à Yvonand le sept Juin mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean Louis Meyste

et de Justine Elise née Jaccard, les deux décédés

2° Favre Adèle née Jaquier négociante

de Provence (Vaud) domiciliée à Yverdon

veuve d'Ami Jules Favre dès le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Fey le six Mai mil huit cent cinquante-deux

fille de Jacques Louis Jaquier

et de Anne Marie née Girard, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Yverdon le vingt-trois, à Correvon et à Provence le vingt-cinq Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

D. Meyste
A. Meyste

Signatures des témoins :

Louis Geneva Geneva
Berthe Geneva

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

Communiqué : à l'Etat civil de St. Cierges, Provence et Lausanne

N° 39
Girard-Nicity

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard Héli agriculteur

de Denezzy domicilié à Combremont-le-Petit

célibataire

né à Villars-Mendrey, le seize Janvier mil huit cent septante-huit

fils de Emile Girard

et de Lucie née Chevallery, agriculteurs à Denezzy

2° Nicity Elisa ménagère

de Combremont-le-Petit et de Moudon domiciliée à Combremont-le-Petit

célibataire

née à Combremont-le-Petit, le dix Mars mil huit cent septante-huit

fille de Louis Samuel Nicity agriculteur à Combremont-le-Petit

et de Sylvie Jenny née Crisinel, décédée

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit et à Moudon
le vingt-trois à Denezzy le vingt-cinq Mai de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Combremont pour la
célébration du mariage à
Moudon

Communiqué : à l'Etat civil
de Combremont, Moudon et Denezzy

Signatures des époux :

Héli Girard

Elisa Girard

Signatures des témoins :

ch. Pochon Moudon

Emil Pochon

L'officier de l'état civil :

H. Mabille

N° 40

Oberli-Cujan née Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin

mil neuf cent ~~un~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oberli Adolphe ~~Journalier~~

de Sumiswald (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Berthoud le quatorze Novembre mil huit cent Septante

fils de Jean Oberli, décédé

et de Barbara Louise née Weingärtner, domiciliée à Yverdon

2° Cujan Louise Léonie née Morel ~~aubergiste~~

de Orzier-le-Muids domiciliée à Yverdon

veuve de Charles Louis Cujan dès le dix-sept Janvier mil
neuf cent

née à Cier, Courvillat, le douze Mai mil huit cent soixante-trois

fille de Jean Pierre Henri Morel

et de Louise née Baudray, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le neuf, à Orzier le dix et
à Yverdon le onze Mai de la présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Sumiswald, Orzier et Yverdon.
L'acte de naissance de l'époux et l'ac-
te du premier mariage de l'épouse
L'acte de décès du premier mari
de l'épouseCommuniqué : à l'Etat civil
de Sumiswald et de Orzier

Signatures des époux :

Adolph Oberli
Léonie Oberli

Signatures des témoins :

P. Maillard Yverdon
Briet Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Mahle

N° 41
 Martinet-Volery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Juin* _____ *mil neuf cent un*
 _____ *mil huit cent quatre vingt*

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martinet Louis* _____ *Serrurier*

de *Vuitteboeuf* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Villars sur Collombier, le dix sept Mars* _____ *mil huit cent Septante huit* _____

_____ fils de *Edouard Alphonse Martinet, agriculteur* _____

_____ et de *Frédérique Charlotte née Holtz, au Sauderon* _____

2° *Volery Philomène Angèle* _____ *ménagère* _____

de *Aumont (Fribourg)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

_____ née à *Aumont le douze Décembre* _____ *mil huit cent Septante-neuf* _____

_____ fille de *Paul Timothée Volery, décédé* _____

_____ et de *Joséphine née Blaud, domiciliée à Genève* _____

_____ Les publications ont eu lieu à *Vuitteboeuf et à Yverdon le premier*
 _____ *et à Aumont le deux Juin de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
 _____ *à Vuitteboeuf, Aumont et à*
 _____ *Yverdon. Les actes de naissance*
 _____ *des époux* _____

_____ Communiqué : à l'état civil de
 _____ *Aaulmes et d'Aumont* _____

Signatures des époux :

Martinet Louis

Martinet Philomène

Signatures des témoins :

Jos. Tschon Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Mahle

N° 42
Duvoisin-Striberni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ¹¹¹¹

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin William Frédéric commerçant

de Fontanezier (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le vingt-huit novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Marc François Charles Duvoisin, tapissier

et de Jenny Françoise née Furst, domiciliés à Nyon

2° Striberni Ada Catherine Fanny couturière

de Bellinzona (Tessin) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-cinq

fille de Frédéric Charles Striberni, décédé

et de Marie Louise née Renoir, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Fontanezier le vingt-trois, à Bellin-
zone le vingt-quatre et à Yverdon le vingt-cinq Mai de la
présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Fontanezier, Bellinzona et
Yverdon, les actes de naissance
des épouxCommuniqué : à l'état civil
de Bonvillars, et de Bellinzona

Signatures des époux :

W. Duvoisin

A. Striberni

Signatures des témoins :

F. J. Marnass à Yverdon
L. Trey "

L'officier de l'état civil :

Ch. Maitte

N° 43

Depierraz - Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin ~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depierraz Emile, agriculteur

de Assens domicilié à Rueyres

célibataire

né à Rueyres le douze Juin mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Daniel Depierraz

et de Elise née Bissat, les deux décédés

2° Cruchon Hélène, ouvrière à la Condenserie

de Bercher domiciliée à Bercher

célibataire

née à Bercher le onze Juin mil huit cent septante-huit

fille de Jacques Abram Cruchon, agriculteur à Bercher

et de Mariette née Carin, décédée

Les publications ont eu lieu à Assens et Bercher le huit, à Rueyres
le neuf Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Fey pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Emile Depierraz

Hélène Depierraz

Signatures des témoins :

Tractsel Arnold Rueyres

Ami Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Habille

Communiqué : à l'état civil
de Echallens, Fey et St-Cierges

N° 44
Burki - BurdetAujourd'hui six juillet mil neuf cent un
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Burki Nicolas cochet

Lieu d'origine et de domicile :

de Crimstein (Berne) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le dix-neuf avril mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Jean Burki, ancien hôtelier à Yverdon

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth nee Reubi, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Burdet Marguerite Juliette, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursins domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le treize novembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Pierre François Burdet, tisserand, à Yverdon

domicile des parents :

et de Rose nee Badoux, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Munsingen et à Ursins le quatorze,
et à Yverdon, le quinze juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Munsingen, Ursins et Yver-
don, Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux :

Nicolas Burki

Juliette Burki

Signatures des témoins :

P. Burdet Yverdon
Jean Burki YverdonCommuniqué : à l'Etat civil
de Munsingen et d'Ursins

L'officier de l'état civil :

H. Mabille

N° 45

Lantet - Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juillet* mil neuf cent *un*
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lantet Jules David*, *ouvrier de fabrique*

de *Chavornay* domicilié à *Chavornay*

célibataire

né à *Chavornay, le vingt-sept Septembre* mil huit cent *septante-deux*

fils de *François Henri Lantet agriculteur*

et de *Louise née Beauverid, à Chavornay*

2° *Martinet Lina*, *cuisinière*

de *Vuitteboeuf* domiciliée à *Champagne*

célibataire

née à *Champagne, le dix-sept Janvier* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *François Martinet, agriculteur*

et de *Ether Rosalie née Giroud, à Champagne*

Les publications ont eu lieu à *Champagne le cinq, à Vuitteboeuf*
le six et à Chavornay le sept Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Chavornay pour la
célébration du mariage à
Yverdon

Communiqué : *à l'état civil*
de Chavornay, Aaulmes et Cham-
pagne

Signatures des époux :

Lantet Jules David
Lina Lantet

Signatures des témoins :

Mrs Pochon Yverdon
Mme Pochon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 46
Desallonné-Lidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desallonné Emile — *pierriste*

de Correvon et Villars Mendraz — domicilié à Yverdon

célibataire

né à Corcelles (Nuchâtel) le premier Octobre — mil huit cent quatre-vingt-

fils de Jean Jacob Desallonné, agriculteur

et de Rosine née Dubrit, domiciliés à Yverdon

2° Lidoux Florence Frida — *pierriste*

de Villars le Comte — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Neyruz le vingt huit Juin — mil huit cent soixante-neuf

fille de Edouard Lidoux, agriculteur

et de Julie née Dubrit, domiciliés à Moudon

Les publications ont eu lieu à Correvon et à Villars-Mendraz —
le vingt et un à Yverdon, le vingt deux et à Villars-le-Comte le vingt-trois Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Correvon, Villars-Mendraz,
Villars-le-Comte et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Desallonné Emile

Frida Desallonné

Signatures des témoins :

Emile Henriod Yverdon
Paul Schaffroth Yverdon

L'officier de l'état civil :

K. H. H. H.
Communiqué : à l'état civil de
St. Cierges et Denezzy

N° 47
Ganz-Glawer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent un
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Ganz Rodolphe Auguste ingénieur

de Unter-Embrach (Zurich) domicilié à Schüttorf (Hanover)

divorcé de Ida Nancy Dorothee née Bert, dès le neuf mai mil
neuf cent

né à Mexiko le deux Août mil huit cent septante et un

fils de Rodolphe Ganz, décédé

et de Pauline née Siemann, domiciliée à Winterthour

2° Glawer Louise Marie

de Muri (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix-neuf Août mil huit cent septante huit

filles de Charles François Glawer, décédé

et de Elise Caroline née Sigrist, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Unter-Embrach, et à Muri, le vingt-
six, à Schüttorf, le vingt-sept et à Yverdon, le vingt-neuf
juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Unter-Embrach, Schüttorf, Mu-
ri et Yverdon, les actes de nais-
sance des époux. Un extrait de
jugement du divorce Ganz-Bert

Communiqué : à l'Etat civil de
Unter-Embrach, Muri et à la chan-
cellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Ing. Rod. Aug. Ganz
Marie Ganz

Signatures des témoins :

Stenemann Menden
R. Sigrist Bièvre

L'officier de l'état civil :

H. Nobile

N° 48
Bergeron-Firax

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bergeron Charles menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Perly-Certoux (Genève) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le vingt-huit février mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

filz de Jean François Bergerat, serrurier ~~menuisier~~

domicile des parents :

et de Joséphine née Peguet, domiciliés à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Firax Elise Augustine journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Passel (Vaud) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le vingt-deux juin mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean François Firax, sans profession

domicile des parents :

et de Jenny Marie née Delacriétaz, domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Perly-Certoux le sept, à Passel et à Yverdon le huit Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les Certificats de publication à Perly-Certoux, Passel et Yverdon

Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Charles Bergeron,
Elise Bergeron

Signatures des témoins :

Ulysse Carin Yverdon
Gustave Hochstetser, id

Communiqué : à l'Etat civil de Granges et au bureau cantonal à Genève

L'officier de l'état civil :

H. Hoffmiller

N° 49
Simon - Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simon Auguste Robert Abram forgeron

de Mauborget (Vaux) domicilié à Ballaigues

célibataire

né à Ballaigues le huit Octobre mil huit cent septante quatre

fils de Jules Pierre David Simon, à Ballaigues

et de Louise Rose Marie Jenny née Leresche, décédée

2° Turin Bertha Alice

de Valèyres-sous-Rances domiciliée à Ballaigues

célibataire

née à Signerolle le vingt huit Juillet mil huit cent septante sept

fille de Auguste Turin, ouvrier

et de Odille née Conod, domiciliés à Signerolle

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et Valèyres-sous-Rances le six & à Mauborget le sept Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Ballaigues pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Fiez, Baulmes et Ballaigues

Signatures des époux :

Robert Simon

Bertha Simon

Signatures des témoins :

Louis Turin Bavois

Jules Simon Leresche

L'officier de l'état civil :

H. Mahille

N° 50
Roulier-Nobs

Aujourd'hui trois Août

~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roulier Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent domicilié à la Grand-Moille, rière Yvonand

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Grand-Moille, le vingt-Tuin mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

_____ fils de François Roulier, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle née Burdet, domiciliés à la Grand-Moille

Nom et profession de l'épouse :

2° Nobs Lina ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavigny domiciliée à la Baumaz, rière Cronay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Baumaz, le vingt-huit Mars mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

_____ fille de Jules Daniel Nobs, agriculteur

domicile des parents :

et de Julie née Bèchet, domiciliés à la Baumaz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yvonand, le premier, à Lavigny
le deux, à Champvent et à Cronay le trois Juillet de la pré-
sente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Yvonand pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Roulier Jules
Lina Roulier

Signatures des témoins :

Louis Haridel, Cronay,
Jules Daniel Nobs, Yverdi

Communiqué : à l'Etat civil de
Champvent, Lavigny, Yvonand, et
Mollondins.

L'officier de l'état civil :

H. Malille

N° 51

Bähler - Küster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept. Oct. mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Bähler David Charles confiseur

de Uebeschi (Berne) domicilié à Yverdon

veuf de Marie née Zaller dès le treize Octobre mil neuf cent

né à Berne, le vingt-quatre Février mil huit cent cinquante-trois

fil de David Bähler, décédé

et de Marie née Portner, décédée

2° Küster Alice Lina

de Büren (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à la Chaux-de-Fonds, le premier Février mil huit cent septante-sept

fille de Samuel Küster, décédé

et de Lina née Farre Bulle, domiciliée à la Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Chierachern et à Büren le dix-neuf
et à Yverdon le vingt Juillet de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Chierachern, Büren et Yverdon
Les actes de naissance des époux
L'acte de décès de la première
femme de l'époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Chierachern et Büren

Signatures des époux :

D. Bähler
Alice Bähler

Signatures des témoins :

Léon Bollé Yverdon
Alme Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Math

N° 52

Hochstrasser Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente et un Août* ~~mil neuf cent *un*~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hochstrasser Gustave Jules*, menuisierde *Surrenäsch (Argovie)* domicilié à *Yverdon**Célibataire*né à *Fiez-Sittet*, le *quatorze Mai* mil huit cent *quatre-vingt-*fils de *Jonas Pierre Hochstrasser*, horlogeret de *Louise Marie* née *Schy*, domiciliés à *Yverdon*2° *Jaquillard Rosa*, ménagèrede *Rougemont* domiciliée à *Yverdon**Célibataire*née à *Chez-le-Bart*, le *seize Avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *François Louis Jaquillard*, maçonet de *Louise* née *Pierrehumbert*, domiciliés à *Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Surrenäsch* et à *Rougemont*, le
neuf et à *Yverdon* le *dix Août* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Surrenäsch, Rougemont et
Yverdon. Les actes de naissance
des époux, l'autorisation
du père de l'époux qui est
mineur

Communiqué : à l'état civil
de Surrenäsch et de Rougemont

Signatures des époux :

*Hochstrasser Gustave**Hochstrasser Rosa*

Signatures des témoins :

*Alphonse Gervin Yverdon**Almi Gachal*

L'officier de l'état civil :

H. Haller

N° 54

Noverraz-Bezuchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six septembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Noverraz Albert Charles Louis, commis au J. J.de Cully et Lutry domicilié à Vallorbecélibatairené à Lausanne, le onze Juin mil huit cent septante-troisfils de François Albert Louis Noverraz décédéet de Anne Françoise née Chaudmontet à Vallorbe2° Bezuchen Berthe Catherine, modistede L'Abergement domiciliée à Lausannecélibatairenée à Yverdon, le vingt-trois Avril mil huit cent septante-sixfille de Georges Emile Bezuchet, instructeuret de Catherine née Meyer, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Vallorbe à Cully, à Lutry à Lausanne
le dix Août à L'Abergement le douze Août de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
de Vallorbe pour la célébration
du mariage à YverdonCommuniqué : de l'Etat civil de
Lignerolle, Cully, Lutry, Vallorbe et
Lausanne.

Signatures des époux :

NoverrazBerthe Noverraz

Signatures des témoins :

Edmond Wagnmüller LausanneAmi Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 55
Oulevay-Gonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oulevay Jean-Adolphe-François, menuisier

de Bavois domicilié à Paulmes

célibataire

né au Brassus le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-huit

fil de Marc-François Oulevay, agriculteur à Corseaux sur Veroy

et de Louise-Henriette née Meylan, décédée

2° Gonnet Adèle, sans profession

de Vaulion domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt

filles de David-Louis Gonnet, horloger

et de Nanette-Marie née Maulaz, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Paulmes le premier, à Vaulion le deux, à Yverdon et à Bavois le trois Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Paulmes pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Paulmes, de Vaulion et de Chavornay.

Signatures des époux :

Adolphe Oulevay.

Adèle Oulevay.

Signatures des témoins :

Louis Recorvan Yverdon

Blaise P. Schablin

L'officier de l'état civil absent, le remplaçant,

M. Marenchal

N° 56

Harnisch - Prahin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil neuf cent un
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Harnisch Jean, manoeuvre

de Wahlern (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Schwarzenburg le douze Juillet mil huit cent soixante-six

fil de Christian Harnisch, charpentier à Schwarzenburg

et de Anna née Mast, décédée

2^e Prahin Jeannette, domestique de campagne

de Correvon (Vaud) domiciliée à Villars-Epeney

célibataire

née à Correvon le dix-sept Avril mil huit cent septante

fille de Eugène Prahin, cordonnier

et de Julie née Meystre, domiciliés à Chierrens

Les publications ont eu lieu à Correvon, à Villars-Epeney et à
 Yverdon le trente-et-un Août, à Wahlern le premier
 septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
 à Correvon, à Villars-Epeney,
 à Wahlern et à Yverdon. Les actes de naissance
 des époux.

Communiqué : à l'état civil
 d'Yvonand, de St-Lierges
 et de Wahlern.

Signatures des époux :

Jean Harnisch

Jeannette Harnisch

Signatures des témoins :

A. Pochon Yverdon

Ami Pochon

L'officier de l'état civil absent

Le remplaçant,

U. Marendaz

N° 57.
Brochon-Wuerchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un septembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brochon Ernest, géomètre - breveté,
de Sugnens et de Naz, domicilié à Echallens
célibataire

né à Sugnens le dix-neuf juin mil huit cent septante-quatre
fils des défunts Edouard Brochon
et de Julie née Vauthey

2° Wuerchoz Fanny - Louise
de Bussigny-sur-Morges domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Lausanne le dix-neuf février mil huit cent septante-huit
fille de défunt Lie-Albert-Jean-Charles Wuerchoz,
et de Fanchette-Lyvie Chollet, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Echallens le dix-sept à Sugnens et
Naz et à Bussigny le dix-neuf, à Lausanne le vingt Août
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
L'autorisation de l'état civil
d'Echallens pour la célébra-
-tion du mariage à Yver-
-don.

Communiqué : à l'état civil de
Echallens, de Fey, de Bussigny,
de Lausanne.

Signatures des époux :
E. Brochon
Fanny Brochon

Signatures des témoins :
E. Besson, à Fey
A. Brochon à Fey

L'officier de l'état civil absent,
le remplaçant,
M. Marcondal

N° 58

Mayer - Latour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent}~~un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayer Henri, fonctionnaire postal

de Echallens domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-quatre

fils de François-Emmanuel Mayer, agriculteur

et de Rosalie-Philippine née Taillefer, domiciliés à Yverdon

2° Latour Hélène, receveuse aux voyageurs

de Môtiers domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Môtiers, le six septembre mil huit cent septante

fille de Charles-Eugène Latour

et de Louise née Richard, décédés.

Les publications ont eu lieu à Echallens le vingt-neuf à Môtiers le trente Août, à Lausanne le trente et un et à Yverdon le même jour de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Echallens, Môtiers, Lausanne et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil d'Echallens, de Môtiers, Lausanne.

Signatures des époux :

M. Mayer
Hélène Mayer

Signatures des témoins :

Rossier El. Yverdon
Fautherbert Rosallie

Le L'officier de l'état civil absent

se remplaçant
M. Maron

N° 59
Pittet - Roullier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-six Septembre mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~
~~un~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet, Jules galauchier

de Seigneux domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne, le seize Mars mil huit cent septante-sept

fils de Rodolphe Pittet, cordonnier

et de Jeanne-Marie née Bize, domiciliés à Payerne

2° Roullier, Louise-Henriette, sans profession

de S^t-Sulpice et la Côte aux Fées domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le six Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de François Roullier, semencier

et de Fanny-Henriette née Mercier, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Yverdon, à la Côte aux Fées et à S^t-Sulpice le trente et un Août, à Seigneux le premier Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Payerne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Payerne, de la Côte-aux-Fées, de S^t-Sulpice et de Villargel.

Signatures des époux :

Pittet Jules

Pittet Louise

Signatures des témoins :

François Riether Yverdon

Vincens Alfred Yverdon

M. L'officier de l'état civil absent,
Le remplaçant,
H. Marsden

N° 60

Marendaz-Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance.

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Boray Lina née à Yverdon le 24 Février 1900. Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures

Georges Marendaz
Anna Boray
Yverdon le 5 Octobre 1901
L'officier de l'état civil
H. Habille



Aujourd'hui cinq Octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marendaz Georges Charles — menuisier

de Method domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de Jules Marendaz, décédé

et de Marie Susannè née Ballnegger, domiciliée à Yverdon

2° Boray Anna — ménagère

de Chanéaz domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Gossens le seize Juin mil huit cent septante-six

fille de Elie Boray, décédé

et de Rosalie née Dutoit, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Method le treize, à Chanéaz et à Yverdon le quatorze Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Method, Chanéaz et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Georges Marendaz
Anna Marendaz

Signatures des témoins :

Genéral Jules Yverdon
Guis Rochaz

L'officier de l'état civil :

H. Habille

Communiqué : à l'Etat civil de Champrévent et de Mollondins

N° 61

Zeender Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir le légitimer: Jordan Ernest, né à Mézières le 20 Mai 1899. Ce qui est attesté par leurs signatures.

Ernest Zeender
Ida Jordan

Yverdon le 8 Octobre 1901

L'officier de l'état civil



Ch. Mahille

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zeender Charles Ernest employé au S.I.

de Köniz (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Croy le vingt-huit Décembre mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Zeender

et de Sophie née Maccaud, les deux décédés

2° Jordan Ida ménagère

de Mézières domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Mézières le vingt-Mai mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Louis Jordan

et de Sophie née Junod, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Köniz le dix-neuf, à Mézières, Lausanne et Yverdon, le vingt-et-un Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à Köniz, Mézières, Lausanne et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de Köniz, Mézières et Lausanne.

Signatures des époux :

Ernest Zeender
Ida Jordan

Signatures des témoins :

Charles Sandoz Yverdon
Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 62

David-Gaillard née
Broccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *111*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *David Maurice Auguste, maréchal*de *Yverdon et Gressy* domicilié à *Yverdon**Célibataire*né à *Yverdon, le vingt-six Septembre* mil huit cent *Septante-deux*fils de *Jean Louis Perrot*et de *Louise Elise née Cuendet, les deux décédés*2° *Gaillard Marie Louise Mathilde née Broccard, cuisinière*de *Ardon (Valais)* domiciliée à *Yverdon**veuve d'Albert Gaillard, dès le vingt-Février, mil huit-cent-*
*quatre-vingt-treize*née à *Ardon* le *seize Mars* mil huit cent *soixante-quatre*fille de *Suzette Broccard, décédée*et de *Louise née Gaillardet, domiciliée à Ardon*Les publications ont eu lieu à *Ardon le vingt, à Gressy et à Yver-*
don le vingt et un Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Gressy, Ardon et Yverdon.
Les actes de naissance des époux,
L'acte de décès du premier mari
*de l'épouse*Communiqué : à l'état civil de
Belmont et d'Ardon.

Signatures des époux :

Auguste David
Louise David

Signatures des témoins :

David Alfred Yverdon
Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Hellabille

N° 63

Haltenrieder - Mäder
née Dick

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Divorce

Par jugement rendu le 2 novembre 1906
de la cour de première instance de Yverdon
le tribunal civil du district de Yverdon
a dissous par le divorce le mariage inscrite
ci contre le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'art. 146. B et C. de la
loi du 24 décembre 1874.

Inscrit le 28 janvier 1907



L'officier de l'état civil

H. Mabile

Aujourd'hui *dix Octobre* mil neuf cent ~~un~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Haltenrieder Samuel, agriculteur*

de *Kerzers (Fribourg)* domicilié à *Cheseaux-Noréaz*

célibataire

né à *Kerzers* le *dix-huit Juillet* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Jacob Haltenrieder*

et de *Madeleine née Moosmann, les deux décédés*

2° *Mäder Maria née Dick - fermière*

de *Agriswyl (Fribourg)* domiciliée à *Cheseaux-Noréaz*

veuve de Frédéric Mäder dès le dix-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf

née à *Gurbü* le *deux Février* mil huit cent *cinquante-deux*

fille de *Jean Dick*

et de *Maria née Hirni, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Kerzers et à Cheseaux-Noréaz* le
quinze, et à *Agriswyl*, le *dix-sept Septembre* de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Kerzers, Agriswyl et Cheseaux-
Noréaz, Les actes de naissance
des époux, & l'acte de décès du
premier mari de l'épouse

Signatures des époux :

Haltenrieder Samuel
Maria Haltenrieder

Signatures des témoins :

François Balle Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'Etat civil
de *Kerzers et de Buchslen*

L'officier de l'état civil :

H. Mabile

N° 64

Donzelot-Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre mil neuf cent ~~un~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Donzelot Arthur Jules Joseph, voyageur de commerce

de Porrentruy (Berne) domicilié à Bâle

divorcé de Gabrielle Marie Julia née Baillenet, dès le seize Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

né à Porrentruy, le premier Juin mil huit cent soixante-huit

fils de Joseph Séverin Donzelot, domicilié à Porrentruy

et de Marie Léonide née Herquin, décédée.

2° Nicod Suzanne Irma, sans profession

de Granges (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire.

née à Cuarny le seize Février mil huit cent septante-huit

fille de Daniel Nicod, décédé

et de Rosine née Querry domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Porrentruy le dix-neuf, à Granges
le vingt, à Yverdon le vingt-et-un et à Bâle le vingt-quatre
Septembre de la présente année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de
Bâle pour la célébration du ma-
riage à Yverdon.

Signatures des époux :

A. Donzelot

Irma Donzelot

Signatures des témoins :

H. Loh

C. Nicod, Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
Porrentruy, Granges et Bâle

L'officier de l'état civil :

K. Kahl

N° 65
Lahud-corthésy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent ~~un~~ ~~quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lahud Jules Edouard, employé de commerce

de Ogens et Biolley-Magnoux domicilié à Bussigny

célibataire

né à Yverdon le quatre Mars mil huit cent septante-deux

fils de Edouard Lahud, décédé

et de Caroline Henriette née Pelloux, domiciliée à Yverdon

2° Corthésy Ida Emmy institutrice

de Dompierre domiciliée à Dompierre

célibataire

née à Bea le vingt-deux avril mil huit cent septante-cinq

filles de Jules Félix Corthésy, décédé

et de Adrienne Louise Olympie née Rapaz, domiciliée à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Dompierre le premier, à Biolley-Magnoux et à Ogens le deux, et à Bussigny le quatre Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Bussigny pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de St-Cierges, Molondins, Bussigny et Lucens

Signatures des époux :

Jules Lahud

Emmy Lahud

Signatures des témoins :

H. Pabon, Yverdon

H. B. Pabon, Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Mahille

N° **66**
Schudel-Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die-neuf Octobre* mil neuf cent ~~un~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schudel Emile* menuisier

de *Beggingen (Schaffhouse)* domicilié à *Neuchâtel*

célibataire

né à *Yverdon* le *vingt-cinq Juin* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Frédéric Schudel, menuisier*

et de *Antonie Françoise Elise Rutz née Helbling, domiciliés à Yverdon.*

2° *Delafontaine Herminie Caroline* menagère

de *Corsier (Vaud)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Vérey* le *premier Juin* mil huit cent *huitante-trois*

fille de *Paul Robert Adrien Delafontaine, jardinier*

et de *Caroline Louise née Prior, domiciliés à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel le douze, à Corsier le treize, à Beggingen et à Yverdon le quatorze Septembre de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Neuchâtel pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Schudel Emile
Herminie Schudel

Signatures des témoins :

Brosset Gustave Yverdon
Ami Rochat in

Communiqué : à l'état civil de *Beggingen, Neuchâtel et Corsier.*

L'officier de l'état civil :

Helbling

N° 67.
Bissat-Bécholey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° BISSAT Gustave Eugène — agriculteur

de Bercher domicilié à Bercher

célibataire

né à Bercher le treize Décembre mil huit cent septante-trois

fils de Louis Bissat agriculteur à Bercher.

et de Marie née Thomas, décédée.

2° Bécholey Rosa

de Bercher et Chesalles-sur-Moudon domiciliée à Bercher

célibataire

née à Bercher le quatre Janvier mil huit cent septante-sept

fille de Daniel Demys Bécholey

et de Fanny née Joly

Les publications ont eu lieu à Bercher le vingt et à Chesalles le vingt et un Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Saint-Cierges pour la célébration du mariage à Verdun

Communiqué : à l'état civil de St-Cierges et de Lucens.

Signatures des époux :

Eugène Gustave Bissat
Rosa Bissat

Signatures des témoins :

Julien Gottraud Sussy
H. Bécholey Bercher

L'officier de l'état civil :

H. Mahille

N° 68

Bornoz-Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent *un*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bornoz Charles*, employé de fabriquede *Vaugondry* domicilié à *Yverdon**célibataire*né à *Yverdon* le *vingt-un Septembre* mil huit cent *septante sept*fils de *Jean Pierre Louis Bornoz* fruitieret de *Louise née Pislér*, domiciliés à *Yverdon*2° *Rod Augusta Marie* — sans professionde *Ropraz, Mézières, Corcelles-le-Torat et Demoret* domiciliée à *Yverdon**célibataire*née à *Yverdon*, le *douze Septembre* — mil huit cent *septante huit*fille de *Henri Louis Rod*, tailleur de pierres à *Yverdon*et de *Marie Française née Perrotet*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Vaugondry, à Mézières, à Demoret et à Yverdon* le *cinq*, à *Corcelles-le-Torat* et à *Ropraz* le *six Octobre* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi, et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Vaugondry, Ropraz, Mézières, Corcelles-le-Torat, Demoret et Yverdon

Communiqué : à l'état civil de *Champagne, Corcelles Mézières et Molendins.*

Signatures des époux :

*Charles Bornoz**Auguste Bornoz*

Signatures des témoins :

*Henri Belle Yverdon**Ami Rochas*

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 69

Randin-Mièville née Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Octobre* _____ mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Randin François Henri Louis, agriculteur* _____

de *Rances* _____ domicilié à *Rances* _____

veuf de Louise Julie née Simonin des le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

né à *Rances* _____ le *trois Avril* mil huit cent *quarante-cinq* _____

fils de *François Randin* _____

et de *Louise Marie née Randin les deux décédés* _____

2° *Mièville Jeannette Louise née Giroud, ménagère* _____

de *Essert-Pittel* _____ domiciliée à *Orbe* _____

divorcée de Jean Georges Daniel Offenberg des le trente Juin mil neuf cents _____

née à *Valeyres-sous-Rances, le douze novembre* _____ mil huit cent *cinquante-un* _____

fille de *Pierre Joseph Samuel Giroud* _____

et de *Marguerite née Favre les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Orbe le six, à Rances le sept et à Essert-Pittel le huit Octobre de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Baulmes pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'état civil de *Baulmes, Orbe et Belmont*. _____

Signatures des époux :

François Randin _____

Louise Randin _____

Signatures des témoins :

François Bolle Yverdon _____

Ami Rochat _____

L'officier de l'état civil :

H. Habille _____

N° 70
Bornoz - Bornoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Octobre*mil neuf cent *11*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bornoz David Louis** *tailleur*de *Taugondry (Faud)* domicilié à *Yverdon**célibataire*né à *Yverdon* le *quinze Avril* mil huit cent *soixant-huit*fils de *Jean François Bornoz*et de *Henriette née Gagnaux, les deux décédés*2° **Bornoz Blanche Lisette**, *sans profession*de *Vallamand-dessus* domiciliée à *Yverdon**célibataire*née à *Yverdon* le *onze Avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *Louis Bornoz, décédé*et de *Emma Olga née Gauthier, domiciliée à Yverdon*Les publications ont eu lieu à *Yverdon, le douze à Taugondry et à Vallamand le quatorze Octobre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Taugondry, Vallamand et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

David Bornoz
Blanche Bornoz

Signatures des témoins :

H. Bornoz à Wallon g.m.
H. Fanchon Yverdon

L'officier de l'état civil :

*H. Habille*Communiqué : à l'Etat civil de
Champagne et de Cudrefin

N° 31
Walti - Marc - Cassus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Octobre* _____ mil neuf cent *un* _____
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Walti Rodolphe* _____ *docteur-médecin* _____

de *Zurzach (Argovie)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Berno* _____ le *vingt-cinq Novembre* mil huit cent *septante et un* _____

fils de *Jean Henri Walti, intendant à la fabrique fédérale des poudres* _____

et de *Bertha Susanna née Walti, domiciliée à Berno* _____

2° *Marc-Cassus Andrée Louise* _____ *sans profession* _____

de *Salleboeuf (Gironde, France)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Salleboeuf* _____ le *seize Mars* _____ mil huit cent *quatre vingt-deux* _____

fille de *Joseph Marc-Cassus* _____

et de *Marie Francine née Ferot, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Zurzach et Yverdon le douze, à Salleboeuf*
les vingt et vingt quatre Octobre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Zurzach, Salleboeuf et Yverdon, les
actes de naissance des époux, les
actes de décès des père et mère de
l'épouse, acte de consentement de
la grand-mère de l'épouse mineure

Communiqué : à l'état civil de
Zurzach et à la Chancellerie d'état
à Lausanne. _____

Signatures des époux :

Walti
Andrée Walti

Signatures des témoins :

Jean Walti, Berne
Ch. Roulet, Yverdon
M. Bonifant, M. Bally, B. Barmay
 L'officier de l'état civil :

H. Offenberg

N° 72
Jacquet-Rapit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre ~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacquet Alphonse Henri mécaniciende Granges-de-Vésin (Fribourg) domicilié à Yverdoncélibatairené à Yverdon le cinq Janvier mil huit cent septante-septfils de Auguste Constant Jacquet, employé de fabriqueet de Jusette née Duruz, domiciliés à Yverdon.2° Rapit Mathilde Louise couturièrede Bioley-Magnoux domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon le six Octobre mil huit cent septante-septfille de Louis Jean Michel Rapit, mécanicienet de Marie Louise née Forchet, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Granges-de-Vésin, à Bioley-Magnoux
et à Yverdon le quatorze Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Granges-de-Vésin, Bioley-Magnoux
et Yverdon. Les actes de naissance
des Epoux.

Communiqué : à l'Etat civil
d'Aumont et Mollonnetins.

Signatures des époux :

Jacquet Alphonse
Mathilde Rapit

Signatures des témoins :

Jacquet Constant Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mathis

N° 73
 Wilhelm-Siebenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept novembre mil neuf cent un
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wilhelm Adolphe maître tonnelier

de Chamblon (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Zunzingen le vingt-Septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Wilhelm, décédé

et de Wilhelmine née Schwab, domiciliée à Zunzingen (Gr. Dické de Bâle)

2° Siebenmann Marie Louisa, sans profession

de Aarau domiciliée à Forimholz

célibataire

née à Forimholz le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Alfred Siebenmann, décédé

et de Anna Maria née von Aesch, domiciliée à Forimholz

Les publications ont eu lieu à Aarau et à Yverdon le dix-neuf, à Chamblon et à Forimholz le vingt et un Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Aarau, Chamblon, Forimholz et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Adolphe Wilhelm
Marie Wilhelm

Signatures des témoins :

Emile Bockel Yverdon
Emile Pochat

Communiqué : à l'Etat civil de Montagny, Aarau et Gross-Affoltern.

L'officier de l'état civil :

Ch. Halis

N° 74
Fontenille - Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept et octobre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontenille Joseph Coutelierde Chiers (Euy de Dôme, France) domicilié à VallorbeCélibatairené à Chiers le vingt-trois Avril mil huit cent septant-quatrefils de Gilbert Fontenille, décédéet de Anne née Coste, domiciliée à Chiers2° Golay Rose Couturièrede lieu et du Chenit domiciliée à VallorbeCélibatairenée à Vallorbe le dix sept Juin mil huit cent septant-neuffille de Armand Louis Golay agriculteur à Vallorbeet de Marie Elise née Nicoulay, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le vingt, au Sentier et au lieu
le vingt deux, au Brasus le vingt trois, Aout, à Chiers le vingt
cinq Aout et premier Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vallorbe pour la célébration
du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil du
lieu, du Sentier, de Vallorbe, et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

J. FontenilleR. Golay

Signatures des témoins :

Chuvpied Jules VallorbeHenry Coste

L'officier de l'état civil :

Chuvpied Jules
Officier de l'état civil

N° 75
 Chesillard-Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre ^{mil neuf cent un} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevillard Jules Henri, chef de bureau _____

de Denens _____ domicilié à Vallorbe _____

célibataire _____

né à Lausanne _____ le deux Juin mil huit cent septante trois _____

fils de Henri Auguste Joseph Chevillard, administrateur postal _____

et de Oliva Félicie Eugénie née Bize, domiciliés à Orbe _____

2° Vallotton Bertha Léa, sans profession _____

de Vallorbe _____ domiciliée à Vallorbe _____

célibataire _____

née à Vallorbe _____ le vingt six Janvier mil huit cent septante neuf _____

fille de Henri Vallotton, ouvrier à Vallorbe _____

et de Elisabeth née Fitchemann _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le huit et à Denens le
neuf Octobre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vallorbe pour la célébration
du mariage à Verdun _____

Communiqué : à l'Etat civil
 de Villars-sous-Yens et de Vallorbe

Signatures des époux :

Chevillard Jules

B. Chevillard

Signatures des témoins :

L. Fournelle Vallorbe

A. Fournelle Vallorbe

L'officier de l'état civil :

H. Makle

N° 76
Henry - Charles née
Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Septembre _____ mil neuf cent un _____
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry Jean François — agriculteur _____

de Valayres-sous-Ursins _____ domicilié à Valayres-sous-Ursins _____

célibataire _____

né à Valayres-sous-Ursins le treize Janvier mil huit cent quarante-trois _____

fil de François David Henry _____

et de Jeannette née Benevise les deux décédés _____

2° Charles Emma née Boray, ménagère _____

de Oppens _____ domiciliée à Valayres-sous-Ursins _____

veuve de Jean Daniel Charles dès le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à Chanéaz _____ le seize Août mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Jean Pierre Boray décédé _____

et de Jeanne Susanne née Pochon, domiciliée à Chanéaz _____

Les publications ont eu lieu à Valayres-sous-Ursins et à Oppens le vingt-huit Septembre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Ursins pour la célébration
du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil _____
d'Ursins _____

Signatures des époux :

J. Henry
Emma Henry

Signatures des témoins :

Auguste Stamp Yverdon
Ami Pochon

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

N° 33
Margairaz Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margairaz John, charbon

de Forel (Lavaux) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Douveloge, le vingt-six Mai mil huit cent septant-cinq

fil de Samuel Constant Margairaz

et de Adèle née Kannel, les deux décédés.

2° Dupuis Marie Julie, cuisinière

de Essert-Pittet domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Louis Dupuis, serrurier

et de Adeline Louise Rasine née Monnier, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Forel, Essert-Pittet et Yverdon, le dix-neuf Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Forel, Essert-Pittet et Yverdon. Les actes de naissance des époux, le consentement du père de l'épouse mineure

Communiqué : à l'état civil de Forel et de Belmont

Signatures des époux :

John Margairaz,
Mari Margairaz

Signatures des témoins :

Theodore Fritz Yverdon
Jules Mierle

L'officier de l'état civil :

H. Kallik

N° 78
Frey - Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frey Franz Ambrosius, négociant

de Schlatt, commune de Leuggern (Cantone) domicilié à Berne

célibataire

né à Schlatt le trente mai mil huit cent septante-huit

fils de Ambrosius Frey

et de Ursule née Reunhard, les deux décédés

2° Grobety Mathilde Emilie Rose, sans profession

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt six mars mil huit cent septant-cinq

fille de Frédéric Samuel Grobety, décédé

et de Elise Marguerite née Vallotton à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt cinq, à Leuggern le vingt six et à Berne le vingt huit octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Berne pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

F. Frey - Grobety

M. Grobety

Signatures des témoins :

Charles Collet Vallorbe

Constant Longin Vallorbe

Communiqué : à l'Etat civil de Leuggern, Vallorbe et Berne

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 79
Burnet - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Octobre mil neuf cent lun mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnet Jules Samuel Elie, agriculteur

de Burigny domicilié à Burigny

célibataire

né à Burigny le treize Février mil huit cent soixante-huit

fils de Jean François Emile Burnet, cède

et de Maria Louise Caroline Adèle, née Gudet, domiciliée à Burigny

2° Perrin Jeanne sans profession

de Épendes domiciliée à Verdon

célibataire

née à Sermur le treize Juillet mil huit cent septante-huit

fille de Louis Perrin, agriculteur

et de Anna née Decoffet, domiciliée à Verdon

Les publications ont eu lieu à Burigny le vingt-cinq, à Épendes et à
Verdon le vingt-six Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de
Gilly pour la célébration du mariage
à Verdon

Communiqué : à l'état civil
de Gilly et au Belmont.

Signatures des époux :

Jules Burnet
Jeanne Burnet

Signatures des témoins :

Constant Jolleraud St-Louis
Perrin Alfred Verdon

L'officier de l'état civil :

Hoffville

N° 80

Mayerat-Joyet

mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui seize Novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mayerat Léon mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-sous-Champvent domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le trois Juillet mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de Edouard Mayerat, Savonnier

domicile des parents :

et de Méry nié Jaquier, domiciliés à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Joyet Clara Hélène sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cheseaux le quinze Avril mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Louis David Joyet agriculteur

domicile des parents :

et de Jeanne Marguerite dit Jenny nié Joyet domiciliés à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, le vingt-cinq, à Lausanne et à Yverdon le vingt-six, à Villars-sous-Champvent le trente Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Mayerat Léon
Mayerat Clara

Signatures des témoins :

Joyet Yverdon
Chini P. P. Chatin

Communiqué : à l'état civil de Champvent, Romanel et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 81.

Muller Ferriraz née
Compondu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un Novembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muller Maurice Henri Gabriel tanneur

de Fayerne domicilié à Yverdon

celibataire

né à Giornaz (Pâleis) le onze Septembre mil huit cent soixante-quinze

fils de Henri Gabriel Müller

et de Marie Hélène née Richard domiciliés à Fayerne

2° Ferriraz Julie née Compondu, maîtresse d'hôtel

de Charornay et L'Abergement domiciliée à Orbe

divorcé d'Armand Ferriraz dès le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Giez le onze Novembre mil huit cent soixante-quatre

filles de Eugène Compondu, agriculteur

et de Henriette née Comthorey domiciliés à Giez

Les publications ont eu lieu à Orbe le trente et à Yverdon le trente et un Octobre, à Fayerne et à Charornay le deux et à L'Abergement le trois Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Fayerne, Charornay et L'Abergement, Orbe et Yverdon. L'acte de naissance de l'Époux, L'acte de mariage de l'Épouse avec mention du divorce

Communiqué : à l'État civil de Fayerne, Charornay, Lignerolles et Orbe.

Signatures des époux :

Maurice Muller

Julie Muller

Signatures des témoins :

Ernest Gross

Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Mahillon

N° 82
Brunner-Vaucher

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Brunner Henri, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Schiltwald (Argovie) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le dix Etou mil huit cent septant-six

Noms, profession et

fils de Samuel Brunner, décédé

domicile des parents :

et de Marie Charlotte née Lauther, à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Vaucher Cécile Marie, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fleurier domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le trente et un Juillet mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de Edouard Jules Vaucher, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louisa Cécile née Lavin, à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schmiedrued, à Fleurier et à Yverdon le deux novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Schmiedrued, Fleurier et Yverdon

Signatures des époux :

Brunner

C. Brunner

Signatures des témoins :

A. Baudet, Gourd

F. Vaucher Subatel

Communiqué : à l'Etat civil de Schmiedrued et Fleurier

L'officier de l'état civil :

K. Kelle

N° 83

Mottaz-Monnier née Golay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit novembre~~ ^{mil neuf cent un} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottaz Emile Charles négoçant

de Syens et Montpreveyres (Faud) domicilié à Yverdon

veuf de Marie Caroline ne Corny des le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

né à Yverdon le six mars mil huit cent cinquante-deux

fils de Daniel Elis Mottaz

et de Jeanne Joséphine ne Meylan les deux d'ici.

2° Monnier Méry Julia ne Golay, négoçiante

de Yverdon et Eclépens (Faud) domiciliée à Yverdon

veuve de Eugène Henri Monnier des le trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née au Sentier le quinze Avril mil huit cent cinquante-sept

fille de Louis Daniel Golay, horloger

et de Jeannette ne Limond, et domiciliés au Sentier.

Les publications ont eu lieu à Eclépens et à Yverdon, le dix-neuf, à Syens et à Montpreveyres le vingt et un Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Syens, Montpreveyres, Eclépens et Yverdon. Les actes de mariage des époux. Les actes de décès de la première femme et du premier mari des époux.

Communiqué : à l'état civil de Moudon, Corcelles-le-Jorat, et La Sarraz.

Signatures des époux :

E. Mottaz
Julia Mottaz

Signatures des témoins :

L. D. Golay
Emile Piquilloud Yverdon

L'officier de l'état civil :

R. Raffalli

N° 84

Dagon-Clere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et novembre mil neuf cent 16
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dagon Jules Louis menuisier

de Onnens domicilié à l'Abbaye-près-Yverdon

célibataire

né à Onnens le dix Mai mil huit cent septante sept

fils de Louis Dagon, charpentier

et de Jeannette née Estoppey, domiciliés à Onnens.

2° Clere Rose Julie blanchisseuse

de Froiderille domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Brethommiers le vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt

fille de Jules Clere, agriculteur

et de Elise née Chalmond, domiciliés à Feuilly.

Les publications ont eu lieu à Onnens le trente et un Octobre, à l'Abbaye
le premier, à Froiderille et à Yverdon le deux novembre de la pré-
sente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
l'Abbaye pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Dagon Jules Louis
Julia Dagon

Signatures des témoins :

Henri Billard Onnens
H. L. Dagon Onnens

Communiqué : à l'Etat civil de
Concise, Bottens et l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :

K. K. K.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance
du Canton de Genève rendu
en date du 12 juillet 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 15 août
1916 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.

~~Le Tribunal a fixé à _____ au _____~~
~~_____ pendant lequel _____~~

~~_____~~
~~_____~~
Le divorce a été prononcé entre les
parties en vertu de l'art. 143 du Code Civil

Inscrit le 17 août 1916

L'officier de l'état civil :

K. K. K.

Inscrit dans le double le
18 août 1916.



N° 85
Lohri Ulrich

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile :
Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lohri Frédéric employé au J.S.
de Gägerschi (Berne) domicilié à Yverdon
célibataire

né à Marnand, le vingt deux Avril mil huit cent septant sept
fils de Jean Christian Lohri, décédé
et de Louise née Hubert, domiciliée à Yverdon

2° Ulrich Marie Jenny, couturière
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Yverdon le sept Septembre mil huit cent septant cinq
fille de Louis Frédéric Ulrich, ancien mécanicien, à Yverdon
et de Julie Saléphine née Ferrière, décédée

Les publications ont eu lieu à Münsingen, à Guggisberg et à Yverdon le seize Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Münsingen, Guggisberg et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de Münsingen et de Guggisberg

Signatures des époux :

Lohri Frédéric
Marie Lohri

Signatures des témoins :

Ulrich Louis Yverdon
Louis Ballet - Y

L'officier de l'état civil :

H. K. K.

N° 86
Chiocca-Speiser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre

mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chiocca Léon Jacques *maçon-gypcier*

de Curino (Novare, Italie) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Fully le quatorze Juillet mil huit cent septante-huit

fils de Joseph Georges Victor Chiocca, entrepreneur

et de Jenny Louise née Emery, domiciliés à Yverdon

2° Speiser Hortense *lingère*

de Crisdorf (Bâle Campagne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Lomy le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

fille de Emil Speiser, tailleur

et de Rosine née Hayland, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le douze, à Crisdorf le dix-sept Octobre, à Curino, les vingt-sept Octobre et trois Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Crisdorf et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'état civil d'Arisdorf et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Chiocca Léon

Chiocca Hortense

Signatures des témoins :

Paul Chiocca Yverdon

Emil Speiser

L'officier de l'état civil :

Hoffmiller

N° 87
Bécholey-Maridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent ~~un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bécholey Jules agriculteur

de Bercher et Chesalles sur-Moucton domicilié à Bercher

veuf de Nancy Adèle née Curchod des le vingt-six Juin mil huit cent quatre-vingt-dix huit

né à Bercher le cinq Octobre mil huit cent soixant-dix

fil de Louis Bécholey, agriculteur à Bercher

et de Julie née Jordan, décédée

2° Maridel Lucie Elise

de Trahins domiciliée à Villars-Eponey

célibataire

née sière Moucton, le vingt-et-un Juillet mil huit cent septant-deux

fille de Jean Louis Maridel, agriculteur

et de Rosine née Létoux, domiciliés à Villars-Eponey

Les publications ont eu lieu à Bercher le quatorze, à Trahins, à Chesalles et à Villars-Eponey, le seize novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de St-Cierges pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de St-Cierges, Lucens, Mollondino et Yverdon

Signatures des époux :

Jules Bécholey
Lucie Maridel

Signatures des témoins :

Mysse Maridel Villars Eponey
Guiso Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Kallak

N° 88
Finow-Bujard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Finow Jean Pierre, capitaine au 1^{er} Régiment de Louvres

d'origine française domicilié à Fort National (Algérie)

célibataire

né à Charly-Rupigny, le dix neuf Janvier mil huit cent cinquante trois

fil de Jean Claude Finot

et de Catherine Marie née Toster, les deux décédés.

2° Bujard Pauline Méry, sans profession

de Lutry (Soud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le premier Septembre mil huit cent cinquante cinq

fille de Benjamin Louis Bujard

et de Pauline Françoise née Laurent, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Fort National les vingt-cinq Clout et
premier Septembre, à Lutry et à Yverdon le vingt sept Novembre de
la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Lutry et Yverdon, les actes de nais-
sance des époux, le permis pour
la célébration du mariage déli-
vré par le département de Justice
et Police du Canton de Soud.

Communiqué : à l'Etat civil
de Lutry et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Finow Jean Pierre
Méry Pauline

Signatures des témoins :

Henry F. Farde à Yverdon
J. Cochon à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

H. P. Mahille

N° 80

Burnand-Landry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux-huit~~ Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnand Henri Christian Alfred, maître au Collège
de Moudon, Charannes, Bussy et Tulliens domicilié à Yverdon
célibataire

né à Rances le seize Mai mil huit cent septante-quatre
fils de Paul François Burnand, pasteur
et de Christine Régine née Häberlin, domiciliés à Rances.

2° Landry Marie Christine sans profession
de Belleperche et Yverdon domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Yverdon le sept Mars mil huit cent quatre-vingt-un
fille de Jules Emile Landry, décédé
et de Louise née Afféville, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à ux Terrières le vingt-huit, à Moudon, à Bussy, à Charannes et à Tulliens le vingt-neuf, et à Yverdon le trent Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Moudon, Charannes, Bussy Tulliens, les Terrières et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon, Mezières et des Terrières

Signatures des époux :

H. Burnand.

M. Landry.

Signatures des témoins :

Ch. Kasser Yverdon

M. Landry id.

L'officier de l'état civil :

H. Mehlh.

N° 10

Magnenet-Almendinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent un

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenet Georges Julien ferblantierde Vaulion domicilié à Yverdoncélibatairené à Yverdon le trente Juillet mil huit cent septante septfils de Julien Georges Magnenet, ouvrier de fabriqueet de Souise Juste née Dupont, domiciliés à Yverdon2° Almendinger Lina, sans professionde Dirnau (Wurtemberg) domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon le vingt-huit Janvier mil huit cent septante septfille de Jean Paul Almendinger décédéet de Marie Elise Jeanne née Kuhlhorn, domiciliée à YverdonLes publications ont eu lieu à Vaulion et à Yverdon le deux
Dirnau le sept Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Vaulion, Dirnau et Yverdon.
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Magnenet Georges.
Lina Magnenet.

Signatures des témoins :

Heubi Ernest Michel
Magnenet Ernest MoulinsCommuniqué : à l'état civil de
Vaulion et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Chiffalho

N° 91
Mariller - Resin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-et-un décembre ~~mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Mariller Arnold Alfred Serrurier
de Troence (Vaud) domicilié à Yverdon
célibataire

né à Sausanne le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt
fils de Alfred Mariller employé à la Banque cantonale à Sausanne
et de Elise Henriette née Jeanmonod d'ic'ic'ée.
2° Resin Frieda (sans profession) blanchisseuse
de Cronay (Vaud) domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Yverdon le quatre février mil huit cent septante deux
fille de Louis Henri Resin serrurier à Yverdon
et de Rosine née Mercenay sa femme.
Les publications ont eu lieu à Troence, à Cronay, et à Yverdon le
trente novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Les certificats de publication à
Troence Cronay et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Troence et de Mollondin

Signatures des époux :
Alfred Mariller
Frieda Mariller

Signatures des témoins :
Henri Resin Yverdon
Ami Pochat in

L'officier de l'état civil :
Alfred Mariller

N° 92

Debrot - Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt et un Décembre* mil neuf cent ~~un~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debrot Louis Constant Serrurier

de Brot (Neuchâtel) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le six Décembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Fritz Debrot, manoeuvre

et de Louise née Benay, domiciliée à Yverdon

2° Gindroz Rose Louise mineure

de Poliez Pittet et Bottens domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Louis Gindroz, maréchal

et de Caroline née Martini, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Brot le vingt et un, à Yverdon le
vingt-trois, à Poliez-Pittet et à Bottens le vingt-quatre Novembre
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Brot Poliez-Pittet, Bottens et
Yverdon, l'acte de consentement
du père de l'épouse qui est mineure

Communiqué : à l'Etat civil

de Rocheport et de Bottens

Signatures des époux :

Louis Debrot

Rose Debrot

Signatures des témoins :

Paul Gogorot Yverdon

Emile Machal

L'officier de l'état civil :

Ch. M. Balle

N° 94
Thévenaz-Delessen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre ~~mil neuf cent un~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thévenaz Henri Emile journalier

de Bullet domicilié à Yverdon

veuf de Sophie Lina née Martin des le onze et six mil neuf
cent un

né à Bullet le quatorze novembre mil huit cent septante cinq

fil de Henri Thévenaz

et de Marie née Thévenaz, les deux décédés

2° Delessen Rosa Lina sans profession

de Sutry et Forel domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Ferrières le neuf avril mil huit cent septante quatre

filles de Eugène D'lesterk, mécanicien

et de Marie Elisabeth née Hofstetter, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Bullet le six, à Forel et à Yverdon
le sept et à Sutry le huit Décembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Bullet Sutry Forel et Yverdon.
Les actes de naissance des époux
l'acte de décès de la première fem-
me de l'époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Bullet, Sutry et Forel.

Signatures des époux :

Emile Thévenaz

Rosa Thévenaz

Signatures des témoins :

Wolfgang Yverdon.

Wolfgang id

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 15
Grobety-Gotraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre ^{mil neuf cent un}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grobety Maurice Charles ajusteur

de Ballaigues domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le die-neuf septembre mil huit cent septante-cinq

fils de François Benjamin Jean-Marc Grobety

et de Julie Rosine Léna née Dulath, les deux décédés

2° Gotraux Blanche Marguerite couturière

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le douze Juin mil huit cent septante-trois

fille de Louis Henri Gotraux, décédé

et de Henriette née Grosset, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Chavannes-le-Chêne et
Yverdon, le seize Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Ballaigues, Chavannes-le-
Chêne et Yverdon

Communiqué : à l'état civil
de Ballaigues et à Yverdon

Signatures des époux :

M^r Grobety
Marguerite Grobety

Signatures des témoins :

M. Pelland Yverdon
Élu Grosset id

L'officier de l'état civil :

H. Mahle

N° 96
Hügli-Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre ~~mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hügli Jules manœuvre

de Hasleberg (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Champvent le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean Hügli, agriculteur

et de Suzi nee Gagnaux, domiciliés à Yverdon

2° Stettler Emma ménagère

de Enggistein (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Berne le premier Février mil huit cent septante sept

filles de Samuel Nicolas Stettler, diocésain

et de Elisabeth nee Kiener, domiciliée à Berne

Les publications ont eu lieu à Meiringen et à Storb le vingt deux
et à Yverdon le vingt-trois novembre de la pré-
sente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Meiringen, Storb et Yverdon
Les actes de naissance des
époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Meiringen et de Storb.

Signatures des époux :

Hügli Jules
Hügli Emma

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97
Rusillon - Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre ^{mil neuf cent un} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rusillon Jean (Maxime) négociant

de Belmont près Verdun domicilié à Verdon

célibataire

né à Louches (France) le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean Rusillon, négociant

et de Mathilde Virginie née Guillet, domiciliée à Verdun

2° Campiche Clara Marie cartonnière

de Saint-Croix domiciliée à Saint-Croix

célibataire

née à Saint-Croix le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Samuel Julien Campiche, décédé

et de Elise Susanne Chuvet née Jacard, domiciliée à Saint-Croix

Les publications ont eu lieu à Saint-Croix et aux Granges de Saint-Croix
le quinze à Belmont et à Verdun le seize novembre de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Belmont, St-Croix, les Granges et Verdun. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de St-Croix et de Belmont.

Signatures des époux :

J. Rusillon
Clara Rusillon

Signatures des témoins :

Devallonni Emile Verdun.
Devallone Héli Verdun

L'officier de l'état civil :

H. Malille

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

~~Le numéro 97 à la page 43 est celui de la dernière inscription fait dans l'année ~~domicile~~ 1901. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.~~

~~Yverdon le 3 Janvier 1902. L'officier de l'état civil~~

~~_____~~  ~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~

~~Un double a été remis le 12 Février 1902 à l'autorité cantonale en exécution de ~~l'art. 2 de la loi~~~~

~~Yverdon le 12 Février 1902~~

~~_____~~  ~~_____~~ ~~_____~~ ~~_____~~

~~Les publications ont eu lieu à _____~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

Pièces déposées :	Signatures des époux :
_____	_____
_____	Signatures des témoins :
_____	_____
Communiqué :	L'officier de l'état civil :
_____	_____
_____	_____

N° 1

Seraillant-Nordmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Janvier ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seraillant Léopold marchand de chevaux

de Fugelles-la-Mothe (Taux) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le deux Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Jacques Seraillant, marchand de chevaux

et de Berthe née Lölz, sa femme, à Yverdon

2° Nordmann Mathilde, sans profession

de Leuzach (Zürich) domiciliée à Fribourg

célibataire

née à Oltun le trente Septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Abraham Nordmann, négociant

et de Elisabeth née Götschel

Les publications ont eu lieu à Fribourg le neuf, à Fugelles le six,
à Leuzach et à Yverdon le onze novembre mil neuf cent
un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Fugelles, Leuzach, Fribourg
et Yverdon. Les actes de nais-
sance des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Montagny, Leuzach et Fri-
bourg.

Signatures des époux :

Paul Seraillant
Mathilde Seraillant

Signatures des témoins :

Nordmann Fribourg
Seraillant Yverdon
Nordmann Fribourg
L'officier de l'état civil

Mathilde

N° 2

Gonceux Hubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage a été célébré le 28 Février 1902
à Châtillon, officier civil

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit
ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour
leur enfant et vouloir légitimer Hubert
Marie Louise née à Yverdon le 8 Février
1902 (M.B. fol 163). Ce qui atteste des décla-
rations par leurs signatures :

Gonceux Louis
Marie Hubert



Yverdon le 28 Février 1902
L'officier de l'état civil
Châtillon

Aujourd'hui huit Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonceux Henri Louis pêcheur

de Prangins (Vaud) domicilié à Auvernier

célibataire

né à Nyon, le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-six

fils de Jean Louis Gonceux, batelier à Nyon

et de Elisabeth née Desserzen, décédée.

2° Hubert Julie Marie, femme de chambre

de Mauraz (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le treize Décembre mil huit cent septante-deux

fille de François Louis Hubert, menuisier

et de Louise née Lombard, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Auvernier et à Prangins, le dix-sept, à Mauraz et à Yverdon le dix-huit Janvier de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Auvernier pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Gonceux Louis
Marie Gonceux

Signatures des témoins :

Louis Chybaud Yverdon
Henri Mercier id.

Communiqué : à l'Etat civil
de Nyon, Prangins et Auvernier

L'officier de l'état civil :

Châtillon

N° 3
Fischer-Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinto Février ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fischer Eugène François Benjamin, camionneur

de Meisterschwanden (Argovie) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le treize novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Frédéric Fischer, camionneur à Yverdon

et de Jeanne Louise née Bugnon, sa femme.

2° Henrioud Emilie Marie, sans profession

de Yverdon domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-quatre Septembre mil huit cent septant-neuf

fille de Henri Frédéric Emile Henrioud, boulanger à Yverdon

et de Anna Marie née Krebs, sa femme

Les publications ont eu lieu à Meisterschwanden le dix-sept, et à Yverdon, le dix-huit Janvier de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Meisterschwanden et
Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Meisterschwanden

Signatures des époux :

Eug. Fischer

Emilie Fischer

Signatures des témoins :

François Bugnon

E. Henrioud

L'officier de l'état civil :

H. Mahillon

[Signature]

N° H
Chiocca-Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chiocca Paul Marc ~~negociant~~

de Curino (Novare, Italie) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Pully le neuf décembre mil huit cent septante-six

fil de Joseph Jacques Victor Chiocca, entrepreneur

et de Jenny Louise née Emery, domiciliés à Yverdon

2° Rossier Hélène ~~demoiselle de magasin~~

de Charornay (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-sept novembre mil huit cent septante-sept

filles de Charles Jean Rossier, décédé

et de Louise née Guichard, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Charornay et Yverdon le onze
Janvier à Curino les dix-neuf et vingt-six Janvier mil
neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Charornay et Yverdon. Les
actes de naissances des époux.
Le permis pour la célébration
du mariage délivré par le Département
de Justice et Police du Canton
de Vaud.
Communiqué : à l'état civil
de Charornay et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Paul Chiocca
Hélène Chiocca

Signatures des témoins :

Def. Pochon Yverdon
Gini Bachofin

L'officier de l'état civil :

Hellahille

N° 5
Golaz-Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Février mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golaz Jules Emile agriculteur

de L'abbaye domicilié à Ballaigues

célibataire

né à Rances, le vingt et un Avril mil huit cent septante-neuf

fils de Alfred Georges Henri Golaz

et de Lydie née Beudin, les deux décédés

2° Turin Alice Marie sans profession

de Valleyres sous-Rances domiciliée à Ballaigues

célibataire

née à Ballaigues le seize Février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Auguste Turin, Cuirgiste

et de Louise Elisa Odile née Conod, domiciliés à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, à Valleyres sous-Rances
et à Ballaigues, le vingt-cinq Janvier de la présente an-
née

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat
civil de Ballaigues pour
la célébration du mariage
à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de L'abbaye, Daulmes et Ballaigues

Signatures des époux :

Jules Golaz
Alice Galaz

Signatures des témoins :

C. Lef. Tschon, Yverdon
G. Rochat in

L'officier de l'état civil :

H. Marille

N° 6

Roulet-Languetin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulet Constant - maréchal

de Yverdon et Moutier domicilié à Yverdon

célibataire

né à Hollondins, le vingt-six Avril mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Roulet ouvrier de ville

et de Aline née Tacheron, domiciliés à Yverdon.

2° Languetin-Rose Amie - cuisinière

de Signerolles domiciliée à Yverdon

célibataire

née près Signerolles, le dix-neuf Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Languetin, décédé

et de Jeannette née Delacretaz, domiciliée à Signerolles.

Les publications ont eu lieu à Signerolles le dix, à Yverdon le onze et à Moutier, le douze Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Moutier, Signerolles et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Roulet Constant

Rose Roulet

Signatures des témoins :

Languetin Jules Yverdon

Roulet Louis JD

L'officier de l'état civil :

Mabillo

Par jugement rendu le 20 Octobre 1911 de droit définitif le 12 Janvier 1912, le Tribunal civil du district d'Yverdon a déclaré par le divorce le mariage inexistei-contre. Le divorce a été prononcé aux torts de l'épouse en vertu de l'art 146 b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inscrit le 23 Janvier 1912 par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
Mabillo
Inscrit dans le double le 29 Janvier 1912.

Communiqué : à l'état civil de Fiez et Signerolles

N° 7
 Ingold Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer: Staudenmann Frida née à Yverdon le 15 Janvier 1902 (vol. 15 fol. 158 N° 12) Ce qui attestent les déclarations par leurs signatures.

Ingold Fritz,
 cobbler Staudenmann,
 Yverdon le 15 Janvier 1902
 L'officier de l'état civil
 K. Habille



Aujourd'hui vingt-cinq Février mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ingold Friederice domestique de campagne

de Heimenhausen (Berne) domicilié à Yverdon, Valentin

célibataire

né à Pierraforscha le vingt-sept Novembre mil huit cent Septante

fils de Jean Ingold, cobbler

et de Louise née Cottier, à Heimenhausen

2° Staudenmann Maria domestique

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Yverdon, Valentin

célibataire

née à Golaten le quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Ulrich Staudenmann, agriculteur

et de Elisabeth née Büchler, domiciliés au Valentin

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsis le sept à Guggisberg et à Yverdon, le huit Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ses certificats de publication à Herzogenbuchsis, Guggisberg et Yverdon
 Ses actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Ingold Fritz
 Maria Ingold

Signatures des témoins :

Herr: Edward Tondou
 M. Pochon Yverdon

L'officier de l'état civil :

K. Habille

Communiqué : à l'état civil de Herzogenbuchsis et Guggisberg

N° 8.
Jossesrel - Saucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance.

Avant la célébration du mariage inscrite ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Saucher Adeline née à Yverdon le 9 Janvier 1901 (vol B fol 22 n° 3). Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures: Jossesrel Armand.

Saucher Lina
Yverdon le 5 Mars 1902
L'officier de l'Etat civil
K. Habille



Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jossesrel Armand — mécanicien

de Moudon et Bussy domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le premier Octobre mil huit cent septante-huit

fil de Jean Louis Jossesrel, homme d'équipe retraité

et de Rosine née Dutôt, domiciliés à Yverdon

2° Saucher Lina Emilie — sans profession

de Fleurier (Neuchâtel) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix-sept Mai mil huit cent septante-huit

fille de Charles Saucher, garde champêtre

et de Méry Emma née Kramer, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Moudon le douze, à Bussy et Fleurier

le treize et à Yverdon le quatorze Décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Moudon, Bussy, Fleurier et Yverdon

Signatures des époux :

Jossesrel Armand
Jossesrel Lina

Signatures des témoins :

Saucher bl' Yverdon
Ami Rochet in

Communiqué : à l'Etat civil

de Moudon et Fleurier

L'officier de l'état civil :

K. Habille

N° 9
Derivaz-Bacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Inscription marginale

Par jugement rendu le 14 Janvier 1910 déclaré définitif et exécutoire le 10 Mars suivant, le Tribunal civil du district de Vevey, a désous par le divorce le mariage inscrite ci-dessus de divorce a été prononcé aux torts des deux époux en vertu de l'art. 46 a et b) de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, mais aux torts plus grands de la défendeuse.

Inscrit le 23 Mars 1910



L'officier de l'état civil
Ch. Labille

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Derivaz Octave - électricien

de Saint-Gingolphe domicilié à Yverdon

célibataire

né aux Cècles (Cruz Châtelard) le quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-

filz de Augustin Derivaz, vigneron

et de Henriette Louise nee Rouge, domiciliés aux Blanches.

2° Bacheron Emma - demoiselle de magasin

de Ursins domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Ursins le vingt sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-

fille de Jean dit Louis Bacheron, cordonnier

et de Louise Lydie nee Tagnières, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Saint-Gingolphe et à Ursins le qua-

torze et à Yverdon le quinze Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à St. Gingolphe, Ursins et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Octave Derivaz

Emma Derivaz

Signatures des témoins :

Louis Bacheron Yverdon
Jules Nicolet

Communiqué : à l'Etat civil

de St. Gingolphe et d'Ursins

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 10
Cohen - Dreyfus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Vu par le Substitut du
Président le 10 mars 1902
M. Milloume

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent deux —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cohen Aim — commerçant

de Oran (Algérie) domicilié à Oran

célibataire

né à Oran le vingt-cinq Février mil huit cent septante et un

fils de Aaron Cohen, décédé

et de Tatchi Squinazi, domiciliée à Oran

2° Dreyfus Bertha — sans profession

de Hattstatt (Alsace) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Hattstatt le dix-huit Avril mil huit cent septante cinq

fille de Samuel Dreyfus, commerçant

et de Elise nie Hoch, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Oran les cinq et douze et à Yverdon
le vingt Janvier de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication à
Yverdon. Les actes de naissance des
époux. Le permis pour la célébra-
tion du mariage délivré par le
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Aim Cohen
Bertha Cohen

Signatures des témoins :

Louis Dreyfus Yverdon
Justin Dreyfus

L'officier de l'état civil :

Ch. Maibille

N° 11

Riond-Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Mars* ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Riond Jean François Eugène *agriculteur*

de Ogens domicilié à Ogens

célibataire

né à Ogens le die Mai mil huit cent soixante-trois

fil de Jean François Riond *agriculteur à Ogens*

et de Souise née Deraud, *décédée*

2° Monachon Rose Marguerite

de Martherenges domiciliée à Moudon

célibataire

née à Moudon le quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Edouard Monachon *agriculteur*

et de Marie Souise née Olivier *domiciliés à Moudon*

Les publications ont eu lieu à Ogens Martherenges et Moudon le
vingt et un Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Saint-Cierges pour la célébration du mariage à Moudon

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges et Moudon

Signatures des époux :

Eugène Riond
Marguerite Riond

Signatures des témoins :

Alb. Monachon Moudon
Ch. Riond à Ogens

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 12

Margairaz-Desaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margairaz Henri, contre-maître à l'Imprimerie Nestlé

de Forel (Lavaux) domicilié à Vevey

célibataire

né à Saint-Saphorin le onze Mai mil huit cent septante deux

fils de Abram Louis Margairaz

et de Rosalie née Buttet, les deux décédés

2° Desaud Alice, couturière

de Cullayes domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix-sept Juillet mil huit cent septante-sept

fille de Auguste Henri Desaud, employé au J.S.

et de Louise Némette Marie née Raudin, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Vevey le huit, à Yverdon le douze, aux Cullayes le treize et à Forel le quatorze Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Vevey pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Forel, Vevey et Allèzières

Signatures des époux :

H. Margairaz

Alice Margairaz

Signatures des témoins :

H. Hubert Vevey

J. André Vevey

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabile

N° 13
Wylor-Lerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un Mars ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wylor Jules Adrien chirurgien-dentiste

de Waldi (Churgoric) domicilié à Paris 48 B. Heussmann

célibataire

né à Yverdon le onze Octobre mil huit cent soixant-cinq

fils de François Georges Wylor

et de Marianne Jenny née Baud, les deux décédés

2° Lerret Fanny Jenny Sans profession

de Villars-Chiercelin (Faud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le six Avril mil huit cent septante-quatre

fille de Charles François Louis Lerret

et de Marie Elisa née Ogiz, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt-deux, à Waldi et à Villars-Chiercelin le vingt-trois Février et à Paris les deux et neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Waldi, Villars-Chiercelin et Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Bottens et Waldi

Signatures des époux :

J. Wylor

F. Lerret

Signatures des témoins :

Ch. Lerret, Yverdon

Wylor Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 14

Häni-Graber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux Mars~~ ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Häni Frédéric — employé au T.S.

de Leuzigen (Berne) — domicilié à Yverdon

divorcé de Lucine Clémentine née Richard de le vingt-cinq
Septembre mil neuf cents

né à Leuzigen — le vingt-quatre Mars mil huit cent soixante

fils de Jean Häni, décédé

et de Elisabeth née Staub, domiciliée à Leuzigen

2° Graber Elise — sans profession

de Wyssachengraben (Berne) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Wyssachengraben, le neuf Octobre mil huit cent soixante-cinq

fille de André Graber

et de Madeleine née Burkhalter, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Eriswyl le vingt-huit Février, à Leuzigen et à Yverdon le premier Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à
Leuzigen, Eriswyl et Yverdon;
L'acte du premier mariage de
l'époux avec mention du divorce
L'acte de naissance de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil
de Leuzigen et d'Eriswyl.

Signatures des époux :

Häni Frédéric

Elise Graber

Signatures des témoins :

Henri Bolle Yverdon

Ami Gochet in

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabille

N° 15
Gonin-Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonin Edouard agriculteur

de Essertines (district d'Essertines) domicilié à Essertines

célibataire

né à La Robellaz (Essertines) le onze Mars mil huit cent septante quatre

fils de Daniel Gonin

et de Mariame née Beilloud, domiciliés à Essertines

2° Gavin Alice couturière

de Brenles, Moudon et Forel (Sarave) domiciliée à Essertines

célibataire

née à Boutens le vingt cinq Décembre mil huit cent septante six

filles de Jean Gavin

et de Rosine née Guez, domiciliés à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines le quatorze, à Moudon le quinze
à Brenles et à Forel le seize Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Fuarrens pour la célébration
du mariage à Moudon

Communiqué : à l'Etat civil
de Fuarrens, Moudon, & Lucens et
Forel

Signatures des époux :

Edouard Gonin

Alice Gavin

Signatures des témoins :

E. Roger Gavin Chauve de Fonds

Charles Gavin Fuarrens

L'officier de l'état civil :

H. Mabillo

N° 16

Borey-Borey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borey Sylvain Eugène agriculteur

de Chanéaz (Saud) domicilié à Chanéaz

célibataire

né à Chanéaz le vingt-trois Février mil huit cent septante et un

fils de Jean Daniel Borey, agriculteur

et de Elise née Magnenat, à Chanéaz

2° Borey Léa ménagère

de Chanéaz domiciliée à Chanéaz

célibataire

née à Chanéaz le huit Août mil huit cent septante-huit

fille de Julien Ferdinand Borey, décédé

et de Sydie née Duruz, sa veuve à Chanéaz

Les publications ont eu lieu à Chanéaz le premier Avril de la présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat-civil de Hollondins pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat-civil de Hollondins

Signatures des époux :

Sylvain Borey

Léa Borey

Signatures des témoins :

Alfred Borey

Henri Borey

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N° 17
Wagnieres-Jaugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wagnieres Emile David agriculteur

de Rucyres (Vaud) domicilié à la Robellaz (Essertines)

célibataire

né à la Robellaz, le treize Octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Charles Samuel Wagnieres, agriculteur

et de Elise née Beauveret, à la Robellaz.

2° Jaugy Adèle tailleur

de Rougemont domiciliée à Essertines

célibataire

née à Villaret (Belmont), le trois Août mil huit cent septante-six

filles des défunts François dit Jean Jaugy

et de Jenny née Guichard

Les publications ont eu lieu à Essertines et à Rougemont le vingt-neuf Mars et à Rucyres le trent Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Yverrens pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Yverrens, Fey et Rougemont

Signatures des époux :

Wagniere Emile
Adèle Wagniere

Signatures des témoins :

J. Dufour Herdon
Ami Rodat

l'officier de l'état civil :

Kellabille

N° 18

Dizerens Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dizerens Jean Ernest menuisierde Larigny domicilié à Verdoncélibatairené à Charannes-le-Chêne, le treize Octobre mil huit cent septante-cinqfils de Jean Louis Dizerens, charpentieret de Sina née Cortèsy, domiciliés à Verdon2° Martin Amélie Elisa couturièrede Froiderille domiciliée à Verdoncélibatairenée à Verdon le onze Mai mil huit cent septante-cinqfille de François Henri Martin, peintre au J.S.et de Marie Charlotte née Beney, domiciliés à VerdonLes publications ont eu lieu à Larigny et à Verdon le vingt-deux
et à Froiderille le vingt-quatre Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Larigny, Froiderille et Verdon.
Les actes de naissance des époux_____

_____Communiqué : à l'Etat civil
de Larigny et de Bottens_____

Signatures des époux :

Ernest Dizerens
Amélie Dizerens

Signatures des témoins :

Mrs Pochon Verdon
Olivi Pochon in

L'officier de l'état civil :

Chellabille


N° 19
 Reymond - Grobet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril* mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymond Jules Auguste* menuisier
 de *Vaulion* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Vaulion*, le *quinze Décembre* mil huit cent *septante-sept*
 fils de *Rosalie Augustine Reymond, décédée*
 et de _____

2° *Grobet Fanny Louise* horlogère
 de *Montcherand* domiciliée à *Sentier*
célibataire

née à *Orbe* le *huit mai* mil huit cent *quatre-vingt-un*
 fille de *David Henri Achille Grobet, agriculteur à Ballegues*
 et de *Marie Louise née Flachon*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trois, à Vaulion, à Mont-*
cherand et au Sentier le quatre Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil de *Vallorbe, Orbe, Vaulion et du Sentier*.

Signatures des époux :
Auguste Reymond
Fanny Reymond

Signatures des témoins :
John Brunner Vallorbe
Ami Mochal Verdun

L'officier de l'état civil :
Ch. Habille

N° 20

Bettez-Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil neuf cent deux

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettez Alfred Henri agriculteur

de Combremont-le-Petit domicilié à Combremont-le-Petit

célibataire

né à Combremont-le-Petit, le neuf Octobre mil huit cent septante-six

fils de Jacques Daniel Bettez

et de Jeanne Françoise née Fave, et cédée.

2° Lidoux Clémence ménagère

de Forel sur Lucens domiciliée à Combremont-le-Grand

célibataire

née à Chavannes-le-Chêne, le dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Aimé Lidoux

et de Nancy née Tahud, les deux à Combremont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit et à Combremont-le-Grand le cinq, à Forel sur Lucens le six avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Combremont pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Combremont et de Lucens.

Signatures des époux :

Alfred Bettez

Clémence Bettez

Signatures des témoins :

Aimé Bettez Combremont

Ferdine Lidoux Combremont

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 21

Laurent-Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril* _____ *mil neuf cent deux*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Laurent Charles David, agriculteur* _____

de *Fey* _____ domicilié à *Fey* _____

célibataire _____

né à *Syon* _____ le *six Octobre* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *François Laurent, agriculteur à Fey* _____

et de *Philomène Hortense née Marty, décédée* _____

2° *Jaunin Marie Céline* _____ ménagère _____

de *Fey et de Villars-le-Verrou* _____ domiciliée à *Fey* _____

célibataire _____

née à *Fey* _____ le *deux Octobre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Siméon Jaunin, juge de Paix à Fey* _____

et de *Rosine née Jaunin, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Fey et à Villars-le-Verrou* le *vingt-deux Mars* de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Fey pour la célébration du mariage à Verdun. _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Fey et d'Echallens* _____

Signatures des époux :

C. Laurent

Céline Laurent

Signatures des témoins :

S. Jaunin à Fey

Ch. Laurent à Fey

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 22

Marguerat - Ferrin

mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-six Avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Marguerat Gustave Henri employé au J.S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forel Lavaux domicilié à Yverdon

Etat civil :

ce libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le quinze Mars mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fil de Jules Jean Louis Marguerat, chef d'équipe au J.S.

domicile des parents :

et de Louise née Ballif, les deux à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Ferrin Mélanie Emma ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Giez domiciliée à Yverdon

Etat civil :

ce libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le vingt-huit Juin mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

filles de Henri Ferrin, employé au J.S.

domicile des parents :

et de Jeanne Henriette née Desponds, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Giez et à Forel le quatre, à Lutry et à Yverdon le cinq Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publications à Giez, Forel, Lutry et Yverdon

Signatures des époux :

Marguerat Gustave
Emma Marguerat

Signatures des témoins :

Ch. Calame Yverdon
Guis. Rochat

Communiqué : à l'Etat civil

de Lutry, Forel et Grandson

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 23

Beauverd-Ferriraz

Aujourd'hui vingt-six Avril ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Beauverd Auguste Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charvornay domicilié à Charvornay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Charvornay le trente Mars mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de François Louis Beauverd, agriculteur

domicile des parents :

et de Marianne Louise née Grenay, domiciliés à Charvornay

Nom et profession de l'épouse :

2° Ferriraz Rosa Léontine ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Charvornay et l'Abergement domiciliée à Charvornay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charvornay le sept Janvier mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Auguste Louis Ferriraz, agriculteur

domicile :

et de Rosette née Ferriraz domiciliés à Charvornay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charvornay le onze et à l'Abergement
le douze Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charvornay pour la célébration
du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil
de Charvornay et Lignerolles.

Signatures des époux :

Auguste Beauverd
Rosa Beauverd

Signatures des témoins :

Louis Germin Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Pellabilla

N° 24

Jaques Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai _____ mil neuf cent deux _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaques John Alfred jardinier _____

de Sainte-Croix _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né aux Raons, rieu Bullet, le deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fils de Henri Jules Jaques, hœloger à Sainte-Croix _____

et de Elida Marie née Lucur, s'écécéc _____

2° Bugnon Caroline-Célerine modiste _____

de Corny-le-Grand (Fribourg) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Corny-le-Grand, le dix-neuf août mil huit cent septante-neuf _____

fille de César Bugnon, marichal _____

et de Marie née Bugnon, domiciliés à Corny-le-Grand _____

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix et aux Granges de Sainte-Croix le trois, à Corny-le-Grand, le quatre et à Yverdon le cinq Avril de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sainte-Croix, aux Granges de Sainte-Croix, à Corny-le-Grand et à Yverdon. Les actes de naissance des époux _____

Communiqué : à l'Etat civil _____ de Sainte-Croix et de Corny-le-Grand _____

Signatures des époux :

Jaques John

Caroline Jaques

Signatures des témoins :

Charles Rempire rue d'Albe

Adolphe Huber Sorber

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 25
Henry-Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry Jules fruitier

de Ependes et Suchy domicilié à Yverdon

célibataire

né à Champvent le trois Octobre mil huit cent cinquante-six

fils de Jacques Louis Henry

et de Marguerite née Divoux, les deux décédés

2° Simon Zélie ménagère

de Hauborget domiciliée à Hauborget

célibataire

née à Hauborget le six mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Emile Henri Simon, agriculteur

et de Elise Marie née Simon, domiciliés à Hauborget

Les publications ont eu lieu à Hauborget le onze, à Ependes et à Suchy et à Yverdon, le douze Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Ependes, Suchy, Hauborget et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Acte de consentement du père de l'épouse qui est mineure.

Communiqué : à l'Etat civil de Belmont et Fiez

Signatures des époux :

Jules Henry
Zélie Henry

Signatures des témoins :

Armand Lods
Jules Luvy Gromy

L'officier de l'état civil :

H. Abilla

N° 26
 Reguin - Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai

~~mil huit cent quatre vingt-~~
 mil neuf cent deux

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reguin François Henri agriculteur

de Charornay domicilié à Essert-Littet

célibataire

né à Charornay, le vingt-un Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de François Reguin

et de Isaline Marie Louise Jenny née Postal à Charornay

2° Dupuis Anna sans profession

de Essert-Littet domiciliée à Essert-Littet

célibataire

née à Essert-Littet, le dix-sept Août mil huit cent septante-quatre

filie de Daniel Dupuis, décédé

et de Louise née Rusillon, à Essert-Littet

Les publications ont eu lieu à Charornay et à Essert-Littet le onze
Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Belmont pour la célébration
du mariage à Verdun

Signatures des époux :

Reguin Henri

Reguin Anna

Signatures des témoins :

Reguin Alfred Charornay

Ami Rochat Verdun

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Par décision du 22 octobre 1946, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant né le 21 septembre 1879 à Bavois et non pas à Charornay.
 Inséré le 23 octobre 1946.
 L'Officier de l'état civil :



Communiqué aux états civils à Charornay et à Belmont.

N° 27
Bory-Pilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bory Edouard menuisier

de Coppet, Crans, Ellyes et Arnex domicilié à Yverdon

célibataire

né à Villeneuve le onze Février mil huit cent septante-neuf

fils de Arthur Bory, journalier

et de Rose Catherine née Zulauf, domiciliés à Yverdon

2° Pilloud Marie Louise couturière

de Yverdon domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le onze Février mil huit cent quatre-vingt

fille de François Louis Pilloud, décédé

et de Eugénie Louise née Ferrin, sa mère à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Coppet et à Ellyes le dix-huit, à Yverdon le dix-neuf, à Crans le vingt et à Arnex, le vingt et un Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Coppet, Crans, Ellyes, Arnex et à Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de Crans et de Coppet

Signatures des époux :

Edouard Bory
Marie Bory

Signatures des témoins :

Luis Perrin Ferrin
H. Pilloud Yverdon

L'officier de l'état civil :

Stollabille

N° 28

Favez - Poyet née Duroisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

approuvé la radiation ci-contre
Chellabille

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favez Benjamin journaliste

de Sersion (Vaud) domicilié à ~~Yverdon~~ Yugelles

célibataire

né à Plainpalais, le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-deux

fils de Françoise Adèle Favez

et de

2° Loyer Adèle Jenny née Duroisin ménagère

de Orgez domiciliée à Yugelles

divorcée de Daniel Edouard Poyet dès le vingt-quatre Avril mil
neuf cent un

née à Orgez, le vingt-huit Novembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de Auguste Louis Duroisin, décédé

et de Rosine née Bécherraz, sœur à Novalles.

Les publications ont eu lieu à Orgez et à Yugelles le deux et à
Sersion le quatre mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Montagny pour la célébra-
tion du mariage à YverdonCommuniqué : à l'Etat civil
d'Orgez et de Montagny

Signatures des époux :

Benjamin Favez

Adèle Jenny Favez

Signatures des témoins :

L. Jander Yverdon

Julie Beer, Yugelles

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 29

Champoud - Grin nie Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un Mai ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Champoud Louis Alexandre forgeron

de Cossonay domicilié à Yverdon

veuf de Julie Françoise Elisa nie Ferrin dès le vingt Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Yverdon le douze Janvier mil huit cent trente-huit

fils de Daniel Antoine Champoud

et de Marie Louise nie Vuillemin, les deux décedés

× 2° Grin Louise Constance nie Stalder couturière

de Gressy et Belmont domiciliée à Yverdon

veuve de Edouard François Grin dès le dix-sept Mars mil
huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Romont le quatorze Mai mil huit cent cinquante-huit

fille de Blaise Stalder, décedé

et de Elisabeth nie Rothlisberg, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cossonay le premier, à Gressy et à
Belmont le deux et à Yverdon le trois Mai de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cossonay, Gressy, Belmont
et Yverdon, les actes du premier
mariage des époux, les actes de
décès de la première femme et
du premier mari des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Cossonay et de Belmont

Signatures des époux :

Champoud Louis
Louise Champoud

Signatures des témoins :

A. Pochon Yverdon

Blaise Pochon

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 30

Fayre - Zellenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Fougère rendu en date du 24 novembre 1923 déclaré définitif et exécutoire le 15 février 1924 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 février 1924

L'officier de l'état civil :

Challabille



Inscrit dans le double
le 29 février 1924.

Aujourd'hui trente et un mai

mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fayre Edouard Emile - serrurier

de Thierrens (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Neuchâtel le treize mai mil huit cent septante huit

fils de Edouard Fayre

et de Elise née Dind, les deux décédés

2° Zellenbach Frida Elise - sans profession

de Oberthal (Berne) domiciliée à Thierrens avant à Neuchâtel

célibataire

née à Berne le vingt-un octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Henri Zellenbach

et de Caroline née Sommer, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le neuf, à Thierrens, Oberthal et Yverdon le dix mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Thierrens, Oberthal, Neuchâtel et Yverdon, les actes de
naissances des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de St. Cierges et de Grosshöchstetten

Signatures des époux :

E. Fayre

Frida Fayre

Signatures des témoins :

Dr Germain Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 31

Hofzer-Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un mai ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hofzer Adolphe ouvrier-maître
de Nennigkofen (Soleure) domicilié à Étoy, près à Nennigkofen
célibataire

né à Nennigkofen le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux
fils de Maria Elisabeth Hofzer, domiciliée à Nennigkofen
~~et de~~

2° Gillieron Bertha ménagère
de Nopraz domiciliée à Senthiéraz
célibataire

née à Ogens le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
fille de Louis Gillieron, agriculteur
et de Sophie née Maury, domiciliée à Senthiéraz

Les publications ont eu lieu à Nennigkofen et à Nopraz le vingt-sept
et à Étoy le vingt-huit avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat
civil de Saint-Trica pour la
célébration du mariage à
Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Nennigkofen, St-Trica, Corcelles
et à Senthiéraz.

Signatures des époux :

Adolphe Hofzer
Bertha Hofzer

Signatures des témoins :

Gillieron Gustave Yverdon
Gillieron Emma "

L'officier de l'état civil :

Kollabille

N° **32**
Malherbe - Gauthey

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **Sept Juin** ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Malherbe Alfred, agriculteur**
de **Charornay** _____ domicilié à **Charornay**
célibataire _____

né à **Charornay, le trent-un Octobre** _____ mil huit cent **septante-neuf** _____

fils de **David Malherbe d'c'dé** _____

et de **Justine née Malherbe, domiciliée à Charornay** _____

2° **Gauthey Léa** _____ ménagère _____

de **Arneux (Orbe)** _____ domiciliée à **Arneux** _____

celibataire _____

née à **Arneux** _____ le **vingt-un Septembre** _____ mil huit cent **septante-sept** _____

fille de **Henri Emmanuel Gauthey, d'c'dé** _____

et de **Rosine née Carrard, domiciliée à Menthod** _____

Les publications ont eu lieu à **Charornay le neuf, et à Arneux le dix mai de la présente année.** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Charornay pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : **à l'Etat civil de Charornay et d'Arneux** _____

Signatures des époux :

Alfred Malherbe
Léa Malherbe

Signatures des témoins :

Henri Dollé Yverdon
Emil Godard in

l'officier de l'état civil :

Stabille


N° 33

Wanner - Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin

mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wanner Edouard — voyageur de commerce

de Nidau (Berne) domicilié à Genève

celibataire

né à Romainmotier le huit juin mil huit cent septante-neuf

fils de Rocholphe Frédéric Wanner, pasteur

et de Emilia Charlotte née Fontannaz, domiciliés à Yverdon

2° Bourgeois Marie Louise Hélène, sans profession

de Ballaigues (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Henri François Bourgeois

et de Sophie Clara née Oeldor, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Nidau, Ballaigues, Genève et à Yverdon le trois mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Genève pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

E. Wanner

M. Wanner

Signatures des témoins :

F. Wanner, Berne
Octave Ramez, Champagne

L'officier de l'état civil :

Chilla bille

Communiqué : à l'Etat civil de Nidau et Ballaigues et au bureau cantonal de l'Etat civil à Genève.

Le 8 Mars 1921, Wanner Edouard, désigné dans l'acte ci-contre a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, résor. à Nidau, à la commune de Genève (ville)



Inscrit le 23 novembre 1921 —
L'officier de l'Etat civil
Chilla bille
Inscrit dans le double le 24 novembre 1921.

N° 34
Aerny-Beney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification

Par décision du 2 juin 1871
le Département de Justice
et Police du canton de Vaud
a ordonné la rectification
de cette inscription en ce sens
que le nom patronymique
de l'époux, respectivement
de l'épouse, soit orthogra-
phié " Ferni..

Yverdon, le 4 juin 1871.
L'officier de l'état civil :



Communiqué aux états
civils de Sainte-Croix et de
Orzens

G. Gruber

Aujourd'hui treize Juin ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Aerny Jules Louis ferblantier
de Sainte-Croix domicilié à Yverdon
celibataire

né à Autonne, le deux Décembre mil huit cent septante six
fils de Georges Louis Aerny ferblantier
et de Victorine née Gidday, les deux à Yverdon

2° Beney Louise sans profession
de Valeyres-sous-Ursins domiciliée à Yverdon
celibataire

née à Pomy le neuf Septembre mil huit cent septante-huit
fille de David Jules Beney, diocèse
et de Jeannette née Pacle, domiciliée à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Yverdon et aux Gran-
ges de Sainte-Croix le dix-sept et à Valeyres-sous-Ursins
le dix-huit Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Sainte-Croix, aux Granges de
Sainte-Croix, à Valeyres-sous-
Ursins et à Yverdon. Les actes
de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Sainte-Croix et d'Orzens

Signatures des époux :

Jules Ferni
Louise Beney

Signatures des témoins :

Ferni Polle Yverdon
Erni Pochat

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N° 35
 Jeannin-Day

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un juin ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeannin Eugène Louis Alexandre, agriculteur
 de Montagny près Verdun domicilié à Treycoragnes
veuf de Jenny née Day dès le trente-un mai mil neuf cent un

né à Montagny le deux mai mil huit cent cinquante-quatre
 fils de Jean Louis Jeannin
 et de Suzanne Louise née Crousseau, les deux décedés

2° Day Emma Elise ménagère
 de Fiez domiciliée à Fiez
célibataire

née à Fiez le dix Octobre mil huit cent cinquante-neuf
 fille de Louis Benjamin Day, décedé
 et de Marie Fanny née Maulaz à Fiez

Les publications ont eu lieu à Montagny et Treycoragnes, le six, et
à Fiez, le sept juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Montagny pour la célébration
du mariage à Verdun

Communiqué: à l'Etat civil
de Montagny et de Fiez

Signatures des époux :

Eugène Jeannin
Emma Jeannin

Signatures des témoins :

Pierre Simon
Alain Pochat

L'officier de l'état civil :

Stella Billo

N° 36

Jülg - Rohr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juin

mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jülg Franz Joseph — sommelier

de Waldulm (gr. Duché de Bade) — domicilié à Karlsruhe

célibataire

né à Waldulm, le vingt-deux septembre mil huit cent septante-six

fils de Joseph Jülg, boulanger

et de Pauline née Rosenfelder, les deux à Waldulm

2° Rohr Jeanne Louise — sans-profession

de Staufen (Argovie) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le deux février mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Michel Rohr

et de Elisabeth née Anderegg, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Staufen le six, à Yverdon le sept juin, à Karlsruhe du six au vingt et un juin et à Waldulm du huit au vingt et un juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Staufen et Yverdon, les actes de naissance des époux. Et permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil de Staufen et à la chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Franz Joseph Jülg

Louise Jülg

Signatures des témoins :

M^{re} Jacques Yverdon

L. Fraey

L'officier de l'état civil :

Kellak

N° 37
Ryser - Nursi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

19 novembre 1929
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud

de mariage

le nom de fille de la mère de
l'époux soit orthographe
Hutter et non Huter

20 novembre 1929

J. H. ...



Aujourd'hui cinq juillet ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryser Adolphe, charpentier

de Heimiswyl (Berne) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Yvon le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-six

fil de Christian Ryser, charpentier à Vallorbe

et de Rosine née Huter

2° Nursi Marguerite Alice, couturière

de Trévia (prov. de Turin, Italie) domiciliée à La Ferrière, sous Jongne

célibataire

née aux Barins (Cm de Jongne) le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Nursi

et de Victorine née Baudog

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le seize, à Heimiswyl le dix-sept et à Jongne les vingt-deux et vingt-neuf juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Ryser Adolphe
Marguerite Ryser

Signatures des témoins :

Yves Girard Charles à Bonvillars
Ercole Maria Jongne

Communiqué : à l'Etat civil

de Vallorbe et Heimiswyl et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 38

Grin-Grin née Gander

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent deux —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grin Edouard Ulysse — agriculteur —

de Belmont-sur-Yverdon — domicilié à Yverdon —

célibataire —

né à Belmont, le vingt-deux Février mil huit cent septante-neuf —

fils de Daniel Grin, agriculteur —

et de Louise née Therrin, domiciliés à Belmont. —

2° Grin Louise née Gander — hôtelière —

de Belmont-sur-Yverdon — domiciliée à Yverdon —

veuve d'Eugène Grin décédé à Yverdon, le treize Février mil
neuf cent un —

née à Grandson, le trente-un Décembre mil huit cent soixante-sept —

fille de François Louis Félix Gander —

et de Marie née Décoppet, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Yverdon le vingt-
huit Juin de la présente année. —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Belmont et à Yverdon, l'acte
de naissance de l'époux, l'acte
du premier mariage de l'épouse
l'acte de décès du premier ma-
ri de l'épouse —Communiqué : à l'Etat civil
de Belmont —

Signatures des époux :

Grin Edouard
Louise Grin

Signatures des témoins :

Daniel Grin Belmont
Emile Grin "

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 39
 Trollien - Borey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six juillet* ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trollien Félicien agriculteur
 de Seigneux domicilié à Chaniaz
célibataire

né à Seigneux le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-cinq
 fils de Frédéric Trollien
 et de Sophie née Mottet, agriculteurs à Chaniaz,

2° Borey Nancy ménagère
 de Chaniaz domiciliée à Chaniaz
célibataire

née à Chaniaz le dix Octobre mil huit cent huitante-trois
 fille de Jean Daniel Borey, agriculteur
 et de Elise née Magnenat, domiciliés à Chaniaz

Les publications ont eu lieu à Chaniaz, le dix-sept et à Seigneux
le dix-huit Juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Molondin, pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Stallazel et de Molondin.

Signatures des époux :

Trollien Félicien
Trollien Nancy.

Signatures des témoins :

Jules Glauser Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Mareschal
remplacant

N° 40

Aubert-Lache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent deux}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aubert Eugène Alfred menuisierde Chenit (Vaud) domicilié à Yverdoncélibatairené à Baulmes le trente Avril mil huit cent quatre-vingt-unfils de Eugène Alfred Aubertet de Mathilde Agnès Sophie née Ador, à Yverdon2° Lache Fanny couturièrede Épalinges (Vaud) domiciliée à Yverdoncelibatairenée à Yverdon le seize Juillet mil huit cent quatre-vingtfille de François Samuel Eugène Lache, manoeuvreet de Rosine née Cornemusez, domiciliés à Yverdon.Les publications ont eu lieu au Sentier le vingt-sept, à Épalinges, au
Brassus et à Yverdon, le vingt-huit Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
au Sentier, au Brassus, à Épalinges et à Yverdon, les actes de
naissance des épouxCommuniqué : à l'Etat civil
du Sentier, Épalinges

Signatures des époux :

Aubert AlfredLache Fanny

Signatures des témoins :

Rosy GrosjeanAmi Pochat

L'officier de l'état civil :

H. Marandat

remplacé

N° 42
Henrioud-Débétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatorze Août ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henrioud Julien domestiquede Belmont (Yverdon) domicilié à YverdonCélibatairené à Gruy le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Jean Samuel Henrioud, agriculteuret de Stéphanie née Mierille, domiciliée à Belmont2° Débétaz Ida sans professionde Fey domiciliée à BelmontCélibatairenée à Belmont le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Alois Debétaz, domestique à Yverdonet de Louise Marie Guin, née Dememontet, domiciliée à Belmont

Les publications ont eu lieu à Fey le onze, à Belmont et à Yverdon
le douze juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Fey Belmont et Yverdon, Les actes
de naissance des époux, L'autori-
sation du père de l'épouse mineur

Communiqué : à l'Etat civil
de Fey et Belmont

Signatures des époux :

Henrioud Julien
Débétaz Ida

Signatures des témoins :

Alois Debétaz Yverdon
Ami Pochat in

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 43

Heimberger - Serrailan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Août ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heimberger Otto négociant

de Bruchsal (Gr. Duché de Bade) domicilié à Stuttgart (Wurtemberg)

célibataire

né à Bruchsal, le vingt-huit Novembre mil huit cent septante-six

fils de Simon Heimberger

et de Rosalie née Fröhlich, les deux décédés

2° Serrailan Jeanne Marguerite sans profession

de Tugelles-la-Mothe domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le treize Novembre mil huit cent septante-six

fille de Jacques Serrailan, marchand de chevaux

et de Barbette née Vob, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Tugelles et à Yverdon le douze, à Bruchsal et à Stuttgart du onze au vingt-huit juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Tugelles et à Yverdon, les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'Etat civil de Montagny et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Otto Heimberger
Jeanne Heimberger

Signatures des témoins :

Serrailan Yverdon
J. B. Montpellier

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° *HH*
Eich-Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Août* ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eich Jacob Robert* ~~mécanicien~~

de *Oftringen (Argovie)* domicilié à *Yverdon*

divorcé de Elisabeth née Pfister dès le seize Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux-sept.

né à *Unterstrass, le vingt-quatre Janvier* mil huit cent *soixante-deux*

fil de *Jacob Eich, décédé*

et de *Elisabeth née Nefli, domiciliée à Berns.*

2° *Baudin Isaline Dophie* ~~couturière~~

de *Chierrens (Vaud)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon* le *vingt-neuf Août* mil huit cent *septante-six*

fille de *Jean Daniel Baudin, décédé*

et de *Louise Friedrike née Hehr, domiciliée à Yverdon.*

Les publications ont eu lieu à *Oftringen, à Chierrens et à Yverdon*
le neuf Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Oftringen, Chierrens et Yver-
don. L'acte du premier mariage
de l'époux avec mention du di-
vorce. L'acte de naissance de
l'épouse.

Communiqué : *à l'Etat civil*
d'Oftringen et de St. Cierges

Signatures des époux :

Robert Eich

Isaline Eich

Signatures des témoins :

Arnold Gautschi Yverdon

Robert Clerc " "

L'officier de l'état civil :

Choffabille

N° 45
 Joyet-Hülschleger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joyet Aimé David Louis voiturier

de Cheseaux-sur-Lausanne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cheseaux le trois Mai mil huit cent septante-cinq

fils de Louis David Joyet, cafetier

et de Jeanni-Marguerite dite Jenny née Joyet, domiciliés à Yverdon

2° Hülschleger Flora couturière

de Neuchâtel et Niedermühl (argovis) domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à Cornaux (Neuchâtel) le neuf Mai mil huit cent septante-quatre

fille de Saul Auguste Hülschleger, décédé

et de Elisabeth née Clebersold, domiciliée à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le premier, à Cheseaux
Rothrist et Yverdon le deux deux de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cheseaux, Neuchâtel, Rothrist
et Yverdon. Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux :

Aimé Joyet

Flora Joyet

Signatures des témoins :

Mayerat Lion Cour, Lausanne

Mathilde Philippin Hülschleger

Communiqué : à l'Etat civil de

Remanel, Neuchâtel et Niedermühl.

L'officier de l'état civil :

Ch. Kautle

N° 46

Félix-Journeau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent ~~deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Félix Alfred seieur

de la Rogivue (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cron-la-Ville le quinze Mai mil huit cent septante-huit

fils de Louis Frédéric Félix, agriculteur

et de Louise Françoise née Jan, domiciliés à Cron

2° Journeau Rose Amélie, ménagère

de Coller-Bossy (Genève) domiciliée à Yverdon

célibataire

née au Socho le seize Décembre mil huit cent septante-six

fille de Pierre Georges Journeau, diocèse

et de Uranie Georgine née Zimmermann, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à la Rogivue et à Yverdon le neuf, à Coller-Bossy le dix deux de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ses certificats de publication à la Rogivue, Coller-Bossy et Yverdon. Ses actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de Salzigues et au bureau cantonal à Genève

Signatures des époux :

Alfred Félix
Amélie Félix

Signatures des témoins :

Luis Félix Yverdon
Ami Sochoy

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 47
Meyer-Meyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue J. Pilloud
 Notaire à Yverdon, le 20 octobre 1915,
 et visée par le Conseil d'Etat dans le
 délai légal, Meyer Raphaël, men-
 tionné ci-contre, a été reçu avec sa
 famille, au nombre des bourgeois de
 la Commune de Gressy
 Inscri le 21 janvier 1916

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Braillard, comp.



Aujourd'hui quinze Septembre ~~mil neuf cent deux~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer Raphaël marchand de bétail

de Niedersept (Alsace) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Niedersept le onze Septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Claron Meyer

et de Rosalie née Weill, les deux, décédés

2° Meyer Camélia sans profession

de Chavannes-le-Chêne (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le quatre Juin mil huit cent septante huit

filles de Isaac Meyer, négociant

et de Sophie née Schwob, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et à Yverdon le
deux, et à Niedersept du seize au trente-un et du de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Chavannes-le-Chêne et à Yverdon
Les actes de naissances des époux. Le
permis pour la célébration du mariage
délivré par le Département de Justice
et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'Etat civil d'Y-
verdon et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Raphaël Meyer
Camélia Meyer

Signatures des témoins :

Isaac Meyer Yverdon
Samuel Meyer

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 48

Lombardet-Grenay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Septembre mil neuf cent deux —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lombardet Charles Louis — ouvrier de fabrique —

de Charvornay et d'Orbe — domicilié à Charvornay —

célibataire

né à Charvornay, le vingt-trois Aout — mil huit cent septante-deux —

fils de Jean Lombardet, décédé —

et de Fleuriette née Beauvrand, à Charvornay.

2° Grenay Alice Marianne — ménagée —

de Charvornay et Corcelles s/ Charvornay — domiciliée à Charvornay —

célibataire

née à Charvornay, le vingt-sept Novembre mil huit cent septante-un —

fille de François Grenay, décédé —

et de Jeannette née Auberson, à Charvornay —

Les publications ont eu lieu à Orbe, à Charvornay, et à Corcelles
sur-Charvornay le vingt-trois Aout de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charvornay pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon.Communiqué : à l'Etat civil
d'Orbe et de Charvornay.

Signatures des époux :

Charles Lombardet

Alice Lombardet

Signatures des témoins :

Jef. Tschon Yverdon

Ami Pochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 49
 Forestier-Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Forestier François* ~~scieur~~

de *Meyrin (Genève)* domicilié à *Vich*

celibataire

né à *Vich* le *vingt sept Octobre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Emshelme Forestier, tailleur*

et de *Marie Jeannette née Fludry, à Vich*

2° *Gaillard Julie Marie* ~~sans profession~~

de *Bullet* domiciliée à *Bullet*

celibataire

née à *Bullet* le *vingt-trois Août* mil huit cent *quatre-vingt-*

fille de *Julius Gustave Gaillard, horloger*

et de *Elise née Leuba, à Bullet*

Les publications ont eu lieu à *Meyrin, le treize, à Bullet et à Vich*
le quatorze Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Begnins pour la célébration du
mariage à Verdun

Signatures des époux :

F. Forestier
J. Gaillard

Signatures des témoins :

Julius Goutteard Bullet
Thomas Forestier, Vich

Communiqué : à l'Etat civil de
Begnins à Bullet et au bureau cen-
tral de l'Etat civil à Genève.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° **50.**

Meyer-Stump

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt Septembre** ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyer Charles Alfred** ~~mécanicien~~

de **Zeihen (Argovie)** domicilié à **Yverdon**

célibataire

né à **Zimmerwald**, le **dix-neuf Septembre** mil huit cent **septante-huit**

fils de **Georg Meyer**, **mécanicien**

et de **Rosina** née **Brönnimann**, domiciliés à **Sucern**

2° **Stump Alice Marie** ~~institutrice~~

de **Buchakern (Thurgovie)** domiciliée à **Yverdon**

célibataire

née à **Yverdon** le **vingt-trois Mars** mil huit cent **soixante-quatre**

fille de **Gustave Stump**, **cordonnier**

et de **Téréna** née **Christen**, domiciliés à **Yverdon**.

Les publications ont eu lieu à **Zeihen** le **vingt-neuf**, à **Buchakern** et à **Yverdon**, le **trente-trois** de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Zeihen, Buchakern et Yverdon,
les actes de naissance des époux,

Signatures des époux :

Meyer Alfred Charles
Alice Meyer.

Signatures des témoins :

C. Meyer à **Luzern**
A. Stump **Yverdon**

Communiqué : à l'Etat civil
de **Zeihen** et de **Éclép.**

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

M. S. 15/10

N° 51

Pantet-Requin née Gillibert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Septembre* mil neuf cent *deux* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pantet Jules* — *agriculteur*

de *Charornay* domicilié à *Charornay*

divorcé de Elise Julie née Manggi dès le vingt-cinq Septembre mil neuf cent un

né à *Charornay* le *neuf mai* mil huit cent *septante-un*

fils de *Jean Louis Pantet, à Charornay*

et de *Jeanne née Müller, décédée*

2° *Requin Louise née Gillibert*

de *Charornay* domiciliée à *Charornay*

veuve de Jean Requin dès le vingt-huit Décembre mil neuf cent

née à *Charornay* le *douze Février* mil huit cent *trente-trois*

filles de *Louis Gillibert*

et de *Suzanne Marie née Corsat, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Charornay* le *six Septembre* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Charornay pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Charornay

Signatures des époux :

Jules Pantet

Louise Pantet

Signatures des témoins :

Henri Duvandier Yverdon

Emile Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Abille

[Signature]

N° **52**
Petitmaître Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt-six Septembre** mil neuf cent ~~deux~~
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Petitmaître Ernest Adolphe** — **mécanicien** _____

de **Yverdon** _____ domicilié à **Yverdon** _____

celibataire _____

né à **Halifax** le **vingt-quatre Novembre** mil huit cent **soixante-huit** _____

fils de **François Louis Petitmaître** décédé _____

et de **Anne Louise née Dugon**, domiciliée à **Yverdon** _____

2° **Michaud Eugénie** — **sans profession** _____

de **Arenches** _____ domiciliée à **Yverdon** _____

celibataire _____

née à **Yverdon** le **quatre Novembre** mil huit cent **septant-deux** _____

fille de **Louis Michaud**, coutelier à **Yverdon** _____

et de **Joséphine Françoise dite Louise née Michod**, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à **Arenches** le **cinq et à Yverdon** le **six Septembre** de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Arenches et Yverdon, les actes
de naissance des époux. _____

Signatures des époux :

Petitmaître Ernest
Eug. Petitmaître

Signatures des témoins :

A. Berthier Yverdon
H. Meyer in

Communiqué : à l'Etat civil _____
d'Arenches _____

L'officier de l'état civil :

A. H. Abille

N° 53

Borchet-Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre

mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borchet Alfred Louis** agriculteur

de **Corcelles-le-Jorat** domicilié à **Montchoisi rive Orbe**

Célibataire

né à **Fiez** le vingt-sept Février mil huit cent septante

fils de **Marc François Henri Borchet** agriculteur à **Montchoisi**

et de **Louise Catherine** née **Jeanneret**, décédée

2° **Gauthey Ida Caroline** sans profession

de **Arnex** domiciliée à **Arnex**

Célibataire

née à **Arnex** le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-deux

fille de **François Emmanuel Gauthey**, décédé

et de **Rosine** née **Carrard**, domiciliée à **Method**

Les publications ont eu lieu à **Orbe** le cinq, à **Arnex** le six et à **Corcelles-le-Jorat** le sept Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Orbe pour la célébration du
mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil
de Corcelles, d'Arnex et d'Orbe.

Signatures des époux :

Louis Borchet
Ida Gauthey

Signatures des témoins :

Michaud Georges Orbe
Ami Michaud &c.

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N° 54
Roux-Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre

mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux François — ferblantier

de Essertines-sur-Yverdon — domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon — le quinze Août mil huit cent septante-trois

fils de Charles André Roux, journalier

et de Mariannette Moirer, domiciliés à Yverdon

2° Jaques Jeanne Marie — sans profession

de Granges de Vesin (Fribourg) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon — le huit Août mil huit cent quatre-vingt

fille de Paul Frédéric Jaquet, manoeuvre

et de Rosine née Hirt, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt deux, à Yverdon le vingt trois et à Granges-de-Vesin le vingt cinq Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Essertines, Granges de Vesin
et à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Yverdon et d'Ammont

Signatures des époux :

François Roux
Jeanne Roux

Signatures des témoins :

Jaques Frédéric Yverdon
Colonne Jaques Genève

L'officier de l'état civil :

H. Mabille

N° 55

Dormano-Réan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Réan Charles né à Yverdon le seize septembre mil neufcent deux (Vol 10. Fol. 32 et 160) Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.

Remo Dormano fu Paolo

Réan Marie

Yverdon le 11 Octobre 1902

L'officier de l'état civil

Chellabille



Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dormano Remo Giovauni Antonio imprimeur

de Sorderolo, Province de Novare Italie domicilié à Yverdon

celibataire

né à Sorderolo le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-six

fils de Carlo Dormano

et de Giovauna née Mossette, les deux décédés

2° Réan Marie Victorine sans profession

de Saint-Marcel, Province de Turin Italie domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Saint-Marcel le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de Alexandre Réan, agriculteur

et de Marie Sabine née Rosset, domiciliés à Saint-Marcel

Les publications ont eu lieu à Yverdon le seize et à Sorderolo et à Saint-Marcel les vingt et un et sept Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication à Yverdon
les actes de naissances des époux, le
permis pour la célébration du ma-
riage délivré par le Département
de Justice et Police du Canton de
Vaud.

Communiqué : à la chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Remo Dormano

Marie Dormano

Signatures des témoins :

A. Pizzi *Mary*

Blaise Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 56

Sahud-Boray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sahud Jules manoeuvre au J.S.

de Chierrens (Saud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Wimmis le neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jules Sahud, manoeuvre au J.S.

et de Suzanne Catherine née Wampfler, domiciliés à Yverdon

2° Boray Léa ménagère

de Chanéaz (Saud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Gossens le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-un-

fille de Elie Boray, décédé

et de Rosalie née Dutoit, sa veuve à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Chierrens, à Chanéaz et à Yverdon
le vingt-Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Chierrens, Chanéaz et Yverdon
Les actes de naissance des époux
Acte de consentement du père de
l'époux qui est mineur.

Communiqué : à l'état civil
de St. Cierges et Mollondins

Signatures des époux :

Jules Sahud

Léa Sahud

Signatures des témoins :

Margaret Louis Yverdon

Olmi Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 57
 Serres-Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinze Octobre* mil neuf cent *deus*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serres Alfred* agriculteur

de *Essertines (distict d'Eschallens)* domicilié à *Essertines*

celibataire

né à *Essertines* le *vingt-trois De'embre* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Felix Serret, agriculteur*

et de *Marianne ne'e Fahud, domiciliée à Essertines*

2° *Miéville Alma* ménagère

de *Essertines* domiciliée à *Essertines*

célibataire

née à *Valeyres-s/s-Ursins, le dix Novembre* mil huit cent *septante-huit*

fille de *François Daniel Miéville, décédé*

et de *Jeannette Lucie ne'e Beney sa veuve à Valeyres-sous-Ursins*

Les publications ont eu lieu à *Essertines le dix-huit Septembre de la*
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Yverrens pour la célébration
du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat-civil
de Yverrens

Signatures des époux :

Serret Alfred

Alma - Serret.

Signatures des témoins :

Perrich Louis Essertines

Rosine Miéville Valleroyes.

L'officier de l'état civil :

Hoffmiller

N° 58

Bornoz-Dincem

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrite ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer: Vincent Martine Elisabeth, née à Yverdon le vingt-un janvier mil neuf cent deux. Ce qui attestent les déclarants par leurs signatures.

Signatures: Bornoz Charles, Julii Vincent, Yverdon 18 octobre 1902, L'officier de l'état civil Chélabille



Aujourd'hui dix huit Octobre mil neuf cent deux, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bornoz Charles Henri -batelier

de Yverdon domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Charles Henri Auguste Bornoz, batelier

et de Jeannette Emma née Bonjour, domiciliés à Yverdon

2° Dincem Julie couturière

de Tallamand-dessus domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Charles Louis Vincent, décédé

et de Anna Elisabeth née Brand, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Tallamand et à Yverdon le vingt-sept, et à Yverdon le vingt-neuf Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Yverdon, Tallamand et Yverdon

Signatures des époux :

Signatures: Bornoz Charles, Julii Bornoz

Signatures des témoins :

Signatures: Yverdon Morandi, Ami Gochal Yverdon

L'officier de l'état civil :

Signature: Chélabille

Communiqué : à l'Etat civil de Cudrefin et Champagne.

N° 59

Cornu-Waridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre ^{mil neuf cent ~~deux~~} _{mil huit cent quatre-vingt-}

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornu Héli agriculteur

de Villars-Mendraz domicilié à Villars-Mendraz

célibataire

né à Villars-Mendraz le vingt-huit Décembre mil huit cent septante cinq

fils de Pierre Cornu

et de Elise née Gavillet, ci Villars-Mendraz

2° Waridel Eugénie ménagère

de Trahins et Chanéaz domiciliée à Chanéaz

célibataire

née à Chanéaz le vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-neuf

filles de Clément Waridel, agriculteur

et de Saline Marie née Jacquier, ci Chanéaz

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, à Chanéaz et à
Trahins le dix-sept Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St. Cierges pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de St. Cierges et de Mollondins

Signatures des époux :

Héli Cornu

Eugénie Cornu

Signatures des témoins :

M. Crivinel, pasteur

Stanislas Orle

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 60

Wys - Voljaer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wys Cesar Emile — comptablede Neuchâtel et Oberdorf (Soleure) domicilié à Yverdoncélibatairené à Neuchâtel le vingt-quatre Mai mil huit cent septantefils de Emile Wys horloger à Neuchâtelet de Elmire nie Furrmühle, décédée.2° Voljaer Emma — sans professionde Cheseaux-Notiaz domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Yverdon le cinq Mai mil huit cent soixante huitfille de Pierre François Volperet de Rose nie Carrel, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le dix, à Oberdorf, à Che-
seaux-Notiaz et à Yverdon le onze Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Neuchâtel, Oberdorf, Cheseaux-
Notiaz et Yverdon. Ses actes de
naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil

de Neuchâtel et d'Oberdorf.

Signatures des époux :

Cesar Wys
Emma Voljaer

Signatures des témoins :

E. Merminod
Yverdon
de Prages Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chollabille

N° 61

Bettez-Farre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent deux —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettez Henri Adolphe Sellier

de Combremont-le-Petit domicilié à Echallens

célibataire

né à Combremont-le-Petit le vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt —

fil de Jules François Bettez, agriculteur

et de Marie Henriette née Trolliet, domiciliés à Seigneux

2° Farre Aline

de Chierens domiciliée à Chierens

célibataire

née à Hermenches le sept Août mil huit cent septante-neuf —

filles de Henri François Farre, agriculteur

et de Aline Adèle née Chétraux, domiciliés à Chierens

Les publications ont eu lieu à Chierens le vingt-neuf, à Echallens
le huit Septembre, et à Combremont-le-Petit le deux Octobre
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil
d'Echallens pour la célébration
du mariage à Gélodon.

Communiqué : à l'état civil

de Combremont, Echallens et de
Saint-Cierges

Signatures des époux :

H. Adolphe Bettez

Aline Bettez

Signatures des témoins :

Henri Trolliet Guedon

Aline Guedon

L'officier de l'état civil :

Chéhabille

N° 62

Crousaz-Randin
nie Verreyres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Divorce

Par jugement rendu le 1^{er} juillet 1904, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1904, le Tribunal civil du district d'Yverdon a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 146 B. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Intuit le 30 septembre 1904
L'officier de l'état civil
Kellabilla



Aujourd'hui premier Novembre ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crousaz Louis Charles François horloger

de Hermenches et de Lutry domicilié à Yverdon

veuf de Marguerite Rosine née Tallon dès le treize Avril mil neuf cent deux

né à Yeuseume le vingt-sept mai mil huit cent trrente-huit

fil de Jean Samuel Crousaz

et de Marguerite nie Dufaux, les deux décedés

2° Randin Rosine Louise nie Verreyres, sage-femme

de Rances domiciliée à Yverdon

divorcée de Ernest Randin dès le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Yverdon le vingt-quatre Février mil huit cent septante-deux

fille de Charles Edouard Verreyres, journalier

et de Marianne nie Yenny, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Hermenches et à Rances le trois, à Lutry et à Yverdon le quatre Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Hermenches, Lutry, Rances et Yverdon, l'acte du premier mariage de l'époux, acte de décès de la première femme de l'époux, l'acte du premier mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon, de Lutry et de Baulmes.

Signatures des époux :

Charles Crousaz
Rosine Crousaz

Signatures des témoins :

E. Verreyres Yverdon
Ami P. Ochsen

L'officier de l'état civil :

Kellabilla

N° 63

Margairaz-Guenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants et vouloir légitimer :

1° Guenat Marie Anna
née à Eschens le 27 janvier 1898

2° Guenat Jules Edmond Louis
né à Seney-Vuillebois le 2 avril 1899

3° Guenat Edouard Charles Albert
né à Grandson le 19 avril 1901

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures :

Edmond Margairaz
Anna Guenat

Yverdon le 8 novembre 1903

L'officier de l'état civil

Ch. Labille



Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margairaz Edmond monteur de boîtes

de Épesses (Vaud) domicilié à Yverdon

divorcé de Elisabeth née Schweiger des le dix sept juillet mil neuf cent deux

né à La Chaux-de-Fonds, le neuf juillet mil huit cent cinquante-cinq

fils de Louis Margairaz

et de Félie née Nicolet les deux décédés

2° Guenat Marie Eugénie (dite Anna) horlogère

de Courgenay (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Torrentriey le trente un mai mil huit cent septante-huit

fille de Alfred Guenat, décédé

et de Maria née Cerf à Montiers

Les publications ont eu lieu à Yverdon le dix-huit, à Épesses et
à Courgenay le vingt Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Épesses Courgenay et Yverdon
l'acte du premier mariage de
l'époux, avec mention du divorce
l'acte de naissance de l'épouse

Communiqué : à l'état civil
de Cully et de Courgenay.

Signatures des époux :

Edmond Margairaz
Anna Margairaz

Signatures des témoins :

E. Courchet Yverdon
Ami P. Schallin

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 64

Delorme-Jacquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon rendu en date du 12 février 1929 déclaré définitif et exécutoire le 26 avril 1929 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 31 mai 1929

L'officier de l'état civil :

J. Guignard



Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delorme William Henri ébéniste

de Vallamand-dessus domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le trois août mil huit cent septante-neuf

fils de Henri William Delorme, décédé

et de Henriette née Cornuz, sa veuve à Yverdon.

2° Jacquillard Marie Rosa ménagère

de Rougement (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Georges Marc Jacquillard, maçon à Yverdon

et de Elisabeth née Dorner, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallamand, Rougemont et à Yverdon le vingt Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Vallamand-dessus, Rougemont et Yverdon, l'acte de consentement du père de l'épouse qui est mineur

Signatures des époux :

William Delorme

Marie Delorme

Signatures des témoins :

Louis Cornuz à Yverdon

Camille Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Habille

Communiqué : à l'état civil de Cudrefin et de Rougemont.

N° 65
Savanchy - David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savanchy Maurice Charles serurier au J.S.

de Sutry et Forel (Savaux) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le vingt-huit avril mil huit cent septante-sept

fils de Marie Louise Savanchy née Lechaire, décédée

2° David Rosine Caroline blanchisseuse

de Yverdon et Gressy domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le trente-un janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Louis David

et de Louise Elise née Cuendet, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Sutry et à Yverdon, le dix-huit, à
Forel et à Gressy le dix-neuf Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Sutry, Forel, Gressy et Yverdon

Signatures des époux :

Savanchy Maurice
Caroline Savanchy

Signatures des témoins :

L. Savanchy, Yverdon
Ami Rochat in

Communiqué : à l'Etat civil
de Sutry, Forel et Belmont

Officier de l'état civil :

A. Mahille

N° 66

Pitten-Dandoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre ^{mil neuf cent ~~deux~~}
^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Pitten Emile mécanicien

de Verdon et de Sampigny domicilié à Verdon

célibataire

né à Verdon, le vingt-cinq Décembre mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Charles Philippe Pittet, tanneur

et de Caroline Cécile Louise, née Duvoisin, domiciliée à Verdon

2^e Dandoz Olga Mathilde sans profession

de Loch (Neuchâtel) domiciliée à Verdon

célibataire

née à Boudry, le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Henri Dandoz, aiguilleur à Verdon

et de Louise Rosette née Schwander, décédée

Les publications ont eu lieu à Loch, le trent-un Octobre, à Sam-
pigny et à Verdon le 1^{er} Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Sampigny, Loch et Verdon
Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil
de Sampigny et du Loch.

Signatures des époux :

Emile Pittet

Olga Mathilde Pittet

Signatures des témoins :

Dandoz Henri Verdon

Dandoz Eugène Genève

L'officier de l'état civil :

H. Habille



N° 67

Aujourd'hui vingt-deux novembre ~~mil neuf cent deux~~ mil huit cent quatre-vingt-

Vagnières-Marendaz

Nom et profession de l'époux :

1° Vagnières Armand manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Rueyes (Saud) domicilié à Verdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Verdon le quatorze août mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Abraam Vagnières

domicile des parents :

et de Jeanne Louise née Henrioud, domiciliés à Verdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Marendaz Emilie (Virginie) ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Method domiciliée à Verdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Method le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de David Marendaz

domicile :

et de Eugénie née Gagnaux, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rueyes, à Method et à Verdon le dix-huit octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Rueyes, Method et Verdon.
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Armand Vagnière
Virginie Vagnière

Signatures des témoins :

Hugli Théophile Verdon
Edouard Gonthier Verdon

Communiqué : à l'état civil

de Fey et de Champrent.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abilla

N° **68**

* **Gonthier-Coquoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonthier Edouard inconnu

de Sainte-Croix (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le dix-neuf Mars mil huit cent septante-sept

fil de Auguste Edouard Gonthier, décédé

et de Anno Marie Louise née Versaz, sa veuve à Yverdon

2° Coquoz Adèle Pauline Louise ménagère

de Erionnaz (Valais) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Louis François Coquoz, coureur

et de Louise née Benay, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à ux Granges de St Croix et à St Croix le dix-sept à Yverdon le dix-huit et à Erionnaz le dix-neuf Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sainte-Croix, aux Granges de St Croix, à Erionnaz et à Yverdon. Procès de consentement du père de l'Épouse qui est mineur

Communiqué : à l'Etat-civil de Sainte-Croix et d'Erionnaz.

Signatures des époux :

Edouard Gonthier
Adèle Gonthier

Signatures des témoins :

Magli Théophile Yverdon
Armand Wagner Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Abillo

N° 69

* Winteregg - Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre ^{mil neuf cent ~~deux~~} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Winteregg Fritz Emile ajusteur au J.S.

de Heiligenschwendli (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Bultes le seize janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Isaac Winteregg, horloger

et de Rosette Esther née Walther, domiciliés à Yverdon

2° Favre Marie Louise minegère

de Ormont-dessus domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le dix Février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Emile Favre, marbrier

et de Odille née Couvet, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Heiligenschwendli le trente un Octobre,
à Ormont-dessus et à Yverdon, le premier Novembre de la pré-
sente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Heiligenschwendli, Ormont-dessus
et Yverdon. Ses actes de naissance
des époux, l'acte de consentement
du père de l'épouse qui est mineu
re.

Communiqué : à l'Etat civil
d'Heversingen et d'Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Emile Winteregg.

Louise Winteregg.

Signatures des témoins :

Alphonse Boillet Yverdon

Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Ch. Kappeler

N° 70

* Gillibert-Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillibert Emile agriculteur

de Charvornay domicilié à Charvornay

célibataire

né à Charvornay, le vingt janvier mil huit cent septante-quatre

fil de Jules Gillibert, agriculteur

et de Sophie ne Grenay, domiciliés à Charvornay

2° Cuany Sophie Henriette ménagère

de Cherroux domiciliée à Charvornay

célibataire

née à Cherroux le dix-huit mai mil huit cent septante-sept

fille de François Louis Cuany, cultivateur

et de Marie Anne ne Hérogz, domiciliée à Charvornay.

Les publications ont eu lieu à Charvornay et à Cherroux, le vingt-cinq octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
 de Charvornay pour la célébration
 du mariage à Verdun

Communiqué : à l'Etat civil
 de Charvornay et de Grandcour

Signatures des époux :

Emile Gillibert
 Sophie Gillibert

Signatures des témoins :

E. Cripot, Verdun
 Louis Rochat

L'officier de l'état civil :

C. Habille

N° 71
 Resin - Sagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Resin Constant Julien agriculteur

de Cronay domicilié à Cronay

célibataire

né à Cronay le trois Mai mil huit cent septante-deux

fils de Suzette Jeannette Resin, à Cronay

~~et de~~

2° Sagnaz Lucie ménagère

de Bussy-sur-Moudon domiciliée à le moulin de Cronay

célibataire

née à Seigneux le vingt-trois Mai mil huit cent septante-sept

fille de Jean François Sagnaz, Charpentier à Ogenès

et de Rosalie née Kottet, d'ici

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Bussy, le quatorze Octobre
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Moudon pour la célébration
du mariage à Verdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Moudon et de Moudon.

Signatures des époux :

Julien Resin
Lucie Resin

Signatures des témoins :

Emile Gillabud Chavourey
Emile Rochat Verdon

L'officier de l'état civil :

M. Mabillo

N° 72

Bency-Guin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

- domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

- domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux Novembre~~ ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bency Julien Robert agriculteur

de Valleyres-sous-Ursins domicilié à Valleyres-sous-Ursins

célibataire

né à Valleyres-sous-Ursins le vingt-six Décembre mil huit cent septante-deux

fil de feu Jules Jacques Bency

et de Sydie née Henry à Valleyres-sous-Ursins

2° Guin Ida sans profession

de Belmont (Verdon) domiciliée à Belmont

célibataire

née à Belmont le huit Février mil huit cent septante-sept

fille de Eugène Jean Adolphe Guin

et de Rosine née Dozat agriculteurs à Belmont

Les publications ont eu lieu à Belmont le premier et à Valleyres-sous-Ursins le deux Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Ursins pour la célébration du
mariage à Verdon

Communiqué : à l'Etat civil
d'Ursins et de Belmont.

Signatures des époux :

Robert Bency

Ida Bency

Signatures des témoins :

Guin Robert Belmont
Berthe Bency Valleyres

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 73

x Corbaz-Volper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz Henri/Marius ajusteur

de Sausanne, au Mont et d'Epalinges domicilié à Yverdon

célibataire

né à Sausanne, le neuf Septembre mil huit cent septante-sept

fils de Louis Charles Henri Corbaz, mécanicien

et de Frédérique Louise Joel née Fache, domiciliés à Sausanne

2° Volper Marie/Marguerite) p.ri.ri.st.e

de Cheseaux-Neuaz domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Samuel Stanislas Volper, menuisier

et de Rosalie Anna née Jaccoud, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sausanne, au Mont, à Epalinges, à Cheseaux-Neuaz et à Yverdon le vingt-cinq Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sausanne, au Mont, à Epalinges, à Cheseaux-Neuaz et Yverdon, Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Corbaz Henri
Marguerite Corbaz

Signatures des témoins :

Volper Stanislas Yverdon
F. Corbaz Pilly

Communiqué : à l'état civil de Sausanne, Romanel et Epalinges

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 74

Dreyfus-Brunswick

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre ~~mil neuf cent deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dreyfus Bernard négociant

de Ohillot (Départ. des Vosges, France) domicilié à Ohillot

celibataire

né à Ohillot le dix-neuf Mai mil huit cent soixante-quinze

fil de Esau Dreyfus, négociant au Ohillot.

et de Clémence née Picard, décédée.

2° Brunswick Adrienne Sans profession

de Cherroux (Aurd) domiciliée à Yverdun

celibataire

née à Aranches le trent-un Mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Isaac Brunswick, marchand de Chevaux

et de Pauline née Blff. domiciliés à Yverdun.

Les publications ont eu lieu à Yverdun, le huit, à Cherroux le dix
et à Ohillot les neuf et seize novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Ohillot, Cherroux et à Yver-
don. Les actes de naissance des
époux le permis pour la célébra-
tion du mariage délivré par le Dé-
partement de Justice et Police du Can-
ton de Vaud.

Communiqué : à l'Etat civil de
Grandcour et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Bernard Dreyfus
Adrienne Dreyfus

Signatures des témoins :

Ad. Piaget Yverdun
Lo. Piaget id
Jurges

L'officier de l'état civil :

H. Habill

N° 75

Arner-Kaufmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arner Gustave Hermann tailleur

de Kriens (Lucerne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Lucerne le dix Février mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gotthard Arnet, architecte

et de Christine née Butler, domiciliés à Zug.

2° Kaufmann Maria Rosa cuisinière

de Cham (Zug) domiciliée à Cham

célibataire

née à Cham, le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-huit,

fille de Gaspard Kaufmann, agriculteur

et de Maria Anna née Schmidt, domiciliés à Cham.

Les publications ont eu lieu à Cham, le vingt-huit, à Yverdon le vingt-neuf Novembre et à Kriens, le quatre Décembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Kriens, Cham et Yverdon, Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Hermann Arnet.

Rosa Arnet

Signatures des témoins :

M. Lochon Yverdon

Ami P. Schatzlin

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabille

Communiqué : à l'Etat civil de Kriens et de Cham.

N° 36

Marendaz-Weyeneth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

-Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Reconnaissance.

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer, Weyeneth Charles Ernest, né à Sausanne le 15 septembre 1899.
Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures:

Els Marendaz.
Lina Weyeneth
Yverdon le 18 décembre 1902
L'officier de l'état civil
Chellabille



Aujourd'hui dois-huit Décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Marendaz Charles Frédéric manoeuvre au J.S.

de Mathod domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le dois-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Louis Marendaz, boucher

et de Soude née Guignet, domiciliés à Yverdon.

2° Weyeneth Lina couturière

de Suter Rosen (Soleure) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Gustave Weyeneth, journalier

et de Lina née Oberli, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Suter Rosen le vingt-huit Novembre, à Yverdon et à Mathod, le vingt-neuf Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Mathod, Suter Rosen et Yverdon.

Signatures des époux :

Els Marendaz.
Lina Marendaz

Signatures des témoins :

Els Marendaz Yverdon
Gustave Weyeneth

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué : au l'Etat civil de Suter Rosen et de Mathod.

N° 77
Zumbach-Youtaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zumbach Louis Eugène seieur

de St-Croix domicilié à Aigle

célibataire

né à Yverdon le treize Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Albert Zumbach, décédé

et de Jenny née Fachez, sa veuve à Yverdon

2° Youtaz Hortense Virginie repasseuse

de Aigle domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le trent Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Gabriel Youtaz, décédé

et de Marguerite Louise née Veillard, sa veuve à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-sept et à Sainte-Croix
le dix-huit Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Aigle pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : à l'Etat civil

de St-Croix et d'Aigle

L'officier de l'état civil :

ne se sont pas présentés ce
jour à l'Etat civil.

Yverdon le 19 Décembre 1902
L'officier de l'Etat civil
Kellabill



N° **18**
Lavenex-Boyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt Décembre** mil neuf cent **deux**
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lavenex Louis Alexandre** agriculteur

de **Arnex** domicilié à **Arnex**

célibataire

né à **Arnex** le **six février** mil huit cent **septante six**

fil de **Louis Lavenex, agriculteur à Arnex**

et de **Jeannette née Curtet, décédée**

2° **Boyer Marie** ménagère

de **Arnex** domiciliée à **Arnex**

célibataire

née à **Arnex** le **six Octobre** mil huit cent **septante-cinq**

fille de **David Emmanuel Boret, agriculteur**

et de **Fanny Jeannette née Baudat, domiciliés à Arnex**

Les publications ont eu lieu à **Arnex** le **trente Novembre** de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**L'autorisation de l'Etat civil
d'Arnex pour la célébration du
mariage à Verdun**

Communiqué : à l'Etat civil
d'Arnex

Signatures des époux :

Louis Lavenex
Marie Boyer

Signatures des témoins :

Samuel Boret Arnex
Marie Henrioud Genève

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 79
Martin - Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Reconnaissance

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir le légitimer. Badoux Robert né le 31 décembre 1892 à Combremont-le-Grand. Ce qui atteste des déclarants par leurs signatures.

Alois Martin
Cécile Badoux

Yverdon le 10 décembre 1902



L'officier de l'Etat civil
Chellabille

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Aloys agriculteur

de Neyruz domicilié ruë Champtauroz

célibataire

né à Villars-le-Comte, le vingt-six Mars mil huit cent septante-deux

fils de Jean François Martin

et de Louise née Blanc, les deux décédés

2° Badoux Cécile Lina ménagère

de Cremin domiciliée à Combremont-le-Grand

célibataire

née à Combremont-le-Grand, le 13 janvier mil huit cent septante-cinq

fille de Aimé Badoux, décédé

et de Elisa née Tapis, à Combremont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Champtauroz, Combremont-le-Grand, et Cremin le vingt-neuf novembre et à Neyruz le vingt-neuf novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Combremont pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Denezy, Lucens et Combremont.

Signatures des époux :

Alois Martin
Cécile Martin

Signatures des témoins :

Alexis Pochon Yverdon
Ami Pochon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 80

Descoullayes - Siquet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
distict de Lausanne rendu
en date du 4 décembre 1939 déclaré
définitif et exécutoire le 4 janvier
1940 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.

~~Le Tribunal a fixé à _____ au le
_____ pendant lequel il
_____ pour contracter un nouveau
mariage.~~

Inscrit le 10 janvier 1940
L'officier de l'état civil :
J. Siquet



Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Descoullayes Paul avocat
de Château-d'Oex domicilié à Tréverenges
célibataire

né à St-Cierges le quatorze Août mil huit cent soixante-sept
fils de David Jean Samuel Descoullayes Pasteur à Tréverenges
et de Constante née David, d'ici de

2° Siquet Cécile Marguerite sans profession
de Chenit domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Yverdon, le vingt-trois Décembre mil huit cent septante-six
fille de Charles Casimir Alfred Siquet, banquier
et de Blanche Fanny Elisabeth née Michoud, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Tréverenges et au Chenit le trois
à Yverdon le quatre et à Château-d'Oex le cinq Décembre
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Sonay pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Paul Descoullayes
Marguerite Descoullayes

Signatures des témoins :

Mascherus Yvon
H. F. Michoud id

Communiqué : à l'Etat civil de
Château-d'Oex, de Sonay, et de Sen-
lier

L'officier de l'état civil :

Ch. Fabille

N° 81

Bettex - Gallandan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Décembre* ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettex Edouard Hermann agriculteur

de Combrumont-le-Petit domicilié à Combrumont-le-Petit

célibataire

né à Combrumont-le-Petit le six Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jules Daniel Bettex

et de Marie Constante née Venthorey, à Combrumont-le-Petit

2° Gallandan Lina ménagère

de Rorray domiciliée à Combrumont-le-Grand

célibataire

née à Combrumont-le-Grand, le vingt-deux Juin mil huit cent septante-neuf

fille de Alimi Gallandat

et de Rosette née Chevalley, à Combrumont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Combrumont-le-Petit et à Combrumont-le-Grand le six, et à Rorray le huit Décembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Combrumont pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Combrumont et de Rorray.

Signatures des époux :

Hermann Bettex
Lina Bettex

Signatures des témoins :

C. Venthorey Dompierre
C. Venthorey Dompierre

L'officier de l'état civil :

M. Habille

N° 82
Maréchal - Besse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre ^{mil neuf cent ~~deux~~} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maréchal Louis Auguste - ajusteur au J. I.

de Cartegnins domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cartegnins - le quatre Décembre mil huit cent septante six

fil de Daniel Henri Maréchal, décédé

et de Sophie née Richard, à Cartegnins

2° Besse Victoria - ménagère

de Sainte-Croix domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Etterayer - le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Justin Besse, décédé

et de Françoise née Roche, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix le vingt-un, à Cartegnins
aux Granges de Sainte-Croix, et à Yverdon, le vingt-deux
Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cartegnins, St-Croix, les Gran-
ges et à Yverdon. Les actes de
naissance des époux

Signatures des époux :

Maréchal Auguste
Victoria Maréchal

Signatures des témoins :

Felber Jean Jordan

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Schille

Communiqué : à l'Etat civil
de Gilly et de Sainte-Croix

N° 83

Barrand-Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept- un Decembre* ^{mil neuf cent deux} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barrand Alfred charretier

de Essertines-sur-Yverdon domicilié à Yverdon

ce libataire

né à Epautheyres le douze juillet mil huit cent Septante-un

fil de Jean Abram Barrand, agriculteur

et de Louise née Auberson, domiciliés à Epautheyres

2° Jaccoud Anna sans profession

de Sugnens domiciliée à Yverdon

ce libataire

née à Sugnens le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Pierre Samuel Jaccoud, décédé

et de Marie Elise née Tidoud, sa veuve à Sugnens.

Les publications ont eu lieu à Sugnens et à Yverdon le treize, et à
Essertines le quatorze Decembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Essertines, Sugnens et Yverdon,
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Barrand Alfred.
Anna Barrand.

Signatures des témoins :

Jean Abram Barrand Epautheyres
Ami Rochat Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mathis

Communiqué : à l'Etat civil de
Yverrens et de Fey

N°

Aujourd'hui

mil neuf-cent
mil huit-cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Le numéro 83 à la page 177, est celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année 1902, les ~~double~~ deux doubles du pré-
sent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Yverdon le 3 janvier 1903 L'officier de l'état civil



mil huit-cent
K. Habille

2° Un double a été remis le 6 janvier 1903 à l'autorité can-
tonale en exécution de l'art 2 de ~~la loi~~ la loi

Yverdon le 6 janvier 1903

L'officier de l'Etat civil



mil huit-cent
K. Habille

Les publications ont eu lieu à

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.~~

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Noté le 3 janvier 1903
L. J. L. Prefet
F. S. Magsbourg



N° 1
Besson-Pitteloud
 née **Diugnez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois janvier ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Constant Henri tailleur de pierres

de Bérolle (Tex) domicilié à Yverdon

veuf de Louise Elise Jenny née Guillemain des le deux etou mil neuf cent-un

né à u Sentier le vingt-un juin mil huit cent cinquante-neuf

fils des défunt Mare Antoine Besson

et de Rosine Marie née Cuenetet

2° Pitteloud Catherine née Diugnez ménagère

de Tex (Valais) domiciliée à Yverdon

veuve de Jean Pitteloud des le seize Février mil huit cent septante-huit

née à Salins (Valais) le neuf Mai mil huit cent cinquante-deux

fille de Joseph Diugnez, décédé

et de Téronille Marie née Fournier, domiciliée à Salins

Les publications ont eu lieu à Bérolle et à Yverdon le vingt-trois
et à Tex le vingt-six etou de l'année écoulée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Tex, Bérolle et Yverdon.
Les actes de mariage des époux
Les actes de décès des époux
décédés.

Communiqué : à l'Etat civil
de Tex et Bérolle

Signatures des époux :

Constant Besson
Catherine Besson

Signatures des témoins :

Henri Rolle, Yverdon
Amis Besson

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N° 2

Bloch Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue Ch. Decher, notaire, à Yverdon le 25 novembre 1916 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Bloch Lazare allié Meyer, désigné ci-contre a été reçu avec sa famille au nom des bourgeois de la Commune d'Essert-sous-Champvent.

Inscrit le 9 janvier 1917.

CANTON DE VAUD
LIBERTÉ PATRIE
ÉTAT CIVIL
YVERDON
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
Chella billa

Inscrit dans le double le 3 janvier 1917

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent trois
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bloch Lazare marchand de bétail

de Julz (H^{te} Alsace) domicilié à Niedersept

célibataire

né à Julz le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-six

fils de Elakim Bloch, décédé

et de Anne dite Nanette née Schmoll, domiciliée à Niedersept

2° Meyer Constance sans profession

de Niedersept (Alsace) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Niedersept le trente deux mil huit cent septante-sept

fille de Aaron Meyer, décédé

et de Rosalie née Weil, décédée.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le huit novembre à Julz du dix-huit novembre au trois décembre et à Niedersept du dix-sept novembre au deux décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication à Yverdon, les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration du mariage, de l'rive par le département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Lazare Bloch
Constance Bloch

Signatures des témoins :

Samuel Meyer Yverdon
Auguste Meyer

L'officier de l'état civil :

Chella billa

N° 3

Geneux-Marendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Geneux Jules menuisier

de Saint-Croix domicilié à Yverdon

célibataire

né à Method le dix mai mil huit cent huitante un

fils de François Geneux, journalier à Yverdon

et de Henriette Justine née Cosandey, décédée

2° Marendaz Emma Méry ménagère

de Method domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le huit septembre mil huit cent huitante-deux

fille de Jules Marendaz, décédé

et de Marie Susanno née Ballenegger, sa veuve à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Saint-Croix et à Method, le vingt-six aux Granges-de-Saint-Croix et à Yverdon le vingt-sept Décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Saint-Croix, aux Granges et à Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Saint-Croix et à Method.

Signatures des époux :

J. Geneux
E. Geneux

Signatures des témoins :

Jules Marendaz Yverdon
Justine Hochstrasser id.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Legitimation

Après la célébration du mariage inscrit ci-contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Marendaz Juliette, née à Yverdon le 11 janvier 1903

Yverdon le 17 janvier 1903
L'officier de l'état civil
Ch. Habille



N° 4 +
Zumbach-Voutaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier

~~mil neuf cent trois~~
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zumbach Louis Eugène seigneur

de Sainte-Croix domicilié à Aigle

célibataire

né à Yverdon, le treize Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Albert Zumbach décédé

et de Jenny nie Pasche, sa veuve à Yverdon

2° Voutaz Hortense Virginie repasseuse

de Aigle domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le huit Octobre mil huit cent huitante-un

fille de Louis Gabriel Voutaz, décédé

et de Marguerite Louise née Veillard, sa veuve à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le deux sept et à Sainte-Croix le dix-huit Novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Aigle pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Zumbach Louis
Zumbach Hortense

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon
A. Pochon

Communiqué : à l'Etat civil
 de Sainte-Croix et d'Aigle

L'officier de l'état civil :

Kellatille

N° 5
Cornu-Mabile

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre janvier* mil neuf cent *trois*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornu Alexandre Jean Léon* négociants

de *Chamblon* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Paris* le *quatorze Juin* mil huit cent *septante-deux*

fils de *Henri François Cornu, négociant*

et de *Julie Marie Fanny née Chapuisat, domiciliée à Yverdon*

2° *Mabile Alice Julie*

de *Baulmes* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon* le *vingt sept mai* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Gustave Henri Mabile*

et de *Mathilde Philippine née Aubry, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Baulmes le deux, à Chamblon et à Yverdon le trois janvier de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chamblon, Baulmes et à Yverdon, les actes de naissances des époux

Signatures des époux :

A. Cornu
Alice Cornu

Signatures des témoins :

Ch Mabile Yverdon
A. Cornu id

Communiqué : à l'Etat civil de *Montagny et de Baulmes.*

M. L'officier de l'état civil, empêché,
H. Marondal (remplac)

N° 6
Stutz - Leutwyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit et un Janvier mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Stutz Louis Joachim employé de commerce

de Kriens (Lucerne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Zanminges (Savoie), le vingt-huit avril mil huit cent soixante-douze

fil de Joseph Stutz, employé

et de Claudine née Saulmier, domiciliés à Genève

2° Leutwyler Bertha sans profession

de Reinach (Argovie) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Boujean (Borne) le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Maria Louise Leutwyler, à Boujean

et de

Les publications ont eu lieu à Reinach et à Yverdon le six et à
Kriens le onze décembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Kriens, Reinach et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de
Kriens et de Reinach

Signatures des époux :

Stutz Louis

Bertha Stutz

Signatures des témoins :

J. Klinger id.

J. Klinger id.

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N° 7
Boven - Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit. un Janvier mil neuf cent deux —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boven Eugène David — agriculteur —

de Arnez domicilié à Arnez

célibataire

né à Arnez le premier Septembre mil huit cent soixante-deux —

fils de Jean François Emmanuel Boven

et de Marie Louise née Boudat, les deux décédés

2° Brocard Marie Louise — cuisinière —

de Dizy domiciliée à Arnez

célibataire

née à Dizy le quatre Mars mil huit cent cinquante-cinq —

filles de Jeanne Louise Brocard, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Arnez le onze Janvier et à Dizy le
quatorze Janvier mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Arnez pour la célébration
du mariage à Verdun.

Signatures des époux :

Eugène Boven
Louise Boven

Signatures des témoins :

Henri Bollé Verdun
Ami Brocard

Communiqué : à l'Etat civil d'Arnez et de La Haraz

L'officier de l'état civil :

H. Habito

N° 8
Rohn - Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rohn Erwin Hermann - constructeur de bateaux -

de Bienna domicilié à Bienna

célibataire

né à Borden le huit Juin mil huit cent septante-trois

fils de Gustave Rohn, gerant à Bienna

et de Emma née Faller.

2° Blanc Caroline Julie

de Yverdon domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à Yverdon le vingt six Septembre mil huit cent septante-six

fille de Aimé Blanc, jardinier à Yverdon

et de Odine née David, déçédée.

Les publications ont eu lieu à Bienna le dix huit, à Neuchâtel le dix-neuf et à Yverdon le vingt novembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Bienna pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Bienna et de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Rohn
Julie Rohn

Signatures des témoins :

Léon Ballé Yverdon
Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 1
Boret - Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Boret Jules Louis chef de district au J.S.

de Eutry, Guicidou et Fozel (Lavaux) domicilié à Moudon

veuf de Louise née Richard des le huit Juillet mil neuf cent un

né à Fozel (Lavaux) le onze Février mil huit cent cinquante-huit

fils de Jules Louis Boret

et de Jeanne Louise née Bastien, les deux décedés

2° Goumaz Alice lingère

de Sedeilles domiciliée à Sedeilles

célibataire

née à Sedeilles, le vingt-deux Février mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean Daniel Goumaz

et de Jeanne Suzanne née Fidouy, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Moudon et à Eutry le dix-sept, à
Sedeilles le dix-huit, à Guicidou le vingt et à Fozel le vingt
un Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Moudon pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Eutry, de St. Saphorin, de Fozel, de
Moudon et de Villargel.

Signatures des époux :

Boret Jules

Boret Alice

Signatures des témoins :

Charles Goumaz sedeilles

Ami Rochat Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 10 +
Martin-Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février ~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin François agriculteur

de Valèyes-sous-Montagny domicilié à Bonvillars

célibataire

né à aux Cuilleries de Grandson, le deux Janvier mil huit cent huitante-trois

fils de François Martin

et de Elisabeth Junod, à Bonvillars

2° Duvoisin Valérie

de Fontanezier domiciliée à Bonvillars

célibataire

née à Fontanezier, le dix-huit Septembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Adolphe Duvoisin

et de Marie née Duvoisin à Bonvillars

Les publications ont eu lieu à Bonvillars et à Fontanezier le vingt-trois
et à Valèyes sous Montagny le vingt-quatre Janvier de la
présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat-civil
de Bonvillars pour la célébra
tion du mariage à Verdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Montagny et de Bonvillars

Signatures des époux :

Martin François

Martin Valérie

Signatures des témoins :

Henri Martin Bonvillars

Emil Rochat Verdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 16 +
Warpelin-Gilliand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Février mil neuf cent trois
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Warpelin Eugène Alfred — ajusteur au J.P.

de Seysin (Aude) _____ domicilié à Yverdon _____

Célibataire _____

né à Yverdon, _____ le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Eugène Warpelin, ajusteur à Yverdon _____

et de Marie Rosette née Berthiez, décédée _____

2° Gilliand Louisa Albertine — couturière _____

de Combremont-le-Grand _____ domiciliée à Yverdon _____

Célibataire _____

née à Combremont-le-Grand le vingt-cinq juin mil huit cent septante-neuf _____

fille de Gustave Emile Gilliand, journalier _____

et de Elise née Poterat, domiciliée à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à Seysin et à Combremont-le-Grand-le
Arrent et à Yverdon, le vingt-un Janvier de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Seysin, Combremont-le-Grand
et à Yverdon. Les actes de nais-
sance des époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil
de Seysin et de Combremont. _____

Signatures des époux :

Warpelin E. Alf.

Warpelin Louisa

Signatures des témoins :

Charles Bersier Yverdon

Arni Hoobstrasser Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Hebill

N° 12
Rod-von Gunten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Février ^{mil neuf cent trois} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rod Emile** inspecteur au J. J.

de Mezières, Corcelles et Ropraz domicilié à Sausanne

veuf de Marie Henriette Louisa née Ferrin dès le onze Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Mezières le douze Janvier mil huit cent cinquante cinq

fils de Jean Louis Rod

et de Henriette née Gilliéron, les deux décédés.

2° **von Gunten Mathilde Cécile** sans profession

de Sigriswyl (Berna) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Broyeragnes, le quatorze Mai mil huit cent septant

fille de Charles von Gunten, décédé

et de Cécile née Schlatter, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, à Sausanne et à Yverdon
le sept, à Corcelles et à Ropraz le huit et à Mezières le neuf Février
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Sausanne pour la célébration du
mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Mezières, Ropraz, Corcelles, Sausanne et
Sigriswyl.

Signatures des époux :

Emile Rod

Mathilde Rod

Signatures des témoins :

Frédéric Gunten
Sausanne

Eugène Sale

L'officier de l'état civil :

Mathilde

N° 13
von Gunten-Gyger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Février* _____ mil neuf cent *trois* _____
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *von Gunten Charles Emile Jules* _____ *horticulteur* _____
 de *Sigriswyl (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____
Célibataire _____

né *à Bèze Trévèragnes* _____ le *douze Août* mil huit cent *septante-trois* _____
 fils de *Charles von Gunten, décédé* _____
 et de *Cécile née Schlatter, domiciliée à Yverdon* _____

2° *Gyger Marie Rosa* _____ *sans profession* _____
 de *Gampelen (Berne)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____
Célibataire _____

née à *Gampelen* _____ le *seize Novembre* mil huit cent *quatre-vingt* _____
 fille de *Abram Jacob Gyger* _____
 et de *Maria Rosina née Dietrich, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon le sept à Gampelen le huit*
et à Sigriswyl le neuf Février de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Sigriswyl, à Gampelen et à
Yverdon. Les actes de naissance
des époux. _____

Communiqué : à l'état civil de
Sigriswyl et de Gampelen. _____

Signatures des époux :

Jules von Gunten
Rose Lou Sichter

Signatures des témoins :

Krebs Gunten
Ed. Müller
Salle

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahill

N° 114
Regenass-Boulen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent trois —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regennas Jean Emile manoeuvre

de Niederdorf (Bale-Campagne) domicilié à Yverdon

veuf de Louisa Cécile née Guioz décédée à Yverdon le seize juin mil
neuf cent

né à Sucens le trois mars mil huit cent soixante trois

fils de Fleuri Regennas

et de Jeanne Lydia née Cheneaux, les deux décédés

2° Boulen Marie ménagère

de Essert-sous-Champrent domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Orges le dix novembre mil huit cent septante sept

fille de David Louis Boulet, agriculteur domestique sans domicile connu

et de Louise Henriette Durvoisin, domiciliée à Orges

Les publications ont eu lieu à Essert-sous-Champrent et à Yverdon
le sept et à Niederdorf le seize février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Essert-sous-Champrent, Niederdorf
et Yverdon, l'acte du premier mariage
de l'époux, l'acte de naissance de l'épou
se, l'acte de décès de la première fem-
me de l'époux

Communiqué : à l'état civil de
Yverdon et de Champrent

Signatures des époux :

Regennas Jean Emile
Marie Regennas

Signatures des témoins :

Théophile Schlegel Agier
Ami Rodat Yverdon

L'officier de l'état civil :

Stellabille

N° 15
Duboux-Meigniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Février ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duboux Gustave forgeron

de Lutry et Grandvaux domicilié à Yverdon

célibataire

né à Eclandens le quinze Octobre mil huit cent septante-sept

fil de feu Charles Albert Duboux

et de Constance née Huguenin, domiciliée à Sausanne

2° Meigniez Emma sans profession

de Fontaines domiciliée à Fontaines

célibataire

née à Fontaines le huit Septembre mil huit cent septante-huit

filie de Henri Louis Meigniez, agriculteur

et de Cécile née Duraisin, domiciliée à Fontaines

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Grandvaux, à Fontaines et à Yverdon le dix Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Lutry, Grandvaux, Fontaines et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Lutry, Cully et de Fiez.

Signatures des époux :

Duboux Gustave
Emma Duboux

Signatures des témoins :

M. Tschon Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Kellinck

N° 16

Reichen-Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Divorce

Le jugement rendu le 14 juillet 1909, le Tribunal cantonal de Neuchâtel a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1864.

Fait le 25 Septembre 1909
L'officier de l'état civil
Chellabille



Aujourd'hui treize Mars ~~mil neuf cent trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reichen Georges Alfred — mécanicien

de Frutigen (Berne) domicilié à Fleurier

célibataire

né à la Rivine le premier Février mil huit cent huitante-deux

fil de Charles Frédéric Reichen, capter

et de Maria Eliza née Favre-picon, domiciliés à Fleurier

2° Christin Berthe — modiste

de Yverdon domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le trente Juin mil huit cent huitante-quatre

fille de Charles Christin, mécanicien

et de Elise Sophie Glauser née Cocket, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Fleurier le trente et à Yverdon le trente-un
Janvier et à Frutigen le deux Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Fleurier pour la célébration du mariage
à Yverdon

Signatures des époux :

Reichen Georges
Reichen Berthe

Signatures des témoins :

M. Pochon Yverdon
M. Pochon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 17
Carbonare-Bärtzchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent trois —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carbonare Paul — claretier

de Molina (district de Cavalese, Autriche) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Molina le vingt-deux Juin mil huit cent septante-un

fils de Simon Carbonare, marchand de bétail à Molina

et de Marianna née Lorzi, décédée

2° Bärtzchi Anna Louise — horlogère

de Frutigen (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née aux Ponts-de-Mantel, le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Christian Bärtzchi, journalier

et de Anna Elisabeth née Wenger, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Frutigen et à Yverdon le sept, et à
Molina du sept au vingt-trois Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Frutigen et à Yverdon. Les actes de nais-
sance des époux. Le permis pour la
célébration du mariage délivré par le
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud

Communiqué : à l'état civil de
Frutigen et à la Chancellerie d'état
à Lausanne.

Signatures des époux :

Paul Carbonare

Louise Charbanvi

Signatures des témoins :

Charles Thi
J. H. Guondjean Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Matilli

N° 18

**Delessert-Affolter née
Bérier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delessert Eugène menacqué au J. J.de Teney-le-Jorat domicilié à Yverdonveuf de Rosine née Duberson décédée le vingt-sept avril mil neuf cent
deuxné à Teney-le-Jorat le premier juin mil huit cent cinquante-unfils de Jean Louis Delessertet de Suzanne Marguerite née Gavillet, les deux décédés2° Affolter Evodie Louise née Bérier ménagèrede Süterkofen (Soleure) domiciliée à Yverdondivorcée de François Affolter dès le vingt-huit janvier mil neuf cent unnée aux Granges de St Croix le douze juillet mil huit cent cinquante-neuffille de Eunice Rosine Ferrieret deLes publications ont eu lieu à Teney-le-Jorat et à Süterkofen le deux
et à Yverdon le trois janvier de la présente annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Teney-le-Jorat, Süterkofen et Yverdon
Les actes des premiers mariages des
époux, celui de l'épouse avec mention
du divorce, et l'acte de décès de sa
première femme de l'épouxCommuniqué : à l'Etat civil de
Corcelles et de Süterkofen

Signatures des époux :

Eugène Delessert
Evodie Delessert

Signatures des témoins :

Grim Jean Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Malilla

N° 19
Rochan Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochan Charles Alfred agriculteur

de Barois et du Lieu domicilié à Barois

célibataire

né à Barois le deux Avril mil huit cent septante cinq

fils de Emmanuel Rochat, décodé

et de Jenny née Clerc, domiciliée à Barois

2° Auberson Aline ménagère

de Chavornay domiciliée à Chavornay

célibataire

née à Chavornay le douze Mai mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Emile Auberson, agriculteur

et de Marie née Isiltbrunner, domiciliés à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Barois, au Lieu et à Chavornay le sept Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Chavornay pour la célébra-
tion du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Alfred Rochat
Aline Rochat

Signatures des témoins :

Charles Magnin Chavornay
Caroline Magnin Chavornay

Communiqué : à l'Etat civil
du Lieu et de Chavornay

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 20
Magnin-Nicolier

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Magnin Charles Denis — charpentier

de Corcelles-sur-Chavornay — domicilié à Chavornay

célibataire

né à Chavornay, le vingt-quatre Juin mil huit cent septante-huit

fils de Charles Denis Magnin, décédé

et de Félicie née Olivier, domiciliée à Chavornay

2° Nicolier Caroline — ménagère

de Oleyres — domiciliée à Chavornay

célibataire

née à Oleyres le neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Auguste Benjamin Nicolier, décédé

et de Louise née Rosset, domiciliée à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Corcelles-sur-Chavornay et à Chavornay le douze et à Oleyres le quatorze Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Chavornay pour la célébration du mariage à Verdun

Signatures des époux :

Charles Magnin
Caroline Magnin

Signatures des témoins :

Alfred Rechat Bavois
Aline Auberton Chavornay

Communiqué : à l'Etat civil de Chavornay et d'Oranches

L'officier de l'état civil :

K. H. K. H.

N° 21

Marguiraz-Bracher
née **Liechti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil neuf cent ~~trois~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marguiraz Edmond** monteur de boîtes

de Epeses domicilié à Yverdon

veuf de Marie Eugénie (dite Anna) née Giénot dès le vingt Décembre
mil neuf cent deux

né à la Chauy-de-Fonds, le neuf Juillet mil huit cent cinquante-cinq

fils de feu Louis Marguiraz

et de feu Zélie née Nicolet

2° **Bracher Louise née Liechti** pierriste

de Arsale-près Berthoud (Berne) domiciliée à Bienne

veuve de Jean Bracher dès le vingt-quatre Septembre mil neuf
cent-un

née à Arsale le sept Décembre mil huit cent septante-deux

fille de Frédéric Liechti, décédé

et de Elise née Gasser, domiciliée à Loyettes

Les publications ont eu lieu à Arsale et à Bienne le treize, à Epeses
et à Yverdon le quatorze Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les certificats de publication à
Epeses, Arsale, Bienne et Yverdon.
l'acte du premier mariage de l'épouse
l'acte de décès du premier mari de
l'épouse

Communiqué : à l'Etat civil de
Cully, d'Arsale et de Bienne.

Signatures des époux :

Edmond Marguiraz
Louise Marguiraz

Signatures des témoins :

Renery Yverdon
E. Andrieu

L'officier de l'état civil :

K. Mabilly

Par jugement du Tribunal du district
de Grandson rendu
en date du 10 avril 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 3 Juin 1922
le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 Juin 1922

L'officier de l'état civil, a

K. Mabilly

fait dans & double
le 14 Juin 1922.



N° 22

-Bühler - Rahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Avril*

~~mil neuf cent trois~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1- **Bühler Auguste Edouard** — serrurier —

de **Sigrismyl (Berne)** — domicilié à **Yverdon** —

célibataire —

né à **Yverdon** — le **vingt six** mai mil huit cent **septante huit** —

fils de **Adolphe Frédéric Auguste Bühler** —

et de **Geneviève née Friedli, les deux d'ic'ies** —

2 **Rahud Léonie** — **pierriste** —

de **Ogens** — domiciliée à **Yverdon** —

célibataire —

née à **Ogens** — le **dix sept** avril mil huit cent **septante huit** —

fille de **Jean François Rahud, d'ic'ie** —

et de **Jeannette née Frahin, sa veuve à Yverdon** —

Les publications ont eu lieu à **Sigrismyl, à Ogens et à Yverdon**
le sept Mars de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Les certificats de publication à Sigrismyl, Ogens et Yverdon
Les actes de naissance des époux*

Signatures des époux :

*Bühler Auguste
Léonie Bühler*

Signatures des témoins :

*Pierre Allpre, Châseray
Louis Bühler Yverdon*

Communiqué : à l'Etat civil

de **Sigrismyl et de St. Cierges** —

L'officier de l'état civil :

Ch. Kahlé

Le volume se termine par le n° 22 des inscriptions de l'année 1903. La suite se trouve dans le volume continuant par le n° 25. Ce que nous certifions

Yverdon le 5 avril 1903

L'officier de l'Etat civil

Ch. Kahlé



N° 22

-Bühler - Rahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1- Bühler Auguste Edouard — serrurier —

de Sigrismyl (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon le vingt six mai mil huit cent septante huit

fils de Adolphe Frédéric Auguste Bühler

et de Geneviève née Friedli, les deux d'ici

2 Rahud Léonie — pierriste

de Ogens domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Ogens le dix sept avril mil huit cent septante huit

fille de Jean François Rahud, d'ici

et de Jeannette née Frahin, sa veuve à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sigrismyl, à Ogens et à Yverdon
le sept Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Sigrismyl, Ogens et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Bühler Auguste
Léonie Bühler

Signatures des témoins :

Pierre Allpre, Châseray
Louis Bühler Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil
de Sigrismyl et de St. Cierges.

L'officier de l'état civil :

Ch. Kahlé

Le volume se termine par le n° 22 des inscriptions de l'année 1903. La suite se trouve dans le volume continuant par le n° 25. Ce que nous certifions

Yverdon le 5 avril 1903

L'officier de l'Etat civil

Ch. Kahlé



		folios
1901	Aeschmann-Hiebler	23
1902	Aerny-Beney Jules Louis	128
-	Aubert-Pache Eugène Alfred	134
-	Arnet-Hauptmann Gustave Hermann	169
1903	Affolter née Ferrier Evodie Louise	196
-	Auberson Aline	247

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
ju
fan

CART

60
55
50

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

		folios
1901	Bovay-Affolter	5
.	Barbey-Fiklès	6
.	Bessero-Lotteran	8
.	Berner-Blaser	12
.	Blanc-Gillibert née Besson	32
.	Bürki-Burdet	40
.	Bergerat-Firaz	44
.	Bähler-Kuster	47
.	Brochon-Wuerchoz	53
.	Bissat-Bécholey	63
.	Bornoz-Rod	64
.	Bornoz-Corny	66
.	Burnet-Leruin	75
.	Brunner-Taucher	78
.	Bécholey-Maridel	83
.	Burnand-Landry	85
1902	Borey-Borey Sylvain Eugène	100
.	Borey-Lia	110
.	Bettez-Fidouy Alfred Henri	114
.	Beauregard-Leriaz Auguste Henri	117
.	Bugnon Caroline Céline	118
.	Bory-Pilloud Edouard	121
.	Bourgeois Louise Marie Hélène	127
.	Benev Louise	128
.	Borey Nancy	131
.	Besson Julia Lise	135
.	Baudin Isaline Sophie	138
.	Bovay-Lien	150
.	Bornoz-Vincent Charles Henri	152
.	Bettez-Favre Henri Adolphe	155
.	Benev-Grim Julien Robert	166
.	Brundetwisch Adrienne	168
.	Boret Marie	172
.	Badoux Cécile Lina	173
.	Bettez Gallandat Edouard Hermann	175
.	Besse Victoria	176
.	Barrand-Jacoud Alfred	177
1903	Besson-Fitteloud née Huigner Constant Henri	179
.	Bloch-Meyer-Lazaro	180
.	Boret-Brocard Eugène David	185
.	Brocard Marie Louise	185
.	Blanc Caroline Julie	186
.	Boret-Goumaz Jules Louis	187
.	Boulet Marie	192
.	Bianchi Anna Louise	195
.	Bracher Louise née Liechti	199
.	Bühler-Jahud Auguste Edouard	200

de
di
san

CANT

		folios
1901	Coeytoux - Mieville	3
"	Corthésy - Besson	7
"	Chapuis - Guin	27
"	Caretti - Beauverd	28
"	Charbon - Gilliard	31
"	Chesillard - Falloton	31
"	Chiocca - Speiser	82
1902	Chiocca - Rossier Paul Marc	98
"	Cohen - Dreyfus Aim	104
"	Champoud - Guin nie Stalder Louis ^{allegan} _{du}	123
"	Cornu - Waridel Héli	153
"	Crausaz - Remelin nie Torreyes Louis Charles Fran ^{çois}	156
"	Coquoz Adèle Pauline Louise	162
"	Cuamy Sophie Henriette	164
"	Corbaz-Walper Henri Marius	167
1903	Cornu - Mabille Alexandre Jean Lion	183
"	Christin Berthe	194
"	Carbonare - Baurtschi Paul	195

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
ju
gar

CART

		folios
1901	Devenoge - Lilloud	10
"	Duc - Schneeberger	22
"	Duroisin - Triberti	38
"	Depierraz - Cuchon	39
"	Devalloné - Lidoux	42
"	Donzelon - Nicod	60
"	Dagon - Clerc	80
"	Debrot - Gindroz	88
1902	Deriaz - Bacheron Octave	103
"	Dreyfus - Bertha	104
"	Desaud - Alie	106
"	Dizerens - Martin Jean Ernest	112
"	Dupuis - Anna	120
"	Day - Emma Elise	129
"	Debétaz - Ida	136
"	Delorme - William - Henri (Jaquillard)	158
"	Dreyfuss - Brunswick Fernand	168
"	Descoullayes - Siquet Paul	174
1903	Duroisin - Valérie	188
"	Dubouy - Meigniez Gustave	193
"	Delessert - Affolter - nee Ferrier Eugène	196

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1902 Eich-Bandin Jacob Robert

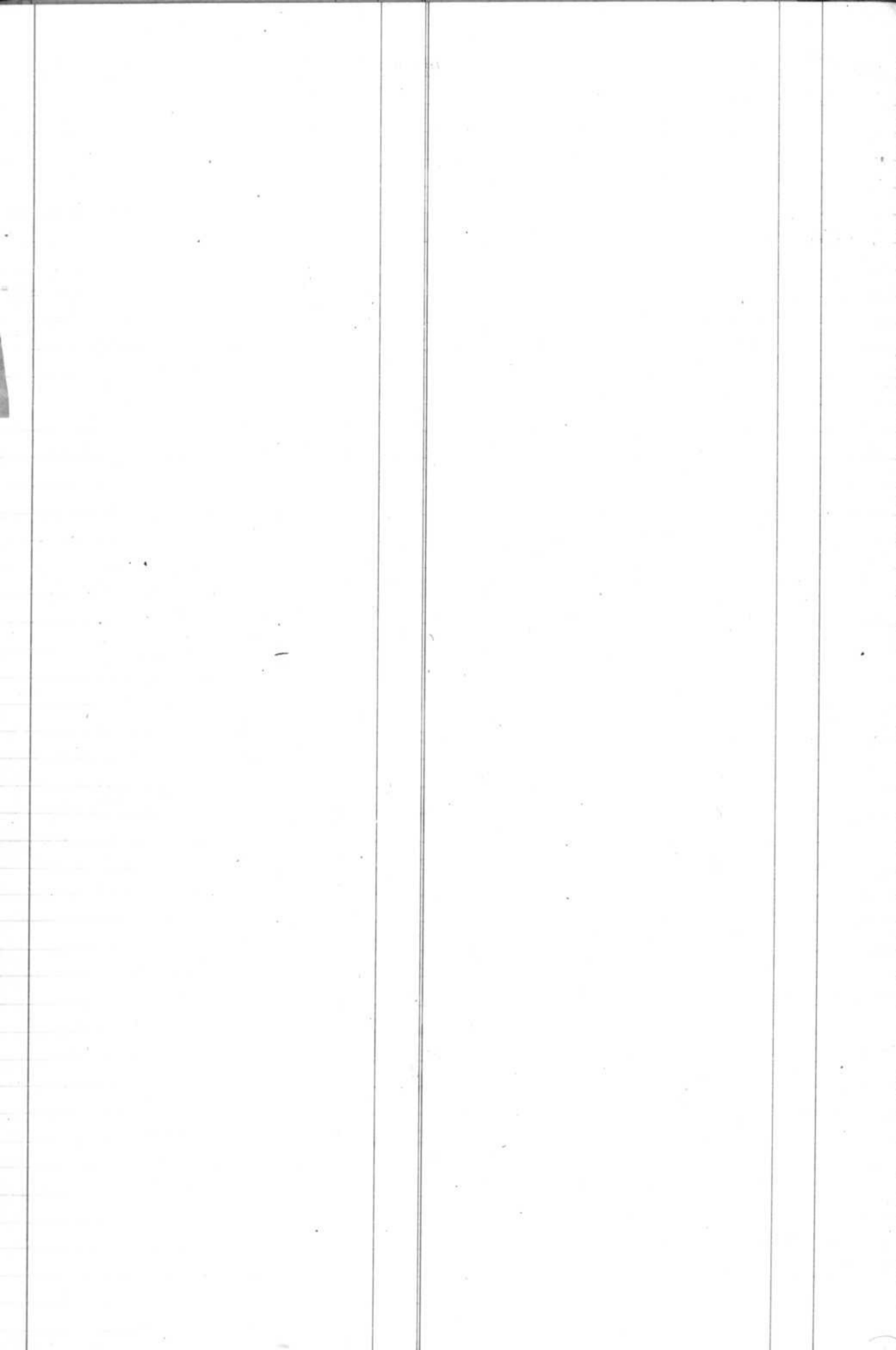
folios
138

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	folios
1901 Fivaz-Mayor	14
" Farre-Forestier	29
" Fontenille-Golay	70
" Frey-Grobety	74
" Fritot-Brejeard	84
1902 Fischer-Henrioud Eugène François Benjamin	97
" Favez-Poyet née Duvoisin Benjamin	122
" Farre-Zellenbach Edouard Emil	134
" Félix-Journéau Alfred	140
" Forestier-Gaillard François	143
" Farre Aline	155
" Farre Marie Louise	163

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
1901	Gillieron - Buentz	1
"	Greiner - Martin	2
"	Grin - Buffat	15
"	Gonin - Behey	33
"	Girard - Nicaty	35
"	Ganz - Glauser	43
"	Gagnaux - Dougoud	49
"	Grobety - Gottaux	51
1902	Goncourt - Hubert Henri Louis	66
"	Golaz - Turin Jules Emile	99
"	Graber Elise	108
"	Gonin - Garin Edouard	109
"	Garin Alice	109
"	Grobet Fanny Louise	113
"	Grin nie Halder Louise Constance	123
"	Gillieron Bertha	125
"	Gauthey Lia	126
"	Grin - Grin nie Gander Edouard Ulysse	132
"	Grin nie Gander Louise	132
"	Grenay Alice Marianne	142
"	Gaillard Julie Marie	143
"	Gauthey Ida Caroline	147
"	Guenat Marie Eugénie	157
"	Gonthier - Coquoz Edouard	162
"	Gillabert - Cuany Emile	164
"	Grin Ida	166
"	Gallandat Lina	174
1903	Geneux - Harandaz Jules	181
"	Goumaz Alice	187
"	Gilliand Louisa Albertine	180
"	Gyger Maria Rosa	191

G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

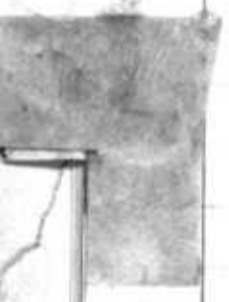
de
du
gar

• CART

		folios
1901	Hiltbrand. Chévenaz	13
"	Henriod - Giddey	17
"	Hochstrasser - Jaquillard	48
"	Harnisch - Pratin	52
"	Henry - Charles née Boray	72
"	Hügli - Stettler	92
1902	Häni - Graber Frédéric	108
"	Hubert Julie Marie	96
"	Henrioud Emilie Marie	97
"	Henry Simon Jules	119
"	Hofer - Gillieron Adolphe	125
"	Henrioud - Debitaz Julien	136
"	Heimberger - Servilliant Otto	137

11

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



de
du
sa

• GATIN

		folios
1901	Jacquier - Bovey	30
.	Jacquet - Kapit	68
.	Jaquet - Bey	89
1902	Jngold : Staudenmann Frederic	101
.	Josserel. Taucher Armand	102
.	Jaumin Marie Celine	115
.	Jacques Bugnon John Alfred	118
.	Jaumin-Day Eugène Louis Alexandre	129
.	Julg - Rohr Franz Joseph	130
.	Joyet. Wulshleget Honoré David Louis	139
.	Journeau Rose Amélie	170
.	Jacquet-Jeanne Marie	148
.	Jacquillard Marie Rosa	158
.	Jaccoud Emma	177

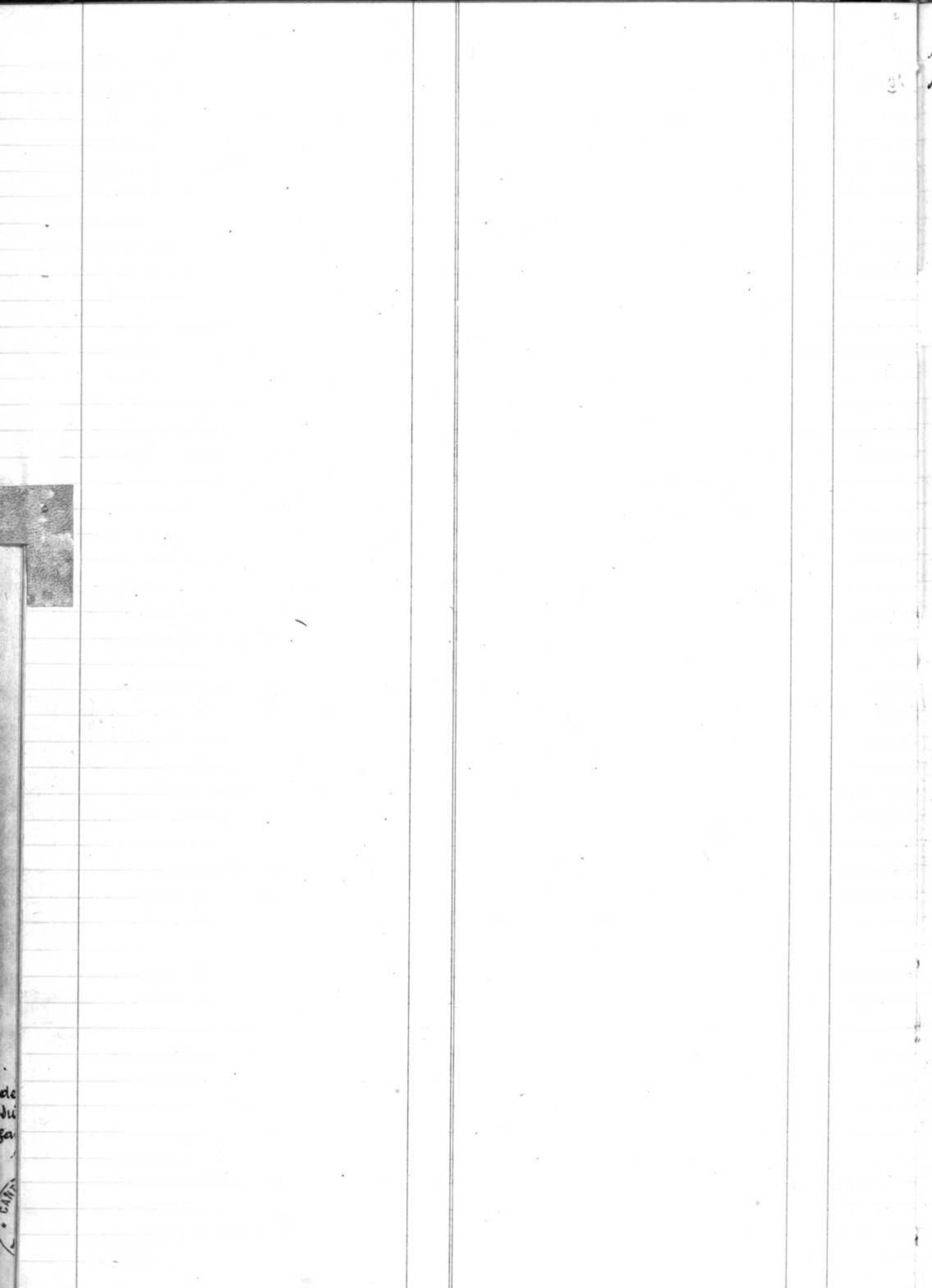
de
ju
ga

• CANT

1901 Kaltenrieder-Mäder nie Dick
1902 Kaufmann Maria Rosa

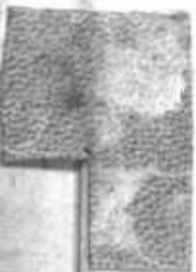
folios
50
166





	folios
1901. Lohry-Ulrich	81
1902 Levaillant-Leopold	95
Languetin Rose Annie	100
Laurent-Jeanin Charles David	115
Levaillant-Jeanne Marguerite	137
Lombardet-Grenay Charles Louis	142
Lavanchy-David Maurice Charles	150
Lagnaz Lucie	165
Lavenex-Boret-Louis Alexandre	172
1903 Leuthyler-Bertha	184

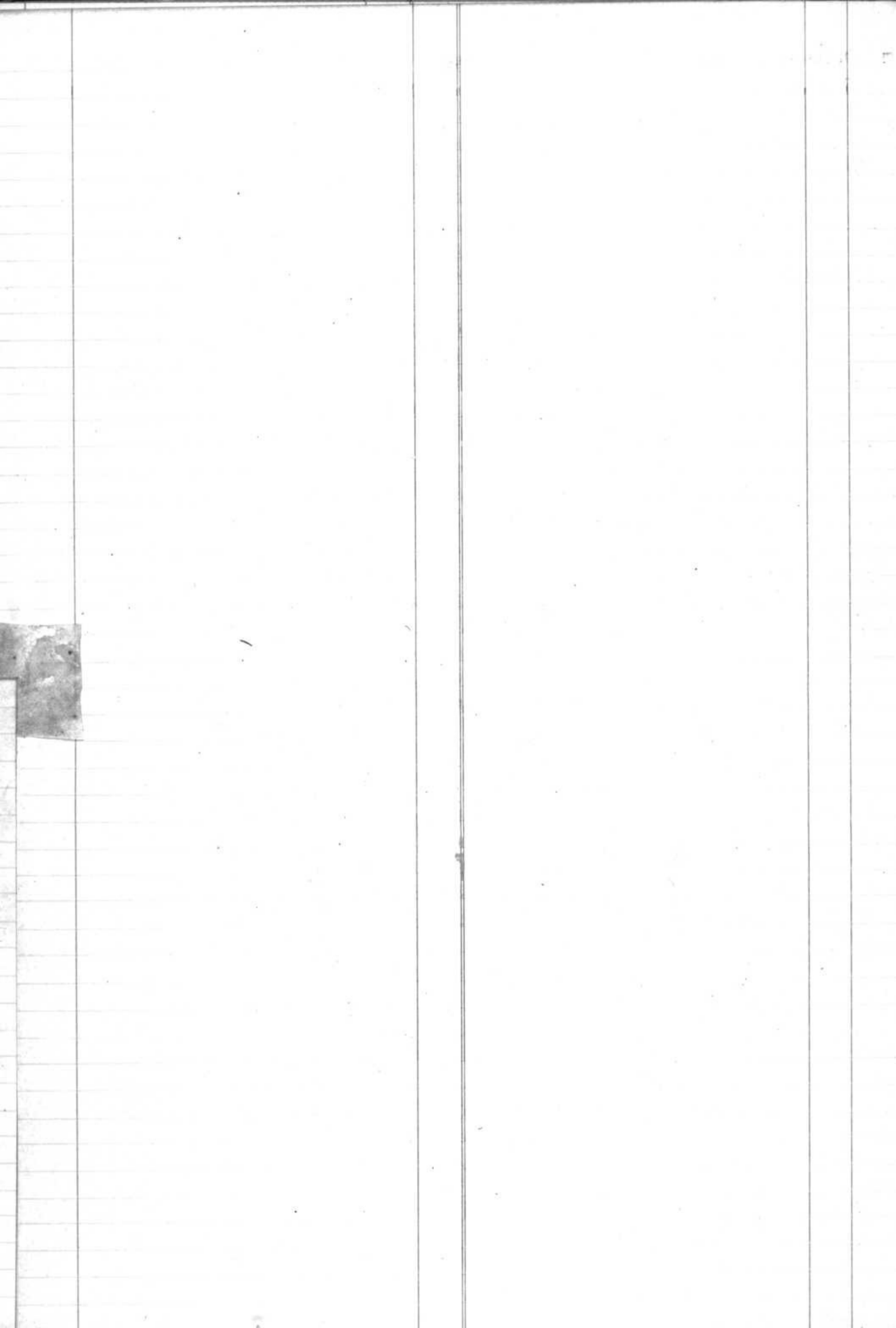




de
ju
sa
• CART

1901	Maurer-Redard	9
"	Meige - Leclard	21
"	Mermoud - Coirevon	24
"	Matthey - Chevalier	26
"	Meystre - Jaquier <u>née Fave</u>	34
"	Martinet - Volery	37
"	Mayor - Latour	54
"	Marendaz - Bovay	56
"	Margairaz - Dupuis	73
"	Mayerat - Joyet	76
"	Müller - Perrinaz <u>née Compondu</u>	77
"	Mottaz - Monnier <u>née Golay</u>	79
"	Magnenat - Allmendinger	86
"	Mariller - Resin	87
1902	Margairaz - Deraud Henri	106
"	Monachon - Rose Marguerite	105
"	Martin Amélie Elisa	112
"	Marguerat - Ferrin Gustave Henri	116
"	Malherbe - Gauthey Alfred	126
"	Meyer - Meyer Raphael	141
"	Meyer Camélia	141
"	Meir - Kump Charles Alfred	144
"	Michaud Eugénie	146
"	Mierille Alma	151
"	Margairaz - Guenat Edmond	157
"	Marendaz Emilie Virginie	161
"	Marendaz - Weyeneth Charles Frédéric	170
"	Martin - Badoux Aloys	173
"	Maréchal - Besse Louis Auguste	176
1903	Meyer Constance	180
"	Marendaz Emma Cléry	181
"	Labille Alice Julie	183
"	Martin - Duvoisin François	188
"	Meigniez Emma	193
"	Magnin - Nicolier Charles Denis	198
"	Margairaz - Bracher <u>née Liechi</u> Edmond	199

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

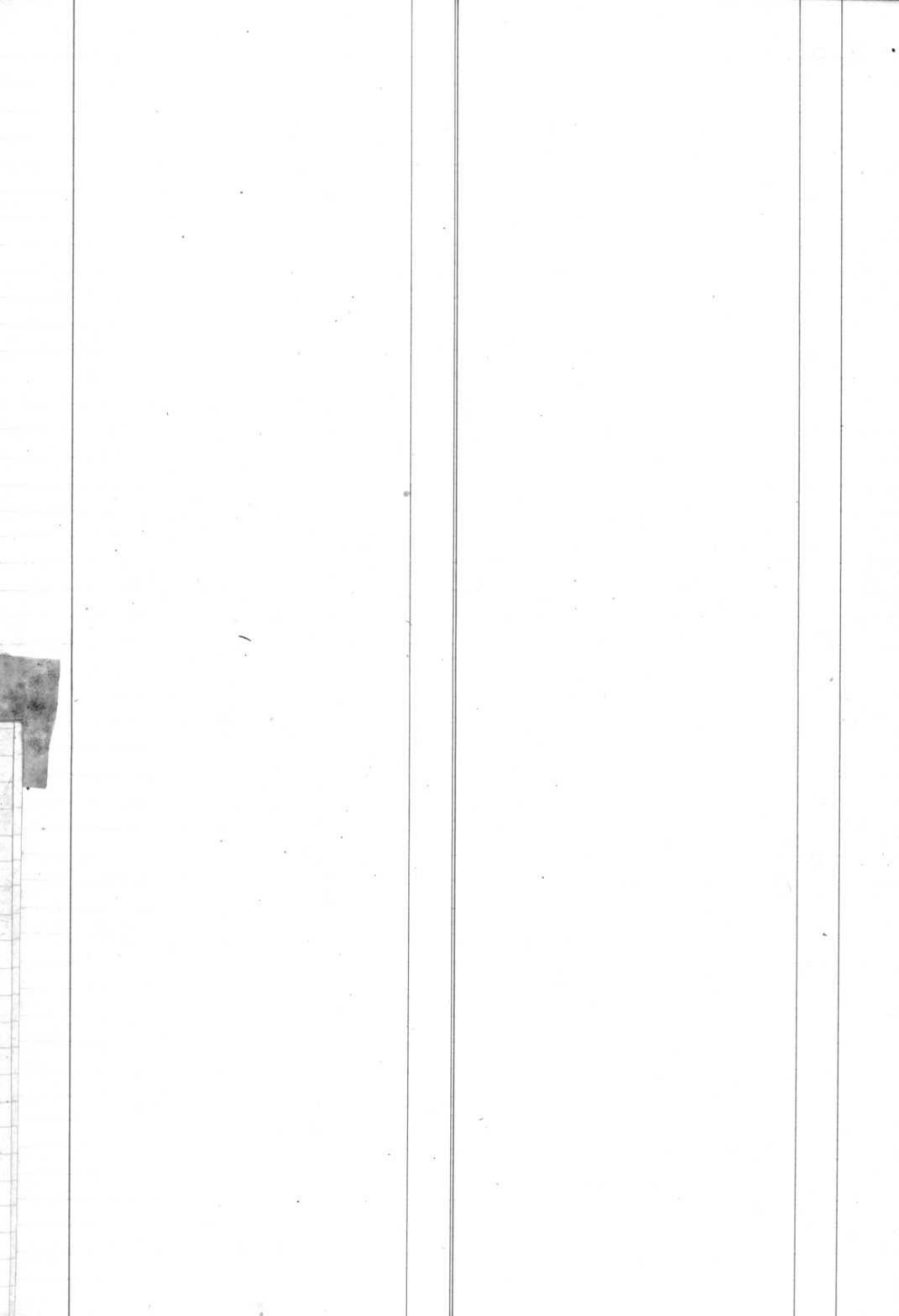


1901 Moseraz-Bezucler
1902 Nordmann Mathilde
- Nussi Marguerite Alice
1903 Nicolier Caroline

folios
50
95
131
198

8

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

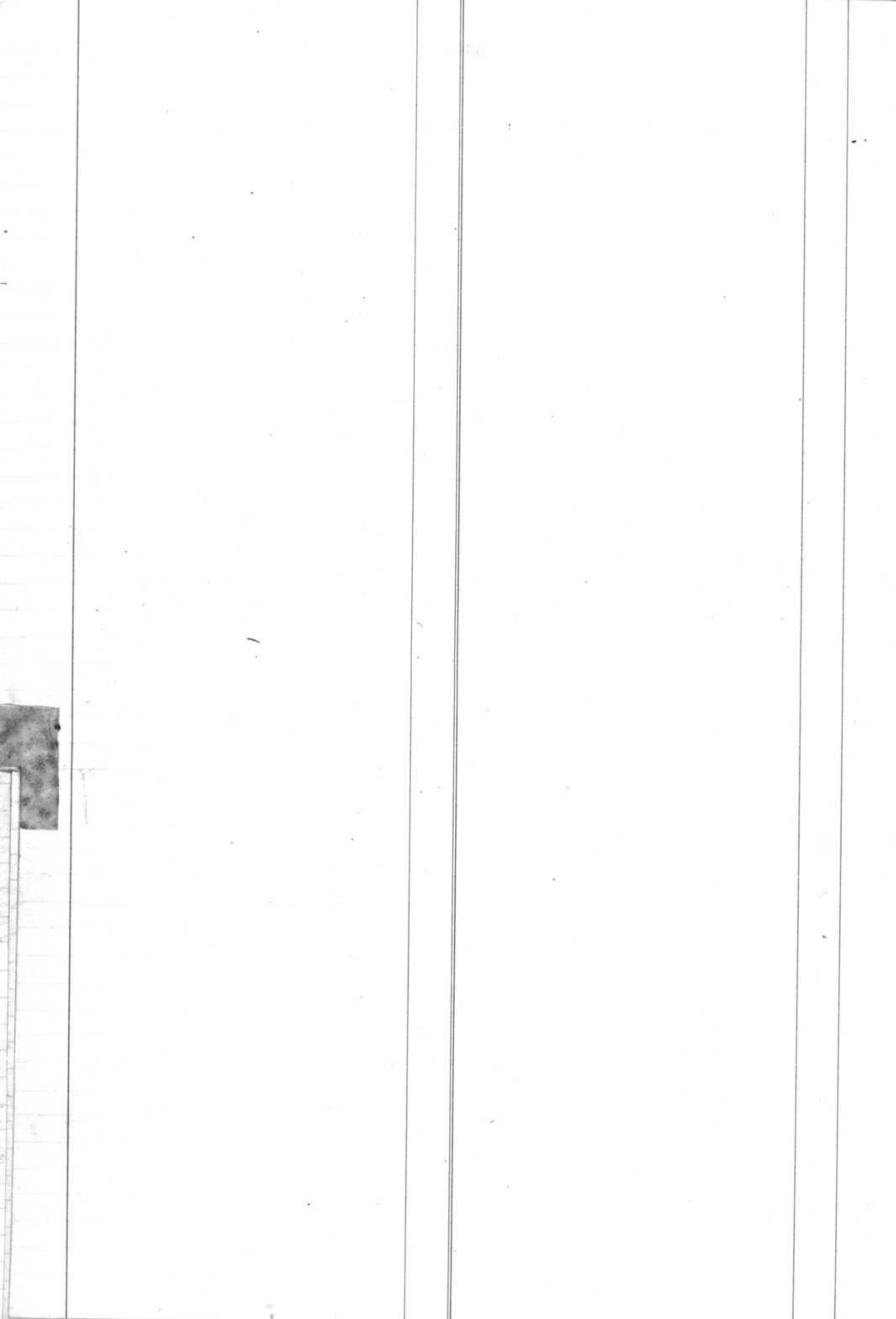


• 401 Oberli-Cujean-née-Morel
Oulesay-Gonnet

folios
36
51

2

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
901	Lantet - Martinet	41
.	Pittet - Roullier	55
.	Lavie - Gaillard née Broccard	58.
.	Lahud - Cortésy	61.
902	Lerret Fanny Jenny	107
"	Lidouz Clémence	114
-	Lerrin Mélanie Emma	116
.	Lerriraz Rosa Scintino	117
"	Lilloud Marie Louise	121
.	Loyet Adèle Jenny née Auroisin	122
.	Pache Fanny	134
"	Péclard - Besson Gustave & Lémi	135
"	Pantet - Requin Jules	145
"	Petitmaître Michaud Ernest Adolphe	146
-	Porchet - Gauthay Alfred Louis	147
.	Pothud - Boray Jules	150
-	Terret - Mierille Alfred	151
-	Tarnet Rosine Caroline	159
"	Pittet-Landoz Emile	160
-	Piquet Cécile Marguerite	174
903	Pitteloud Catherine née Vuigner	179
.	Pahud Léonie	200



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



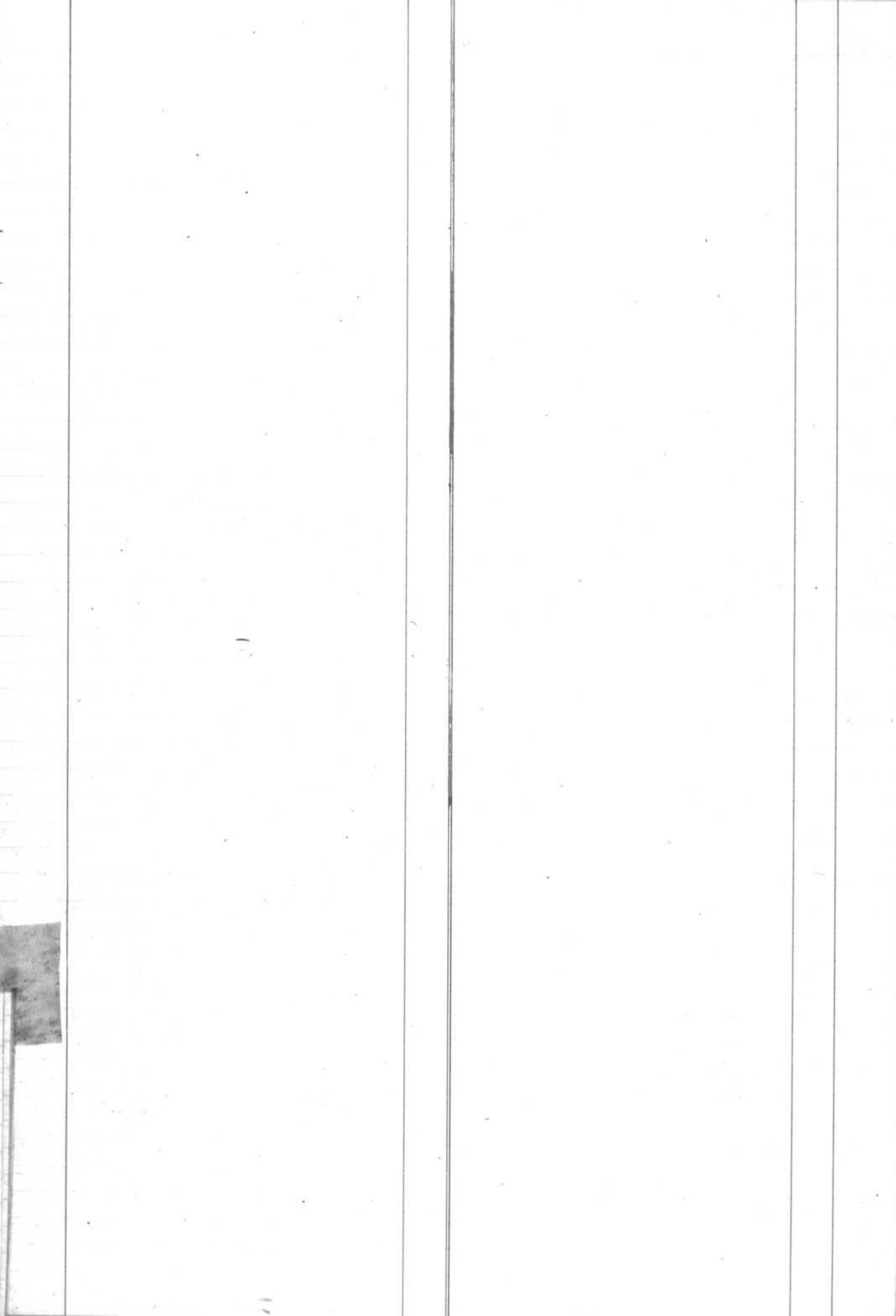
	folios
901 Renaud-Bovay	4
" Recordon-Gygax	11
" Rohrbasser-Bruzzese	18
" Recordon-Cand	20
" Roulier-Nobs	46
" Randin-Mirville née Giroud	65.
" Rusillon-Campiche	93.
902 Roulet-Languetin Constant.	100
" Riond-Monachon Jean François Eugène	105
" Rossier Hélerne	98.
" Raymond-Grober Jules Auguste	113
" Requin-Dupuis François Henri	120
" Rohr Jeanne Louise	130
" Rysler-Nursi Adolphe	131
" Requin Louise née Gillibert	145
" Roux-Jaquet François	148
" Réan Marie Victorine	149
" Randin née Teneyres Rosine Louise	156
" Resin-Sagnaz Constant Julien	165
903 Rohn-Blanc Ewin Hermann	186
" Rod-von-Guntw Emil	190
" Regemard Roulet Jean Emil	192
" Richer-Christin Georges Alfred	194
" Rochat-Auberson Charles Alfred	197

R
S
T
U
V
X
Y
Z



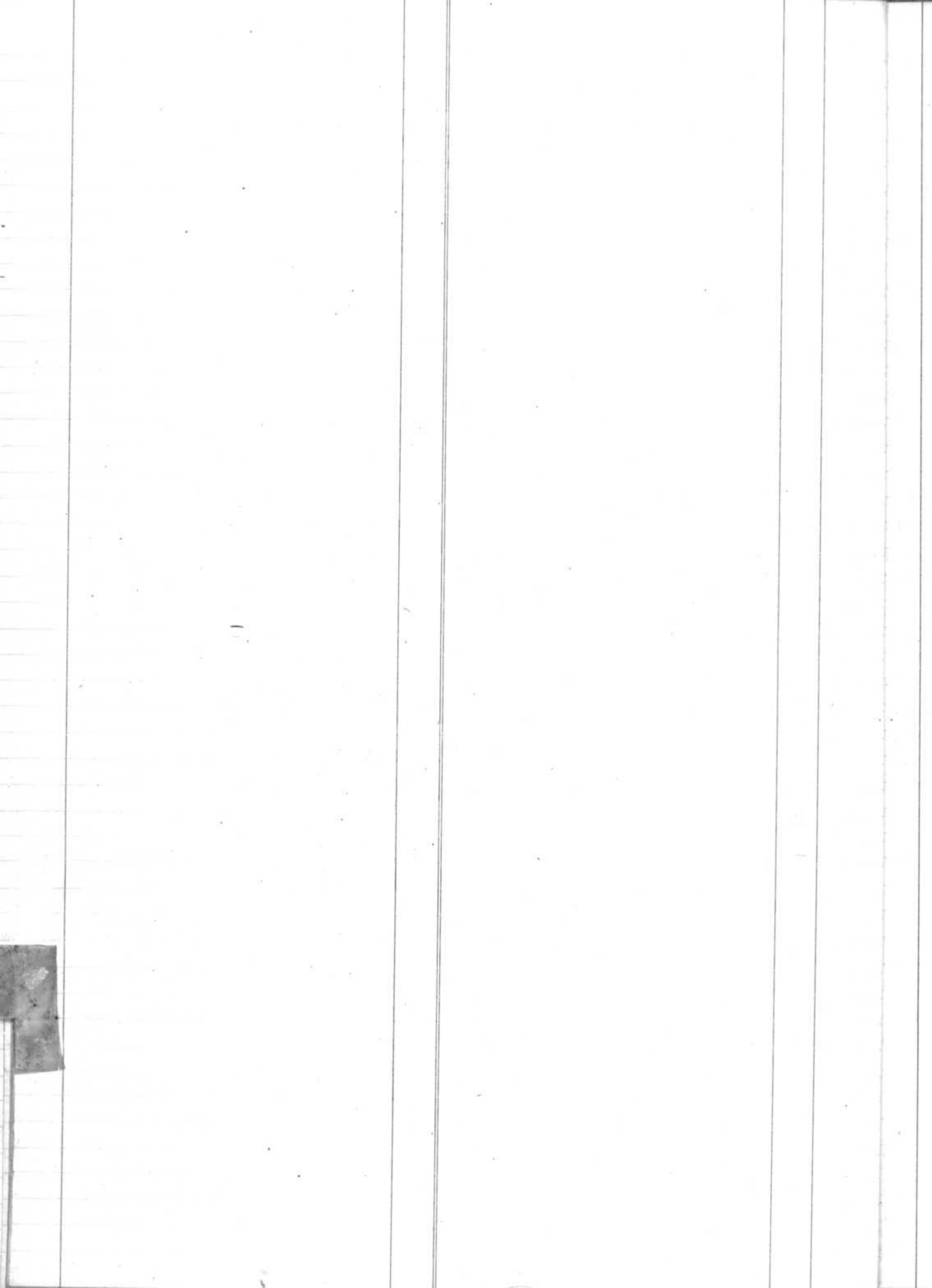
		folios
901	Schneuwely - Deltroyler	25
"	Simon - Thurin	45
"	Schudel - Delafontaine	62
902	Haudenmaim Maria	101
"	Laugy Adèle	111
"	Simon Zélie	119
"	Hump Aliu Maria	144
"	Formano - Ricaw Remo Antonio Giovan- ni	149
"	Sandoz Olga Mathilde	160
903	Mutz - Leutwyler Louis Joachim	184

S
T
U
V
X
Y
Z



	folios
901 Trumler-Frütiger	19
" Thesenaz-Delessert	90
902 Thuzin Alice Marie	90
" Tacheron Emma	103
" Tellenbach Frida Elise	124
" Troillet-Bovey Félicien	133

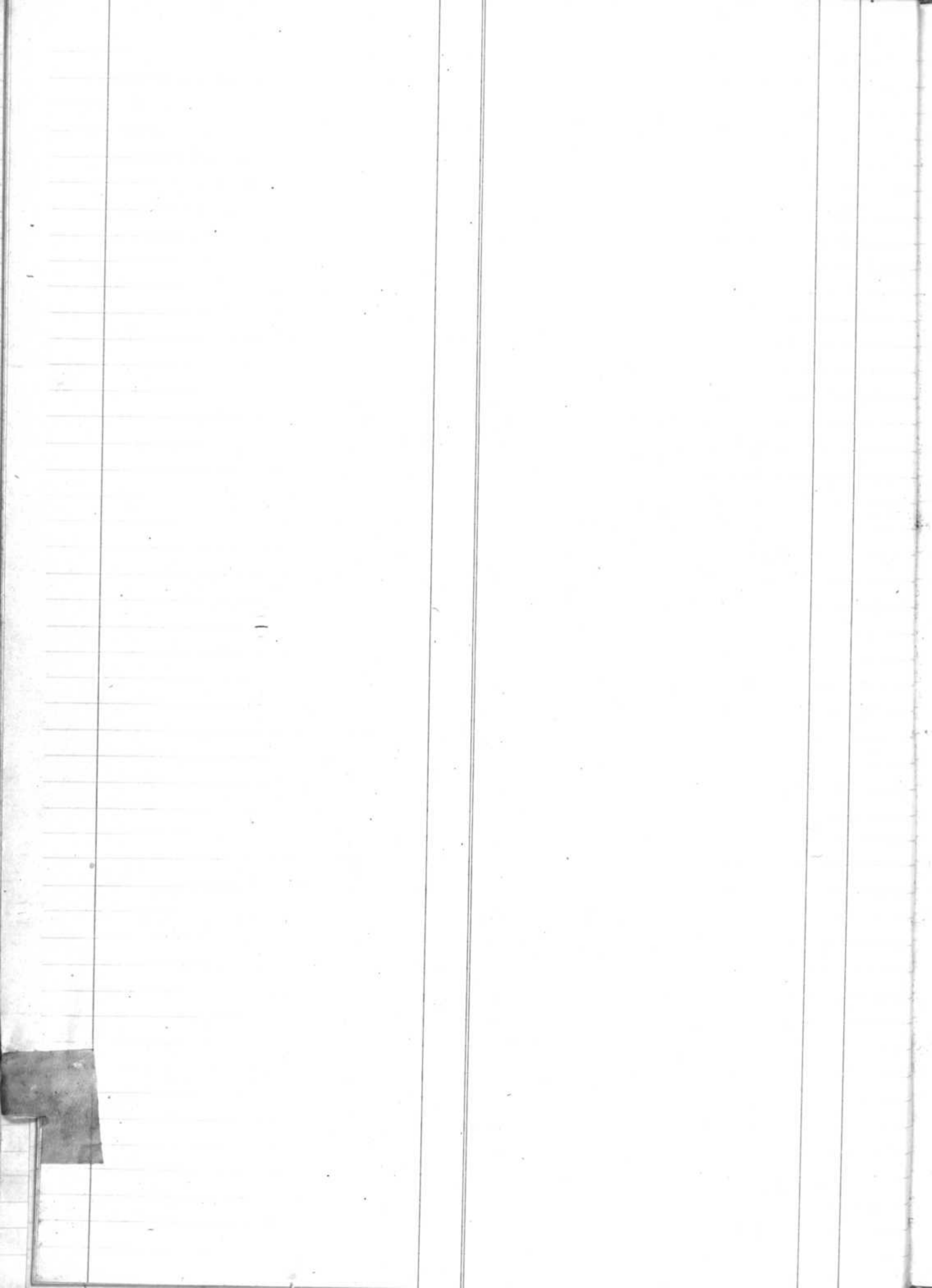
T
U
V
X
Y
Z



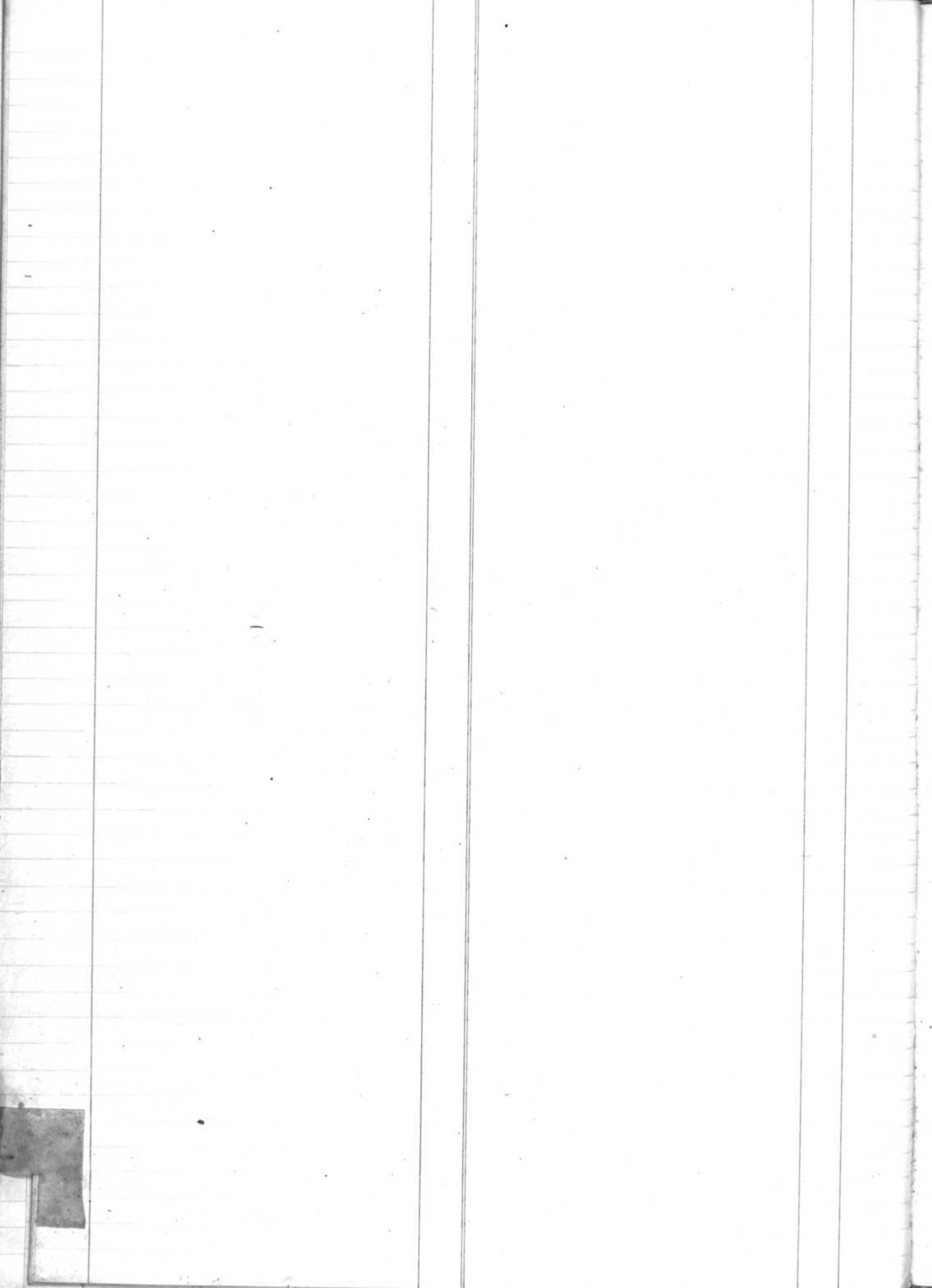
U
V
X
Y
Z

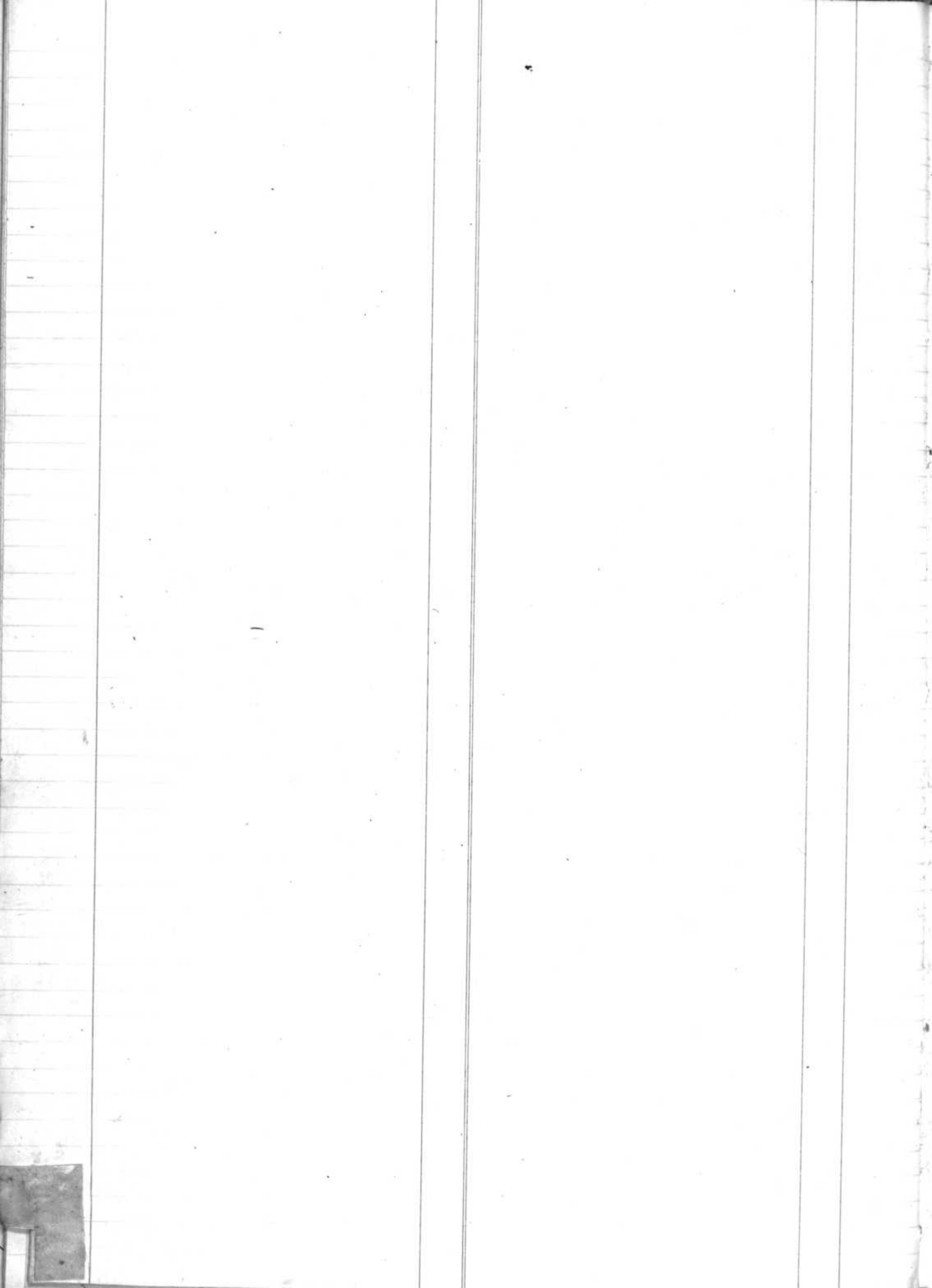


		folios
1901	Vogt-Bourgeois	15
"	Wetti-Marc-Lassus	67.
"	Wilhelm-Liebenmann	69.
1902	Wylter-Tenet-Jules-Adrien	807
"	Wauker-Lina-Emilie	102
"	Wagnieres-Faugy-Emile-David	111
"	Wanner-Bourgeois-Edouard	127
"	Wulschleger-Flora	139
"	Vincent-Julie	152
"	Wariidel-Eugenie	153
"	Wyss-Volper-Cesar-Emile	154
"	Volper-Emma	154
"	Wagnieres-Marendaz-Armand	161
"	Winteregg-Favre-Fritz-Emile	163
"	Volper-Marie-Marguerite	167.
"	Weyeneth-Lina	170
1903	Voutaz-Mortense-Virginie	181
"	Warpelin-Gilliand-Eugene-Alfred	189
"	Von-Gunten-Mathilde-Cecile	190
"	Von-Gunten-Gyger-Charles-Emile-Jules	191



X
Y
Z





1901 Zeender - Jordan

1902 Zumbach - Toumaz Louis Eugène

fokos

57

182

